



Le journal des Marchés Publics Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

EXPERTS AGRÉÉS MARCHÉS PUBLICS

Accredited Public Contracts Experts



 **Commissions Centrales**
Central Tenders Boards

 **Sous-Commissions d'Analyse des Offres Cat 1**
Bids Analysis Sub-Committees Cat 1

 **Sous-Commissions d'Analyse des Offres Cat 2**
Bids Analysis Sub-Committees Cat 2

Disponible dans ce JDM et sur le site web de l'Agence <http://armp.cm>,
et bientôt disponible dans l'application Android **Pridesoft**

TRANSPORT

01

INFRASTRUCTURE

20

ECONOMIE

03

SANTE PUBLIQUE

04

ENERGIE

01

RURAL

02

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

03

ADMINISTRATION

06

GOVERNANCE PUBLIQUE

04

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09 Web : pridesoft.armp.cm

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail: infos@armp.cm, Web: www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Mail : pridesoft@armp.cm

N° 1805

14 Mai 2019

14 May 2019

5:46 PM/17H:46

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(*) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

.....

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Jointés à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference 12/AONO/MINESUP/CIPM/PRO-ACTP/2019 DU 02 mai 2019 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 12/AONO/MINESUP/CIPM/PRO-ACTP/2019 DU 02 MAI 2019, POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES LOCAUX DE L'UNITE DE GESTION DU PROGRAMME D'APPUI A LA COMPOSANTE TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR.FINANCEMENT: COMPTE TRESOR PRO ACTP, EXERCICE 2019 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 31-05-2019
----------	---

2	Reference 011/AONO/REN/DMT/CIPM/C-ROUA/AI/2019 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011/AONO/REN/DMT/CIPM/C-ROUA/AI/2019 DU 07 MAI 2019 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DE LA LOCALITE DE KONGWECH A MIDRE-DZAH DANS L'ARRONDISSEMENT DE SOULEDE-ROUA, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 27-05-2019
----------	---

3	Reference 012/AONO/REN/DMT/CIPM/C-ROUA/AI/2019 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012/AONO//REN/DMT/C-ROUA/CDPM-/AI/2019 DU 07 MAI 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE PRODUCTIF EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A LA COMMUNE DE ROUA, ARRONDISSEMENT DE SOULEDE-ROUA, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 27-05-2019
----------	---

4	Reference 004/AONO/CGRE/CIPM/2019 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CGRE/CIPM/2019 DU 03/05/2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CAMPMENT TOURISTIQUE AGUERE, DANS LA COMMUNE DE GUERE, DEPARTEMENT DU MOYODANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.FINANCEMENT: BIP MINDDEVEL, EXERCICE 2019.AUTORISATION : IU03603IMPUTATION :53 27 351 01 641318 2223 821 Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 29-05-2019
----------	--

5	Reference 055/2019/NCB/STB/GRASSFIELD II Lire Titre/objet INVITATION FOR BIDS FOR NATIONAL COMPETION BIDDING N°. 055/2019/NCB/STB/GRASSFIELD II OF 09/05/2019 THE SUPPLY OF FARM INPUTS TO FARMERS IN PRODUCTION BASINS IN NORTH WEST REGION Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 07-06-2019
----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference N°55/AONO/MINTP/CMPM/2019 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°55/AONO/MINTP/CMPM/2019 DU 06 MAI 2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UNE INFRASTRUCTURE SERVEUR À LA DIRECTION GÉNÉRALE DES ETUDES TECHNIQUES (DGET) DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICE 2019.IMPUTATION : 53 36 470 04 330010 2276. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 12-06-2019
----------	--

7	Reference N°54/AONO/MINTP/CMPM-TI/2019 du 06 Mai 2019 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°54/AONO/MINTP/CMPM-TI/2019 DU 06 MAI 2019EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU PONT DÉFINITIF SUR LA RIVIÈRE NSHI AU PK 53+400 DE LA ROUTE RÉGIONALE RO609MANTOUM (PRISON) – MASSAGAM DANS LE DÉPARTEMENT DU NOUN. PORTÉ 45 MLFINANCEMENT : BUDGET DU MINTP EXERCICE 2019.LIGNE FONDS ROUTIER. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 13-06-2019
----------	--

8	Reference N°56/AONO/MINTP/CMPM/2019 DU 06 Mai 2019 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°56/AONO/MINTP/CMPM/2019 DU 06 MAI 2019EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ÉQUIPEMENT DES SERVICES DU MINTP EN MOBILIER DE BUREAU FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICE 2019, IMPUTATION : 53 36 470 04 34 00 10 2270 Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 13-06-2019
----------	--

9	Reference 005/AONO/PU/RS/DVNT/C-OLAMZE/CDPM/2019 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 005 / AONO/ PU/RS/DVNT/C-OLAMZE/CDPM/ 2019 DU 06 MAI 2019 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES RURALES CARREFOUR MEKO'OSSI 1 - MENGUIKOM (7KM) : NDALAMA - PONT RIVIERE WORRO (4 KM) ET AKAK —ABANG (3KM) DANS LA COMMUNE D'OLAMZE, POUR LE COMPTE DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS FINANCEMENT: BIP MINDDEVEL 2019. Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 27-05-2019
----------	--

10	Reference 006/AONO/PU/RS/DVNT/C-OLAMZE/CDPM/2019 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 006/AONO/PU/RS/DVNT/C-OLAMZE/CDPM/2019 DU 06 MAI 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE PLATEFORME MULTISPORTS AU CENTRE VILLE D'OLAMZE, ARRONDISSEMENT D'OLAMZE, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM, POUR LE COMPTE DU MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVEVELOPPEMENT LOCAL FINANCEMENT: BIP MINDDEVEL 2019. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 27-05-2019
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

11

Reference [014/AONO/CUD/CIPM/2019 DU 13/05/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/CUD/CIPM/2019 DU 13/05/2019 RELATIF AU PROJET D'ADRESSAGE : FOURNITURE ET POSE DES PLAQUES DE NUMEROTATION DES IMMEUBLES DANS LA COMMUNE DE DOUALA 4 FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA – EXERCICES 2019 ET 2020

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 13-06-2019

12

Reference [005/AONO/MINTP/CIPM-ENSTP/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°005/AONO/MINTP/CIPM-ENSTP/2019 DU 14 MAI 2019 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA TOITURE DE L'AMPHI 500 DE L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TRAVAUX PUBLICS DE YAOUNDÉ

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 12-06-2019

13

Reference [012/AONO/RS/DDI/CDPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 012/AONO/RS/DDI/CDPM/2019 DU 07/05/2019, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS PONTS DEFINITIFS DANS LE DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 28-05-2019

14

Reference [N°000019/AONR/MINDCAF/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°000019/AONR/MINDCAF/CIPM/2019 DU 10 MAI 2019 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE COMPLÈTE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE PILOTE À USAGE DE LOGEMENTS POUR LES RESPONSABLES DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE SIS À NSAM À YAOUNDÉ.FINANCEMENT : BUDGET MINDCAF, EXERCICE 2019

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 14-06-2019

15

Reference [N°000020/AONR/MINDCAF/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°000020/AONR/MINDCAF/CIPM/2019 DU 10 MAI 2019 POUR LA MISE EN RÉSEAU ET LA CENTRALISATION DES INFORMATIONS SUR LES RECETTES DOMANIALES, CADASTRALES ET FONCIÈRES.FINANCEMENT : BUDGET MINDCAF, EXERCICE 2019

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 13-06-2019

16

Reference [N°000021/AONO/MINDCAF/CIPM/2019 DU 10 MAI 2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°000021/AONO/MINDCAF/CIPM/2019 DU 10 MAI 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA RÉSIDENCE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL SIS À BASTOS.FINANCEMENT : BUDGET DU MINEPAT, EXERCICES 2018 ET 2019.LIGNE D'IMPUTATION BUDGÉTAIRE : 94 709 07 110000 2209

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 13-06-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

17	Reference N° 014/AONO/MINSANTE/CIPM/18 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 014/AONO/MINSANTE/CIPM/18 DU 08 MAI 2019 POUR LA FOURNITURE DE DOUZE (12) VEHICULES PICK-UP 4X4 ET DE DEUX (02) VEHICULE STATION WAGON 4X4 AU MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 11-06-2019
-----------	--

18	Reference 008/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2019 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 008/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2019 DU 14 MAI 2019 POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN D'UNE VOIRIE DE LA COMMUNE D'OKOLA Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 10-06-2019
-----------	--

19	Reference 009/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2019 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 009/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2019 DU 14 MAI 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN D'UNE VOIRIE DE LA COMMUNE D'OKOLA FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, GUICHET D'ENTRETIEN – EXERCICE 2019 Nature de prestation Travaux Date de cloture 10-06-2019
-----------	---

20	Reference 02/RQ/EC/ECITB/PNDP/2019 Lire Titre/objet REQUEST FOR QUOTATION N° 02/RQ/EC/ECITB/PNDP/2019 FOR THE CONSTRUCTION OF GRAVITY WATER SUPPLY AT UPPER KEYON WITH 02 CATCHMENTS, 01 STORAGE TANK (20M3) AND 14 STAND TAPS IN ELAK OKU COUNCIL AREA Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 28-05-2019
-----------	--

21	Reference 01/RQ/EC/ECITB/PNDP/2019 Lire Titre/objet REQUEST FOR QUOTATION N° 01/RQ/EC/ECITB/PNDP/2019 FOR THE CONSTRUCTION OF TWELVE(12) MODERN LOCKED UP SHEDS (TWO BLOCKS OF 6 EACH) IN ELAK OKU MAIN MARKET Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 28-05-2019
-----------	---

22	Reference 05/C/SG/C-BAZOU/2019 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 05/C/SG/C-BAZOU/2019 Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

23

Reference [01/C/SG/C-BAZOU/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 01/C/SG/C-BAZOU/2019

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

24

Reference [06/C/SG/C-BAZOU/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 06/C/SG/C-BAZOU/2019

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

25

Reference [02/C/SG/C-BAZOU/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 02/C/SG/C-BAZOU/2019

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

26

Reference [03/C/SG/C-BAZOU/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 03/C/SG/C-BAZOU/2019

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

27

Reference [04/C/SG/C-BAZOU/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 04/C/SG/C-BAZOU/2019

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

28

Reference [08/C/SG/C-BAZOU/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 08/C/SG/C-BAZOU/2019

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

29

Reference [09/C/SG/C-BAZOU/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 09/C/SG/C-BAZOU/2019

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS**30**Reference [N/Réf: N° 00000093/L/CO/JO3.04/CIPM](#) [Lire](#)Titre/objet
MONSIEUR LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA A MESSIEURS :LE DIRECTEUR GENERAL DU BUREAU D'ETUDES EBM ENGINEERING CORPORATION SARL - B.P. 25135 YAOUNDE – TÉL : (237) 694 45 14 15 ;LE DIRECTEUR GENERAL DES ETS MOSES (BET) – BP. 777 YAOUNDE - TÉL : (237) 695 64 59 59 ;LE DIRECTEUR GENERAL DE L'ENTREPRISE MEPRIHJEC CONSULTING SARL – B.P. 86662 YAOUNDE TÉL : (237) 678 64 81 34.OBJET :LETTRE D'INVITATION POUR L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 008/AONR/CO/JO3.04/CIPM/2019 DU 14 MAI 2019 RELATIF AU CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN D'UNE VOIRIE DANS LA COMMUNE D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIÉ, RÉGION DU CENTRE.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

31Reference [001/A/CUN/SG/DT/2019 DU 13 /05/2019](#) [Lire](#)Titre/objet
ADDITIF N°001/A/CUN/SG/DT/2019 DU 13 /05/2019 PORTANT RECTIFICATIF DES DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES NATIONAL OUVERT SUIVANTS :

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

32Reference [N°12/C/C/MBA/SG/CIPM/2019](#) [Lire](#)Titre/objet
COMMUNIQUE N°12/C/C/MBA/SG/CIPM/2019DU 13 MAI 2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/C-MBNA/SG/CIPM/19 DU 13 MARS 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR AU MARCHÉ DE TIKO, DANS LA COMMUNE DE MBANGASINA, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

33Reference [N°00012 /C/MINEPIA/SG/DAG/2019 du 08 MAI 2019](#) [Lire](#)Titre/objet
COMMUNIQUE N°00012 /C/MINEPIA/SG/DAG/2019 DU 08 MAI 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À LA CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°00003/DC/MINEPIA/CMPM/2019 DU 01 AVRIL 2019 EN VUE DE L'ACQUISITION DES ENCRE ALIMENTAIRES POUR ESTAMPILLAGE.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

34Reference [N° D13-92/C/MINSANTE/SG/DEP/CEI](#) [Lire](#)Titre/objet
COMMUNIQUE DE REPORT N° D13-92/C/MINSANTE/SG/DEP/CEIADDITIF A L'APPEL D'OFFRES N° 005/MINSANTE/CIPM/2019 DU 05/04/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF A L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS ET MATERIELS MEDICAUX (DEFIBRILLATEURS, SACS D'URGENCE, TENTES PMA, BRANCARDS POUR LA CAN)FINANCEMENT : BIP 2019

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

35

Reference [08/C/C/MBA/SG/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet DU 13 MAI 2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/ AONO/C-MBNA/SG/CIPM/19 DU 13 MARS 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE YEBEKOLO DANS LA COMMUNE DE MBANGASSINA, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

36

Reference [07/C/C/MBA/SG/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet DU 13 MAI 2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/ AONO/C-MBNA/SG/CIPM/19 DU 13 MARS 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LES COMMUNE DE MBANGASSINA, DANS LE DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM REGION DU CENTRE EN DEUX (02) LOT/SLOT 1 : VILLAGE GOURA, BOURA II CHEFFERIE, EBINA CHEFFERIE/LOT 2 : BIAPONGO (QUARTIER BOUGNEHEME), PANDA-MBALLA (CARREFOUR)

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

37

Reference [N°10/C/C/MBA/SG/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°10/C/C/MBA/SG/CIPM/2019 DU 13 MAI 2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/ AONO/C-MBNA/SG/CIPM/19 DU 13 MARS 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'ENANGANA DANS LA COMMUNE DE MBANGASSINA, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

38

Reference [N°11/C/C/MBA/SG/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°11/C/C/MBA/SG/CIPM/2019 DU 13 MAI 2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/ AONO/C-MBNA/SG/CIPM/19 DU 13 MARS 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MBANGASSINA, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

39

Reference [09/C/C/MBA/SG/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°09/C/C/MBA/SG/CIPM/2019 DU 13 MAI 2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/ AONO/C-MBNA/SG/CIPM/19 DU 13 MARS 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LES COMMUNE DE MBANGASSINA, DANS LE DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM REGION DU CENTRE EN DEUX (02) LOT/SLOT 1 : VILLAGE GOURA, BOURA II CHEFFERIE, EBINA CHEFFERIE/LOT 2 : BIAPONGO (QUARTIER BOUGNEHEME), PANDA-MBALLA (CARREFOUR)

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

40

Reference [COMMUNIQUE N°004/19](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°004/19

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

41

Reference [n/a](#) [Lire](#)

Titre/objet LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHES PUBLICS EN DATE DU 25/04/2019

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

42

Reference [n/a](#) [Lire](#)

Titre/objet LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 25/04/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE I : PROJETS DE PETITE ET MOYENNE ENVERGURE)

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

43

Reference [N°00012 /C/MINEPIA/SG/DAG/2019 du 08 MAI 2019](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°00012 /C/MINEPIA/SG/DAG/2019 DU 08 MAI 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À LA CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°00003/DC/MINEPIA/CMPM/2019 DU 01 AVRIL 2019 EN VUE DE L'ACQUISITION DES ENCRE ALIMENTAIRES POUR ESTAMPILLAGE.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

44

Reference [N° D13-92/C/MINSANTE/SG/DEP/CEI](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE DE REPORT N° D13-92/C/MINSANTE/SG/DEP/CEIADDITIF A L'APPEL D'OFFRES N° 005/MINSANTE/CIPM/2019 DU 05/04/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF A L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS ET MATERIELS MEDICAUX (DEFIBRILLATEURS, SACS D'URGENCE, TENTES PMA, BRANCARDS POUR LA CAN)FINANCEMENT : BIP 2019

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

45

Reference [n/a](#) [Lire](#)

Titre/objet LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 25/04/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE II : PROJETS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS)

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

46	Reference	07/2019/D/SG/C-BAZOU/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 07/2019/D/SG/C-BAZOU/2019
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

47	Reference	06/2019/DSG/C-BAZOU/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 06/2019/DSG/C-BAZOU/2019
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

48	Reference	01-2019/D/SG/C-BAZOU/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 01-2019/D/SG/C-BAZOU/2019
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

49	Reference	08//2019/D/SG/C-BAZOU/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 08//2019/D/SG/C-BAZOU/2019
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

50	Reference	N°00183 /D/MINEPIA/SG/DAG/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION N°00183 /D/MINEPIA/SG/DAG/2019 DU 08 MAI 2019PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À LA CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°00003/DC/MINEPIA/CMPM/2019 DU 01 AVRIL 2019 EN VUE DE L'ACQUISITION DES ENCRE ALIMENTAIRES POUR ESTAMPILLAGE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

51	Reference	N°17/DM/C/MBA/SG/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°17/DM/C/MBA/SG/CIPM/2019DU 13 MAI 2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/C-MBNA/SG/CIPM/19 DU 13 MARS 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR AU MARCHÉ DE TIKO, DANS LA COMMUNE DE MBANGASINA, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM, RÉGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

52	Reference N°16/DM/C/MBA/SG/CIPM/2019 Lire Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°16/DM/C/MBA/SG/CIPM/2019 DU 13 MAI 2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/ AONO/C-MBNA/SG/CIPM/19 DU 13 MARS 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MBANGASSINA, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

53	Reference N°15/DM/C/MBA/SG/CIPM/2019 Lire Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°15/DM/C/MBA/SG/CIPM/2019 DU 13 MAI 2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/ AONO/C-MBNA/SG/CIPM/19 DU 13 MARS 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'ENANGANA DANS LA COMMUNE DE MBANGASSINA, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

54	Reference 14/DM/C/MBA/SG/CIPM/2019 Lire Titre/objet DECISION MUNICIPALE N° 14/DM/C/MBA/SG/CIPM/2019 DU 13 MAI 2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/ AONO/C-MBNA/SG/CIPM/19 DU 13 MARS 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE YEBEKOLO DANS LA COMMUNE DE MBANGASSINA, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

55	Reference 13/DM/C/MBA/SG/CIPM/2019 Lire Titre/objet DU 13 MAI 2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/ AONO/C-MBNA/SG/CIPM/19 DU 13 MARS 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE YEBEKOLO DANS LA COMMUNE DE MBANGASSINA, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

56	Reference 12/DM/C/MBA/SG/CIPM/2019 Lire Titre/objet DU 13 MAI 2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/ AONO/C-MBNA/SG/CIPM/19 DU 13 MARS 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LES COMMUNE DE MBANGASSINA, DANS LE DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM REGION DU CENTRE EN DEUX (02) LOTSLLOT 1 : VILLAGE GOURA, BOURA II CHEFFERIE, EBINA CHEFFERIELOT 2 : BIAPONGO (QUARTIER BOUGNEHEME), PANDA-MBALLA (CARREFOUR) Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

57	Reference 09/2019/D/SG/C-BAZOU/2019 Lire Titre/objet DECISION N° 09/2019/D/SG/C-BAZOU/2019 Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

58

Reference [05/2019/D/SG/C-BAZOU](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 05/2019/D/SG/C-BAZOU

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

59

Reference [02/2019/D/SG/C-BAZOU/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 02/2019/D/SG/C-BAZOU/2019

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

60

Reference [07/DM/C/BAT/SG/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION MUNICIPALE N° 07/DM/C/BAT/SG/2019 PORTANT RESILIATION D'UN MARCHÉ PUBLIC

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

61

Reference [08/DM/C/BAT/SG/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION MUNICIPALE N° 08/DM/C/BAT/SG/2019 PORTANT RESILIATION D'UN MARCHÉ PUBLIC

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

62

Reference [N°001/19/OBC/D du 02 MAI 2019](#) [Lire](#)

Titre/objet DÉCISION N°001/19/OBC/D DU 02 MAI 2019 PORTANT RÉSILIATION DU MARCHÉ N°002/OBC/D/MINMAP/CIPM-AG/2019 DU 08 MARS 2019 PASSÉ SUIVANT LA CIRCULAIRE N°007/CAB/PM DU 13 AOÛT 2007 PORTANT SUR LA CONFECTION DES IMPRIMÉS ADMINISTRATIFS, AVEC L'IMPRIMERIE NATIONALE ET LA LETTRE N°000107/L/MINMAP/SG/DGMAS/CE5-CE7 DU 10 JANVIER 2019 ACCORDANT UNE AUTORISATION DE PASSER PAR LA PROCÉDURE DE GRÉ À GRÉ LE MARCHÉ RELATIF À LA FOURNITURE DU MATÉRIEL DE COMPOSITION DES EXAMENS DE LA SESSION 2019 À L'OFFICE DU BACCALAURÉAT DU CAMEROUN.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

63

Reference [ADDITIF N°001](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N°001 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C-ESSE/SG/CIPM/2019 DU 22/04/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MFOU-ESSE DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

64	<p>Reference 0001/A/ANRP/CIPM/2019 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF N°0001/A/ANRP/CIPM/2019 DU 10 MAI 2019 AUX APPELS D'OFFRES LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION/MAÎTRE D'OUVRAGE A L'HONNEUR DE PORTER À L'ATTENTION DES CANDIDATS À L'APPEL D'OFFRES CI-DESSOUS QUE CERTAINES DISPOSITIONS ONT ÉTÉ CORRIGÉES AINSI QU'IL SUIT : DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0001/AONO/ANRP/CIPM/2019 POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES CONSTRUCTIONS DES ANTENNES RÉGIONALES ANRP DU NORD, DE L'OUEST ET DU SUD-OUEST</p> <p>Nature de prestation Travaux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
65	<p>Reference N/A Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/CBANAJSG/CIPM-AI/2019 RELATIF À L'ÉLECTRIFICATION RURALE DU VILLAGE DOMGA DANS LA COMMUNE DE BANA. DÉPARTEMENT DU HAUT-NKAM»</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
66	<p>Reference N/A Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/C/ENA/SG/CIPM-AI/2019 DU 02/05/2019 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DÉFINITIF SUR LA RIVIÈRE CHI LAAFI DANS LA COMMUNE DE BANA, DÉPARTEMENT DU HAUT-NKAM</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
67	<p>Reference N/A Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/CBANA/SG/CIPM-AI/2019 RELATIF À L'ÉCLAIRAGE PUBLIC BANA DANS LA COMMUNE DE BANA. DÉPARTEMENT DU HAUT-NKAM</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
68	<p>Reference 001/A/MINDDEVEL/NC/NCITB/2019 Lire</p> <p>Titre/objet ADDENDUM 001/A/MINDDEVEL/NC/NCITB/2019. IN RELATION TO OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER BY EMERGENCY PROCEDURE N° 001/ONIT/MINDDEVEL/NC/NCITB/2019 OF 24/04/2019, FOR THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF TWO CLASSROOMS AT GS TWAH-YONGA IN NJINIKOM SUB DIVISION, BOYO DIVISION, NORTH WEST REGION. > BECAUSE OF THE INSECURITY AND THE DIFFICULTIES IN CIRCULATION PREVAILING IN THE MUNICIPALITY AND THE DIVISION AS A WHOLE;> BECAUSE OF THE UNFORESEEN AND FORCE MAJEURE ARISING FROM THIS SITUATION ABOVE.THE OPENING OF BIDS FOR THE TENDER FILE WILL BE READ AS FOLLOWS: INSTEAD OF; THE OPENING OF BIDS BY THE INTERNAL TENDERS BOARD NJINIKOM COUNCIL THAT WAS SCHEDULED TO TAKE PLACE ON THE 14/05/2019 AT 11:00 AM LOCAL TIME IN THE CONFERENCE HALL OF THE NJINIKOM COUNCIL CHAMBER; READ: THE OPENING OF BID BY THE INTERNAL TENDERS BOARD NJINIKOM COUNCIL SHALL TAKE PLACE ON TUESDAY 28/05/2019 AT 11:00 AM LOCAL TIME IN THE CONFERENCE HALL OF THE NJINIKOM COUNCIL CHAMBER,</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>

RESUME DES CONSULTATIONS

69	Reference ADDITIF N° 01 A/S 010/AONR/CUD/CIPM/2019 Lire Titre/objet ADDITIF N° 01 APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 010/AONR/CUD/CIPM/2019 DU 22 AVRIL 2019 RELATIF A LA SOUSCRIPTION DE POLICES D'ASSURANCE SANTE DU PERSONNEL ET DES DIRIGEANTS DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA LE DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA INFORME LES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR L'APPEL D'OFFRES SUSCITÉ QUE LES MODIFICATIONS ET LES ÉCLAIRCISSEMENTS SUIVANTS SONT APPORTÉS, COMMUNIQUE AU TITRE DE L'ADDITIF N°01 : A. AU NIVEAU DE LA PIÈCE N° 2 – AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO), AU POINT 4 RELATIF À LA PARTICIPATION ET À L'ORIGINE, Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

70	Reference ADDITIF N° 01 A/S 009/AONR/CUD/CIPM/2019 Lire Titre/objet ADDITIF N° 01 APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 009/AONR/CUD/CIPM/2019 DU 15 AVRIL 2019 RELATIF A LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCE AUTOMOBILES ET GLOBALES DOMMAGES A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA LE DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA INFORME LES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR L'APPEL D'OFFRES SUSCITÉ QUE LES MODIFICATIONS ET LES ÉCLAIRCISSEMENTS SUIVANTS SONT APPORTÉS, COMMUNIQUE AU TITRE DE L'ADDITIF N°01 : AU NIVEAU DE LA PIÈCE N° 2 – AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO), AU POINT 4 RELATIF À LA PARTICIPATION ET À L'ORIGINE, Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

71	Reference 009/2019/A/C-DJ/SG/SM DU 08 MAI 2019 Lire Titre/objet ADDITIF N° 009/2019/A/C-DJ/SG/SM DU 08 MAI 2019 PORTANT CORRECTIONS (MODIFICATION) DE CERTAINS ARTICLES DES DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES, N°005BIS/AONO/CDPM/MB/C-DJ/2019 DU 15/04/2019 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

72	Reference N/A Lire Titre/objet ADDITIF APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/C/BNA/SG/CIPM-TBEC/ 2019 DU 02/05/ 2019 POUR LES TRAVAUX DE CORSTRUCTLON D'UN BLOC DE SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BAKASSA DANS LA COMMUNE DE BANA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

73	Reference Additif N°001/BUNEC/DG/DAF/CSMA Lire Titre/objet ADDITIF N°001/BUNEC/DG/DAF/CSMA À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/19/AONO/BUNEC/CIPM/2019 DU 17 AVRIL 2019 RELATIF À L'INFORMATISATION DE LA SOLDE, DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES AINSI QUE DE LA COMPTABILITÉ AU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL (BUNEC). LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL (MAÎTRE D'OUVRAGE ET AUTORITÉ CONTRACTANTE), EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 2.2 DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'APPEL D'OFFRES (RGAO) , INFORME LES PRESTATAIRES INTÉRESSÉS PAR L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/19/AONO/BUNEC/CIPM/2019 DU 17 AVRIL 2019 RELATIF À L'INFORMATISATION DE LA SOLDE, DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES AINSI QUE DE LA COMPTABILITÉ AU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL (BUNEC)., QUE LES MODIFICATIONS CI-APRÈS SONT APPORTÉES DANS LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES (DAO) Y AFFÉRENT : Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

74

Reference	N/A Lire
Titre/objet	ADDITIF DEMANDE DE COTATION N° 01/DC/F33/CIPM-TBEC/2019 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE(CSI) DE BAKASSA
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 12/AONO/MINESUP/CIPM/PRO-ACTP/2019 DU 02 MAI 2019, POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES LOCAUX DE L'UNITE DE GESTION DU PROGRAMME D'APPUI A LA COMPOSANTE TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR FINANCEMENT: COMPTE TRESOR PRO ACTP, EXERCICE 2019

FINANCEMENT

BUDGET AUTONOME (BA) , COMPTE TRESOR PRO ACTP, EXERCICE 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur, Maitre d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour le recrutement d'une entreprise chargée de la réalisation des travaux d'aménagement des locaux de l'Unité de Gestion du Programme d'Appui à la Composante Technologique et Professionnelle de son département ministériel.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent :

- Les travaux de peinture ;
- les travaux de l'électricité ;
- les travaux de menuiserie ;
- la climatisation ;
- l'ameublement.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel total de l'opération à l'issue des études préalables est de 30 000 000 (trente millions) FCFA Toutes Taxes Comprises

4. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à égales conditions , aux entreprises du droit camerounais justifiant de compétence en la matière.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Compte trésor du PRO-ACTP.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'Unité de Gestion du Programme UGP/PRO-ACTP du Ministère de l'Enseignement Supérieur, sise au rez-de-chaussée de l'immeuble ministériel n°2 dès publication du présent avis. Contact 693 60 65 53.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables auprès de l'Unité de Gestion du Programme UGP/PRO-ACTP du Ministère de l'Enseignement Supérieur, sise au rez-de-chaussée de l'immeuble ministériel n°1 dès publication du présent avis, sur présentation de la quittance de versement d'une somme non remboursable de **50 000 (cinquante mille)** francs CFA payable au Trésor Public.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **six (07) exemplaires** dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme tels, devra parvenir au bureau de l'Unité de Gestion du Programme UGP/PRO-ACTP du Ministère de l'Enseignement Supérieur, sise au rez-de-chaussée de l'immeuble ministériel n°2 au plus tard le **31 mai 2019 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention :

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°12./AONO/MINESUP/CIPM/PRO-ACTP/2019 DU 02 MAI 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES LOCAUX DE L'UNITE DE GESTION DU PROGRAMME D'APPUI A LA COMPOSANTE TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR»
"An'ouvirqu'enséancededépouillement".*

9. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une institution financière de premier ordre agréée par le Ministre en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, le montant de ladite caution est de six cent mille (600 000) francs CFA Elle doit être valable pendant trente (30) jours après la date de validité des offres.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de six cent mille (600 000) francs CFA établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre en charge des Finances.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur et devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de consultation.

L'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet de l'offre sans aucun recours.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 31 mai 2019 à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés à l'immeuble ministériel N°2 dans la salle des réunions de la Direction des Affaires Générales sise au 14ème étage abritant les Services du Ministère de l'Enseignement Supérieur.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

12. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera conformément aux critères ci-après :

1.1 Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce du Dossier administratif ou non-conformité au-delà de 48 heures ;
- Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- non-respect d'au moins 75% des critères essentiels ;
- absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un marché attribué au cours des trois dernières années ;

1.2 Critères essentiels

- présentation de l'offre;
- Propositions techniques et méthodologie d'exécution ;
- Le délai d'exécution (1 mois);
- Personnel d'exécution ;
- Moyens techniques et matériels demandés ;
- Expérience de l'entreprise ;
- une capacité financière ? à 25% de l'offre financière du soumissionnaire.

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre techniquement qualifiée est évaluée la moins disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Unité de Gestion du PRO-ACTP à Yaoundé.

NB. : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 2 Mai 2019

Le MINISTRE

FAME NDONGO Jacques

COMMUNE DE ROUA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011/AONO/REN/DMT/CIPM/C-ROUA/AI/2019 DU 07 MAI 2019 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DE LA LOCALITE DE KONGWECH A MIDRE-DZAH DANS L'ARRONDISSEMENT DE SOULEDE-ROUA, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 27 351 01 64 13 63 22 54 82

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le maire de la commune de Roua, Autorité Contractante lance pour le compte du MINDDEL, un Appel d'Offres National ouvert pour l'exécution des travaux d'électrification rurale de la localité de KONGWECH à Midré-dzah, Arrondissement de Souledé –Roua, Départemental du Mayo-Tsanaga, Région de l'extrême –Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment, l'exécution des travaux d'électrification rurale de KONGWECH.

- Construction réseau MT/Triphasée 34mm² almélec
- construction de réseau BT/Triphasée 3x70xmm²+2EP+1NP
- Pose équipement poste H61 100kva 30kv
- prestations Diverses

3. Cout Prévisionnel

coût estimatif de **vingt-cinq Millions (25 000 000) francs CFA**

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises agréées de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine d'Electrification rurale.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public, MINDDEL Exercice 2019, pour un coût estimatif de **vingt-cinq Millions (25 000 000) francs CFA**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la mairie de Roua et la DDMAP/MT.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la mairie de roua, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **vingt-cinq (25 000) francs CFA** auprès du receveur municipal de Roua.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé à la Commune de Roua, au plus tard le 27 MAI 2019 à **10 heures**, heure locale et devra porter la mention:

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011 AONO/REN/DMT/CCIPM/C-ROUA/AI/2019 DU 07 MAI 2019 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DE LA LOCALITE DE KONGWECH A MIDRE-DZAH

DANS L'ARRONDISSEMENT DE SOULEDE-ROUA, DEPARTEMENT DU

MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD

FINANCEMENT : MINDDEL EXERCICE 2019

IMPUTATIONS : 53 27 351 01 64 13 63 22 54 821

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre ou par compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des finances ou par et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **Cinq cent mille FCFA (500 000) francs CFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre ou par compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des finances ou par et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **Cinq cent mille FCFA (500 000) francs CFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies lisibles certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le 27 MAI 2019 à **11 heures** précises dans la salle des Délibérations de la Commune de Roua, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1- Critères éliminatoires

13.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes 48 heures après ouverture des plis;
- b) Pièce falsifiée
- c) Absence de la caution de soumission

13.1.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiées ;
- c) Chiffre d'affaires dans domaine d'électrification rurale au cours des trois (03) dernières années inférieur à Vingt-cinq (25 000 000) de Francs CFA
- d) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier d'électrification ;

COMMUNE DE ROUA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012/AONO//REN/DMT/C-ROUA/CDPM-/AI/2019 DU 07 MAI 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE PRODUCTIF EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A LA COMMUNE DE ROUA, ARRONDISSEMENT DE SOULEDE-ROUA, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 27 351 01 641363 2222 46 82

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'Investissement (MINDEL) de l'exercice 2019, le **Maire de la Commune de Roua** (Autorité Contractante), lance un Appel d'Offres National pour le compte du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local pour les **Travaux de Construction d'un (01) Forage Productif Equipé de Pompe à Motricité Humaine à la Commune de Roua, Arrondissement de SOULEDE-ROUA, Département du Mayo-Tsanaga ; Région de l'Extrême-Nord.**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment, la réalisation d'un forage et la pose de pompe à motricité humaine et les superstructures.

Les travaux comprennent :

- Les études d'implantation
- Installation de chantier ;
- Construction des forages ;
- Développement et pompage d'essai ;
- Aménagement de surface ;
- Fourniture et pose des pompes ;
- Mise en service des ouvrages.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **HUIT MILLIONS CINQ CENT MILLE (8 500 000) Francs CFA.**

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de réalisation des ouvrages d'hydraulique.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINDDEL) exercice 2019, sur la ligne d'imputation budgétaire **N° 53 27 351 01 641363 2222 46 821**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Roua.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Roua, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre (DAO) de **QUINZE MILLE (15 000)** francs CFA payable uniquement auprès de la **Recette Municipale de Roua**.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Commune de Roua, au plus tard le **_27 MAI 2019_** à **10 heures**, heure locale et devra porter la mention:

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012_ /AONO//REN/DMT/C-ROUA/CDPM-/AI/2019 DU
_07 MAI _ 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE PRODUCTIF EQUIPE DE POMPE
A MOTRICITE HUMAINE A LA COMMUNE DE ROUA, ARRONDISSEMENT DE SOULEDE-ROUA,
DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD.

Financement : B.I.P MINDDEL Exercice 2019

IMPUTATION : 53 27 351 01 641363 2222 46 821

Délai d'exécution : TROIS (03) MOIS

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de : **TROIS (03) mois.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **CENT SOIXANTE DIX MILLE (170 000) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute -offre incomplète conformément -aux prescriptions -du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le __27 MAI__ 2019 à 11 heures** précises dans la salle de réunions de la **Commune de Roua**, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

15.1- Critères éliminatoires

15.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet 48 heures après ouverture des plis ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- c) Absence d'une caution de soumission.

15.1.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiées ou scannés ;
- c) Chiffre d'affaires dans le domaine hydraulique au cours des trois (03) dernières années inférieur à **quinze Millions (15 000 000) de Francs CFA** ;
- d) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de réalisation d'ouvrage hydraulique ;
- ~~e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;~~



f) Non satisfaction au moins à 70% des critères essentiels.

15.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

15.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 52 critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur **3 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **12 critères** ;

15. Attribution

c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **12 critères** ;

Le Maire de la Commune de Roua, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme à un **Sous 13 critères** d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **12 critères**.

Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, à la Commune de Roua.

MOKOLO le 7 Mai 2019

Le MAIRE

BIHINA Richard

COMMUNE DE GUERE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CGRE/CIPM/2019 DU 03/05/2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CAMPMENT TOURISTIQUE A GUERE, DANS LA COMMUNE DE GUERE, DEPARTEMENT DU MOYODANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT: BIP MINDDEVEL, EXERCICE 2019. AUTORISATION : IU03603. IMPUTATION : 53 27 351 01 641318 2223 821

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 27 351 01 641318 2223 821

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

le maire de la commune de GUERE lance en procédure d'urgence pour le compte du Ministre de la Décentralisation et du Développement Local un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un campement touristique à GUERE, dans la Commune de GUERE, Département du Mayo-Danay, Région de l'extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment ;

Lot N°0; Travaux Préparatoires

Lot N°I : TERRASSEMENT

Lot N°II: Fondations

Lot N°III : Béton Armé et Maçonnerie

Lot N°IV; Charpente-Couverture et plafonnage

Lot N° V : Menuiserie Métallique et Bois

Lot N° VI: Electricité

Lot VII: Plomberie

lot. N°VIII : Chape et Revêtements

Lot N° IX Peinture

3. Cout Prévisionnel

COUT PROVISIONNEL EST DE 76 000 000 FCFA

4. Allotissement

N/B

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les sociétés et entreprises de droits camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine des bâtiments et du génie civil.

6. Financement

Le financement est assuré par le BIP MINDDEVEL, Exercice 2019,

Autorisation : IU03603

Imputation : 53 27 351 01 641318 2223 821

7. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré aux heures ouvrables à la Commune de GUERE, Département du Mayo-Danay, Région de l'Extrême Nord, dès publication du présent avis

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de GUERE, Arrondissement de GUERE, Département du Mayo-Danay, Région de l'Extrême Nord, dès publication du présent avis. ,sur une présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de cent mille (100 000) francs CFA, auprès de la Recette Municipale de GUERE.

7- PRESENTATION DES OFFRES

Les documents constituant l'offre sont repartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- > L'enveloppe A contenant les pièces administratives (volumel) ;
- > L'enveloppe B contenant l'offre technique (volume 2) ;
- > L'enveloppe C contenant l'offre financière (volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAG et séparées par des intercalaires de même couleur

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (7) exemplaires dont un (1) original et six (6) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Commune de GUERE, Département du Mayo-Danay, Région de l'Extrême Nord, au plus tard le 24/05/2019 à 10 heures, heure locale. Elles devront porter la mention suivante

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°004/AONO/CGRE/CIPM/2019 DU 03/05/2019 RELATIF
AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CAMPEMENT TOURISTIQUE A
GUERE, DANS LA COMMUNE DE GUERE, DEPARTEMENT DU MOYODANAY,
REGION DE L'EXTREME-NORD.
Financement: BIP MINDDEVEL, Exercice 2019
Autorisation : IU03603
Imputation :53 27 351 01 641318 2223 821**

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt desoffres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

TROIS (03) MOIS

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) d'un montant deux millions deux cent quatre vingt mille francs (2.280.000) francs CFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et

valide le Jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) d'un montant deux millions deux cent quatre vingt mille francs (2.280.000) francs CFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et

valide le Jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres technique et financière aura lieu le 24/05/2019 à 11 heures par la commission interne de passation des marchés dans la salie des délibérations de la commune de GUERE, Département du Mayo-Danay, Région de l'Extrême Nord.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes

- 1 -étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2- étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3- étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

14-CRITERES D'EVALUATION

14.1 Critère éliminatoires

- Absence ou non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieure à 11 sur 13 des critères essentiels.
- Absence d'un prix unitaire quantifié,
- Absence de la Déclaration sur l'honneur attestant du non abandon de marché au cours des trois dernières années et l'absence sur la liste des entreprises défailtantes émises par le MINMAP

12.1 Critère essentiels

Le système de notation des offres se fera par mode binaire (oui/non) et portera sur les critères-ci-après dont le détail est donné dans le RPAO :

- Présentation générale de l'offre oui/non ;
- Qualification et expérience du personnel technique oui/non ;
- Moyens matériels oui/non ;
- Propositions techniques et méthodologiques oui/non ;
- Les références du soumissionnaire oui/non ;
- Délai d'exécution oui/non ;
- Solvabilité financière oui/non.

Pour être éligible, à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères dits éliminatoires et au moins 11 des 13 critères essentiels.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disant et conforme aux critères éliminatoires et essentiels.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

A LA COMMUNE DE GUERE

GUERE le 3 Mai 2019

Le MAIRE

LABA KAMPETE

GRASSFIELD PARTICIPATORY AND DECENTRALISED RURAL DEVELOPMENT PROJECT

**INVITATION FOR BIDS FOR NATIONAL COMPETITION BIDDING N°. 055/2019/NCB/STB/GRASSFIELD II OF
09/05/2019 THE SUPPLY OF FARM INPUTS TO FARMERS IN PRODUCTION BASINS IN NORTH WEST
REGION**

FINANCING
BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT (BAD)
IMPUTATION
2100150030197

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

The Government of Cameroon has received a loan and grant from the African Development Bank in various currencies to finance the cost of the Grassfield Support Project for Rural Infrastructures and Participatory Development (GRASSFIELD II). It is intended that part of the proceeds of this loan will be applied to eligible payments under the contract for supply of farm inputs to farmers in the production basins.

2. Nature of services

N/A

3. Estimated cost

N/A

4. allotment

SINGLE LOT: THE SUPPLY OF FARM INPUTS TO FARMERS IN PRODUCTION BASINS IN NORTH WEST REGION

5. Participation and origin

The Grassfield Support Project for Rural Infrastructures and Participatory Development (GRASSFIELD II) now invites sealed bids from bidders for the following works.

Description	Duration (months)
THE SUPPLY OF FARM INPUTS TO FARMERS IN PRODUCTION BASINS IN NORTH WEST REGION	2

6. Financing

The provisions in the Instructions to Bidders and in the General Conditions of Contract are the provisions of the **African Development Bank** Standard Bidding Document: Procurement of works.

7. Consultation of tender file

Interested eligible bidders may obtain further information and inspect the Bidding Documents at the office of GP-DERUDEP, behind Finance Building, Ayaba street, P.O. Box 1116 Bamenda, Tel: 233 36 10 07; Fox: 233 36 16 65

8. Acquisition of tender file

A complete set of Bidding Documents may be purchased by interested bidders upon submission of a written application to the above and upon payment of a non-refundable fee of **35,000FCFA (thirty five thousand)** payable to the Cashier of Grassfield II against a receipt.

9. Submission of bids

Bids must be delivered to the above office on or before **07/06/2019 at 11:00 noon** prompt accompanied by a security in the amount in FCFA of **600,000 FCFA (six hundred thousand)**.

10. Delivery deadline

Description	Duration (months)
THE SUPPLY OF FARM INPUTS TO FARMERS IN PRODUCTION BASINS IN NORTH WEST REGION	2

11. Bid bond

Security 600,000 FCFA (six hundred thousand)

12. Admissibility of bids

N/A

13. Opening of bids

Bids will be opened in the presence of bidder's representative who choose to attend on **07/06/2019 at 12:00 noon** in the Conference Hall of Grassfield II at the same address.

14. Evaluation criteria

National Competitive Bidding will be conducted in accordance with the Bank's Rules and Procedures for Procurement of Goods and Works.

15. Award

N/A

16. Validity of bids

Bidders shall remain valid for **120 days** after the deadline for bid submission prescribed above

17. Complementary information

This Invitation for Bids follows the General Procurement Notice (GPN) for this project that appeared in UNDB online [insert number] of [insert date] on-line and on the African Development Bank Group's Internet Website. Bidders can also contact the head office of GP-DERUDEP, behind Finance Building, Ayaba street, P.O. Box 1116 Bamenda, Tel: 233 36 10 07; Fax: 233 36 16 65

BAMENDA le 9 Mai 2019

Le COORDONNATEUR

MULUH GREGORY NGUH

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°55/AONO/MINTP/CMPM/2019 DU 06 MAI 2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UNE INFRASTRUCTURE SERVEUR À LA DIRECTION GÉNÉRALE DES ETUDES TECHNIQUES (DGET) DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS. FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICE 2019. IMPUTATION : 53 36 470 04 330010 2276.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP
IMPUTATION
53 36 470 04 330010 2276.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget de l'exercice 2019, le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la République du Cameroun un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation de l'opération sus indiquée.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Appel d'Offres consistent en :

- L'acquisition, la fourniture et l'installation des accessoires RACK : console & switch KVM & PDU ;
- La fourniture et la pose du serveur de production ;
- La fourniture et la pose du serveur de sauvegarde ;
- La fourniture et l'installation de la licence de sauvegarde ;
- La fourniture et la pose du switch d'accès ;
- La fourniture et la pose du switch serveur – baie ;
- La fourniture et la pose de la baie de stockage ;
- La fourniture des ordinateurs desktops complets ;
- La fourniture et la pose des climatiseurs ;
- La fourniture et la pose d'un écran plat 42 pouces + 1 an évacuation canal sat
- La fourniture d'un onduleur ;
- La fourniture d'un projecteur ;
- La fourniture d'un régulateur de tension ;
- La fourniture et l'installation de la centrale de détection extinction automatique ;
- La fourniture et l'installation du logiciel SINDUP ;
- La formation pour prise en main du personnel à l'installation, configuration et gestion de l'infrastructure ;
- La prestation de mise en œuvre.

Les caractéristiques des différentes fournitures sont détaillées dans le Descriptif de la Fourniture.

3. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont réparties en un (01) lots ainsi qu'il suit :

Intitulé	Budget Prévisionnel TTC	Délai (jours)
Fourniture et installation d'une infrastructure serveur	75 000 000	60

4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINTP, Exercices 2019 et Suivants, Imputation : 53 36 470 04 330010 2276.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès des services du Maître d'Ouvrage, Direction des Contrats Cellule des Appels d'Offres, situé au Rez-de-chaussée de l'immeuble KEANO, abritant certains services du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble où est logé la Cellule Spéciale de l'enregistrement des impôts (Voie d'accès en pavés, sise au quartier MVOG-ADA).

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dans les services du Maître d'Ouvrage, Direction des Contrats Cellule des Appels d'Offres, situé au Rez-de-chaussée de l'immeuble KEANO, abritant certains services du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble où est logé la Cellule Spéciale de l'enregistrement des impôts (Voie d'accès en pavés, sise au quartier MVOG-ADA), sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de soixante quinze mille (75 000) Francs CFA.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant le prestataire désireux de participer à la consultation.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) Copies marqués comme tels, devra être déposée dans les services du Maître d'Ouvrage, Direction des Contrats Cellule des Appels d'Offres, situé au Rez-de-chaussée de l'immeuble KEANO, abritant certains services du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble où est logé la Cellule Spéciale de l'enregistrement des impôts (Voie d'accès en pavés, sise au quartier MVOG-ADA) au plus tard le 12/06/2019 à 11 heures, heure locale et devra porter la mention :

*« Appel d'Offres National Ouvert N°55/AONO/MINTP/CMPM/2019 du 06 Mai 2019
En procédure d'urgence pour la fourniture et l'installation d'une infrastructure serveur à la Direction Générale des Etudes
Techniques (DGET) du Ministère des Travaux Publics.
Financement : BIP MINTP, Exercice 2019.
Imputation : 53 36 470 04 330010 2276.
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

9. Delai de Livraison

Le délai de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de trente (60) jours calendaires.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) d'une durée de validité de cent vingt (120) jours, établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministre en charge des finances. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après:

Montant de la Caution de soumission
1 125 000

L'absence du cautionnement provisoire à l'ouverture entraîne le rejet systématique de l'offre et sa non-conformité accordée au soumissionnaire un délai maximum de quarante-huit heures (48h) pour la rendre conforme.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant tel présenté ci-haut, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans le DAO.

Cette caution entrera en vigueur dès la date limite de soumission et restera valable jusqu'au trentième (30ème) jour inclus après le délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances de la République du Cameroun, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 12/06/2019 dès 12 heures dans la salle des réunions de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du MINTP sise à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires assistent à cette séance d'ouverture ou peuvent s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

*. Critères éliminatoires

- 1- Absence de la caution de soumission ;
- 2- Absence ou non-conformité 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif;
- 3- Fausse déclaration, pièces falsifiées ou non authentique;
- 4- Dossier technique incomplet pour absence de:
 - La déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années ;
 - un Ingénieur Réseau ; remplissant les conditions de qualification et d'expérience spécifiques demandées dans le RPAO ;
 - un Ingénieur Système remplissant les conditions de qualification et d'expérience spécifiques demandées dans le RPAO ;
 - une capacité financière du soumissionnaire de montant au moins égale à vingt deux millions cinq cent mille (22 500 000) de francs CFA ;
 - Des fiches techniques pour la fourniture des équipements principaux suivants :
 - Switch d'accès ;
 - Switch serveur ;
 - Serveurs ;
 - Ordinateur complet (desktop) ;
- 5- Absence de l'autorisation du fabricant ou du concessionnaire agréé pour les équipements principaux suivants :
 - Switch d'accès ;
 - Switch serveur ;
 - Serveurs ;
 - Ordinateur complet (desktop) .
- 6- Dossier financier incomplet pour absence de :
 - Une soumission timbrée, signée daté et cacheté;
 - Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;
 - Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE);
- 7- Omission d'un prix unitaire quantifié;
- 8- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 9- Non validation d'une fourniture tel que détaillé dans le « Descriptif de la fourniture »;
- 10- Soumission non conforme pour absence du timbre, de la signature, du cachet et de la date ;
- 11- N'avoir pas obtenu au moins un total de 07 critères sur l'ensemble des 10 critères essentiels;

*. Critères essentiels

La notation des critères essentiels ci-après, dont le détail est contenu dans la grille d'évaluation, se fera suivant le mode binaire en attribuant à chaque critère la valeur positive (oui) ou la valeur négative (non) :

- Présentation sur 01 critère ;
- Note de méthodologie (le planning, le délai et les modalités de livraison et d'installation) 04 critères ;
- Garantie sur 02 critères ;
- Service après-vente sur 01 critère ;
- Références du soumissionnaire sur 02 critères ;

N.B. Seuls les soumissionnaires qui auront satisfait à tous les critères éliminatoires seront éligibles à l'évaluation financière

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et ayant été évaluée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour le dépôt des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Contrats Cellule des Appels d'Offres, situé au Rez-de-chaussée de l'immeuble KEANO, abritant certains services du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble où est logé la Cellule Spéciale de l'enregistrement des impôts (Voie d'accès en pavés, sise au quartier MVOG-ADA).

YAOUNDE le 6 Mai 2019

Le *MINISTRE*

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°54/AONO/MINTP/CMPM-TI/2019 DU 06 MAI 2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU PONT DÉFINITIF SUR LA RIVIÈRE NSHI AU PK 53+400 DE LA ROUTE RÉGIONALE RO609 MANTOUM (PRISON) – MASSAGAM DANS LE DÉPARTEMENT DU NOUN. PORTÉ 45 ML FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP EXERCICE 2019. LIGNE FONDS ROUTIER.

FINANCEMENT
 BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET DU MINTP, EXERCICE 2019

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent appel d'offres a pour objet le contrôle technique et la surveillance des travaux de réhabilitation du pont définitif sur la rivière nshi au pk 53+400 de la route régionale RO609 mantoum (prison) – massagam dans le département du Noun, région de l'ouest.

Les prestations comprennent le contrôle technique, géotechnique, topographique et environnemental des travaux de réhabilitation d'un ouvrage d'art dans le département du Noun, région de l'Ouest.

2. Consistance des prestations

Le Cocontractant devra:

- Surveiller l'exécution des travaux ;
- Assurer le contrôle technique et géotechnique de la mise en œuvre des travaux ;
- Proposer à la signature du Chef de Service du marché des ordres de services nécessaires à la bonne exécution des travaux;
- Veiller à l'assurance de la qualité et à l'application des mesures de protection de l'environnement;
- Veiller à l'établissement des plans de récolement.

Les prestations du titulaire sont définies de manière plus détaillée dans les Termes de Références.

3. Allotissement

Les prestations sont repartis en un (01) lot unique tel que présentés ci-après :

Région	Département	Tronçon	Portée (ml)	Délai (mois)	Coût prévisionnel (TTC)	Type d'intervention
OUEST	NOUN	rivière NSHI au PK 53+400 de la route régionale RO609 mantoum (prison) – massagam	45	7	15 000 000	contrôle technique et la surveillance des travaux de réhabilitation d'un pont définitif

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à tous les Bureaux d'Etudes Techniques de droit camerounais.

5. Financement

Les prestations, objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget du MINTP, Exercice 2019 Ligne Fonds Routier.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté à la Direction des contrats, Service des Appels d'Offres, situé au rez de chaussée

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des contrats, Service des Appels d'Offres situé au rez de chaussée
versement au Trésor Public d'une somme non remboursable au titre des frais d'acquisition du dossier de trente Mille (30 000) Francs.
Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant du Bureau d'Etude Technique désireux de participer à l'Appel d'Offres

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées
Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble où est logée la Cellule Spéciale de l'Enregistrement des Impôts (voie d'accès

En procédure d'urgence pour le contrôle technique et

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.

9. Delai de Livraison

La durée d'exécution des prestations est de sept (07) mois calendaire, la mobilisation étant fonction de la durée effective des tra

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué d
Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) moi
Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumiss

11. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation des dossiers administratif, technique et financier ou ne contenant pas l'offre

- Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Nota
- Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifi
- Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administrati

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

- L'ouverture des offres administrative et technique aura lieu le 13/06/2019 à 12 heures par la Commission Ministérielle de Pass
- Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment
- A l'issue de l'examen des pièces administratives et de l'évaluation des offres techniques, l'ouverture des offres financières sera

13. Critères d'évaluation

*. Critères éliminatoires :

Dossier administratif :

- a) Absence de l'original de la caution de soumission ;
- b) Absence après un délai de 48 heures après l'ouverture des plis, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'except
- c) Non-conformité après un délai de 48 heures après l'ouverture des plis, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique.

Offre technique :

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés en lieu et place des copies certifiées ou originaux ;
- b) Absence de la note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;
- c) Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois de
- d) Absence d'un Chef de mission remplissant les conditions de qualification et d'expérience spécifiques demandées dans le RP
- e) Absence d'une capacité de financement (Ligne de crédit disponible) d'au moins 4 800 000 (quatre millions huit cent mille) FC
- f) N'avoir pas obtenu une note technique supérieure ou égale à 70/100.

Offre financière :

- a) Offre financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes : lettre de soumission, bordereau des prix unitaires (E
- b) Omission dans l'offre financière (BPU, DQE et Sous-détail des prix) d'un prix unitaire quantifié.

*. Critères essentiels :

Les offres techniques :

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après:

- a) Qualification des experts et leur expérience dans le domaine du projet sur 40 points;
- b) Moyens techniques et matériels à mettre en place sur 40 points;
- c) Références du BET sur 18 points ;
- d) Attestation et rapport documenté de la visite de site sur 02 points.

Les offres financières :

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre aura été déclarée recevable à l'issue de l'examen de la conform

ci-après :

$$NM = \frac{MMd}{MS} \times 100$$

NM= Note relative au montant de l'offre financière du soumissionnaire ;

MMd= Montant évalué de l'offre la moins-disante;

MS = Montant évalué du soumissionnaire.

Une pondération sera faite entre la note technique et la note financière pour obtenir la note finale N (note technico-financière) su

$$N = \frac{(70 \times \text{Note Technique}) + (30 \times \text{Note Financière})}{100}$$

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux-disante, c'est-à-dire celle ay

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remis

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales (Sous-Direction d'accès en pavé) sise au quartier Mvog-Ada).

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°56/AONO/MINTP/CMPM/2019 DU 06 MAI 2019 EN
PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ÉQUIPEMENT DES SERVICES DU MINTP EN MOBILIER DE BUREAU
FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICE 2019, IMPUTATION : 53 36 470 04 34 00 10 2270**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLICS DU MINISTÈRE DES
TRAVAUX PUBLICS
IMPUTATION
53 36 470 04 34 00 10 2270.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget de l'exercice 2019, le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la République du Cameroun un Appel d'Offres pour l'équipement des services du MINTP en mobilier de bureau.

2. Consistance des prestations

Les prestations à réaliser dans le cadre du contrat comprennent les opérations suivantes :

LOT 1 :

- Acquisition de dix (10) Bureaux Directeur : Avec retour et caisson d'au moins trois (03) tiroirs à gauche avec clé ; Hauteur : 0,80 m ; Longueur : 2,20 m ; Largeur : 0,90 m ; Couleur : maronne ;
- Acquisition de vingt (20) Fauteuils Directeur : Avec système relaxant et modulable ; Dossier haut ; avec accoudoirs en bois ; Hauteur réglable ; Assise tournante ; Haut dossier revêtement en simili cuir ; Couleur : noire ; Pied en acier recouvert de bois sur 5 roulettes solides ;
- Acquisition de soixante (60) Bureaux des Experts/cadres : avec retour et caisson d'au moins trois (03) tiroirs à gauche avec clé ; Hauteur : 0,80 m ; Longueur : 1,80 m ; Largeur : 0,90 m ; Couleur : maronne ;
- Acquisition de quatre-vingt (80) Fauteuils secrétaires : Dossier haut revêtement en simili cuir ou tissu ; Bordures en acier ; Couleur : noire ou maronne ; Pieds en acier inox sur 5 roulettes ;
- Acquisition de dix (10) Armoires de rangement haute : Avec porte et coulissante ou équivalent ; Couleur : noire ou grise ; Hauteur : 2 m ? X ? 2,20 m ; Longueur : 1,10 m ? X ? 1,30 m ; Profondeur : 0,45 m ? X ? 0,60 m ;
- Acquisition de vingt-sept (27) Fauteuils visiteurs secrétaires : Pied en acier sans roulettes ; Couleur : noire ; Hauteur : 0,90 m ; Longueur : 0,85 m ; Profondeur : 0,40 m ; Accoudoirs rembourrés.

LOT 2 :

- Acquisition de deux (02) Bureaux Directeur : Avec retour et caisson d'au moins trois (03) tiroirs à gauche avec clé ; Hauteur : 0,80 m ; Longueur : 2,20 m ; Largeur : 0,90 m ; Couleur : maronne ;
- Acquisition de deux (02) Fauteuils Directeur : Avec système relaxant et modulable ; Dossier haut ; Avec accoudoirs en bois ; Hauteur réglable ; Assise tournante ; Haut dossier revêtement en simili cuir ; Couleur : noire ; Pied en acier recouvert de bois sur 5 roulettes solides ;
- Acquisition de deux (02) Bureaux des Experts : Avec retour et caisson d'au moins trois (03) tiroirs à gauche avec clé ; Hauteur : 0,80 m ; Longueur : 1,80 m ; Largeur : 0,90 m ; Couleur : maronne.
- Acquisition de deux (02) Fauteuils bureau expert : Couleur : noire ; Pied en acier sur 5 roulettes solides ;
- Acquisition de quinze (15) Fauteuils visiteurs pour Expert : Avec revêtement en Simili cuir ; Pied en acier sans roulettes ; Couleur : noire ; Hauteur : 0,90 m ; Longueur : 0,85 m ; Profondeur : 0,50 m ;
- Acquisition d'un (01) Bureau avec quatre (04) compartiments pour secrétariat : Avec retour en bois ou équivalent avec caisson de trois (03) tiroirs à gauche avec clé ; Hauteur : 0,75 m ? X ? 1,05 m ; Longueur : 2,00 m ? X ? 2,30 m ; Largeur : 1,80 m ? X ? 2,00 m ; Couleur : maronne ou grise ou noire ;
- Acquisition de trois (03) Fauteuils secrétaires : Haut dossier revêtement en simili cuir ou tissu ; Bordures en acier ; Couleur : noire ou maronne ; Pieds en acier inox sur 5 roulettes ;
- Acquisition de quatre (04) Fauteuils visiteurs : Pied en acier sans roulettes ; Couleur : noire ; Hauteur : 0,90 m ; Longueur : 0,85 m ; Profondeur : 0,40 m ; Accoudoirs rembourrés ;
- Acquisition d'un (01) Guéridon salon DP (Table basse) : Guéridon central vitré, piétement en bois laqué noir +1 plateau en bois en dessous ou équivalent pour salle d'attente (dimension 100*50*45) cm ;
- Acquisition de deux (02) Banquettes : Banquette chromée de 3 places ;
- Acquisition de trois (03) Armoires de rangement haute : Métallique haute avec porte et coulissante ou équivalent ; Couleur : noire ou grise ; Hauteur : 2 m ? X ? 2,20 m ; Longueur : 1,10 m ? X ? 1,30 m ; Profondeur : 0,45 m ? X ? 0,60 m ; Couleur : noire ou grise ;
- Acquisition de trois (03) Réfrigérateurs : Serrure de fermeture ; Gaz réfrigérant : R134 A ; Ouverture ou largeur d'entrée : 230 mm ; Type de porte : réversible ; Capacité utile : 125 l ? X ? 135 litres ; Classe énergétique : A+ ? X ? A+++ ; Porte avec poignée intégrée ; Froid statique ; Clayette en plastique : deux (02) min ; Commende interne par thermostat ; Hauteur : 0,80 m ? X ? 1 m ; Longueur : 0,40 m ? X ? 0,50 m ; Profondeur : 0,40 m ? X ? 0,50 m ; Bruit : 38db ? X ? 43db ; Eclairage intérieur ; Dégivrage manuel du réfrigérateur ;
- Acquisition de deux (02) Postes téléviseur : 32 pouces ;
- Acquisition d'un (01) Poste téléviseur salle de conférence : 42 pouces ;
- Acquisition d'un (01) Table de conférence de dix (10) places : En iroko ou équivalent ; Hauteur : 3 m ? X ? 4,5 m ; Largeur : 1,00 m ? X ? 1,20 m ;
- Acquisition de vingt (20) Fauteuils pour table de conférence : Couleur : noire ; Simili cuir ; Pied en acier sans roulettes ; Hauteur : 0,90 m ? X ? 1 m ; Longueur : 0,85 m ? X ? 0,90 m ;
- Acquisition d'une (01) Table de travail de (07) places : En bois ou équivalent ; Longueur : 1,90 m ? X ? 2,00 m ; Largeur : 0,90 m ? X ? 1,00 m ;
- Acquisition d'un (01) Salon en cuir de cinq (05) places : Canapé trois (03) places ; Fauteuil simple (01) places ;
- Acquisition de quatre (04) Fauteuils pour table de travail : Fauteuil pour table de travail ; Simili cuir ; Pied en acier sans roulettes ; Couleur : noire ; Hauteur : 0,90 m ; Longueur : 0,85 m ;
- Acquisition d'un (01) Tableau mural pour salle de conférence : Dimensions : 2 m X 1 m ; Couleur : blanches lisses et des feutres effaçables (Bleu, Rouge, Noir, Vert) ; Finition : lisse ; Hauteur : 2 m ? X ? 2,20 m ; Longueur : 1,10 m ? X ? 1,30 m ; Profondeur : 0,45 m ? X ? 0,60 m ;
- Acquisition de trois (03) Destricteurs de documents : Taille de coupe : 4 X 38 mm ; Type de coupe : croisée ; Capacité de feuilles 70 g/m² min : 17 ; Capacité de feuilles 80 g/m² min : 13 ; Volume réceptacle min : 34 litres ; Niveau de sécurité (DIN 66399) : P-4 ; Hauteur : 630 m ? X ? 650 m ; Largeur : 280 m ? X ? 300 m ; Profondeur : 430

m ? X ? 450 m ; Vitesse de destruction : 3,6m/min ; Cycle de fonctionnement : 24 ? X ? 300 min ; Technologie anti-bourrage ; Technologie destruction silencieuse ; Peut détruire : Agrafes, Trombones, cartes bancaire, CD et DVD ; Système d'économiseur d'énergie ; Bac extractible ; Couleur : noir ; Type de matériel : Métal.

Les prestations sont réparties en deux (02) lots comme suit :

N° lots	Intitulées	Délais (jours)	Montants prévisionnels TTC
Lot 1	Equipement en mobilier de bureau du Ministère des Travaux Publics	60	81 470 000
Lot 2	Equipement en mobilier de bureau du Ministère des Travaux Publics	60	18 530 000
Total		60	100 000 000

4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais fournisseurs de biens et services.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement publics du Ministère des Travaux Publics, exercice 2019, ligne 53 36 470 04 34 00 10 2270.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté auprès des services du Maître d'Ouvrage, Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, (au rez de chaussé de l'immeuble KEANO, abritant certains service du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble où est logée la Cellule Spéciale de l'enregistrement des impôts (voie d'accès en pavés, sise au quartier MVOG-ADA).

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être obtenu dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment à la Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, au rez de chaussé de l'immeuble KEANO ,abritant certains service du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble où est logée la Cellule Spéciale de l'enregistrement des impôts(voie d'accès en pavés, sise au quartier MVOG-ADA), sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de cent mille (100 000) Francs CFA .

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devra être déposée dans les services du Maître d'Ouvrage, Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, au rez de chaussé de l'immeuble KEANO, abritant certains service du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble où est logée la Cellule Spéciale de l'enregistrement des impôts (voie d'accès en pavés, sise quartier MVOG-ADA), au plus tard ,le 13/06/19 à 11 heures et devra porter la mention :

**« Appel d'Offres National Ouvert
N°56/AONO/MINTP/CMPM /2019 DU 06/05/19
En procédure d'urgence pour l'équipement des services du MINTP en mobilier de bureau
Financement : Budget MINTP, Exercice 2019, Imputation : 53 36 470 04 340010 2270
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage est de soixante (60) jours par lot, Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de livraison.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, pour chaque lot postulé, d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) d'unedurée de validité de cent vingt (120) jours, établi selon le modèle indiqué dans le DAO, par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministre en charge des finances. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après :

N° Lot	Montant de la Caution de soumission
Lot 1	1 250 000
Lot 2	280 000

L'absence du cautionnement provisoire dans le DAO entraîne à l'ouverture le rejet systématique de l'offre et sa non-conformité accorde au soumissionnaire un délai maximum de quarante-huit heures (48h) pour la rendre conforme.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date initiale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de la Demande de Cotation. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis de Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque et des compagnies d'assurances agréées et habilitées à émettre des cautions dans la cadre des Marchés Publics.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administrative, technique et financière aura lieu le 13/06/19 à 12 heures par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés auprès du Ministre des Travaux Publics, siégeant à la salle de réunion de ladite commission sise à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1er étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2eme étape Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3ème étape Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

*. Critères éliminatoires

a) Dossier administratives :

- Absence de l'original de la caution de soumission;
- Absence après un délai de 48 heures après l'ouverture des plis, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission;
- Non-conformité après un délai de 48 heures après l'ouverture des plis, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique;

b) Dossier technique pour absence de l'une des pièces suivantes :

- La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP;
- Absence d'un Certificat de garantie d'un (01) an du matériel proposé ;
- Non satisfaction des spécifications techniques du matériel ;
- Absence d'une capacité de financement (Ligne de crédit disponible) d'au moins 24 450 000 (vingt-quatre millions quatre cent cinquante mille) FCFA pour le lot 1 et 5 560 000 (cinq millions cinq cent soixante mille) FCFA pour le lot 2 ;

c) Dossier financier incomplet ou absence de l'une des pièces suivantes :

- Une soumission timbrée et signée ;
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) (pièce 6) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres;
- Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;
- Le sous – détail des prix unitaires.

d) Omission d'un prix quantifié ;

e) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

f) N'avoir pas obtenu au moins un total de 4 critères sur l'ensemble des 5 critères essentiels ;

*. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 5 critères essentiels comme suit :

a) Présentation de l'offre sur 01 critère ;

b) Service après-vente 01 critère ;

c) Planning et délai de livraison sur 01 critère ;

d) Expérience du soumissionnaire dans la fourniture du Mobilier de bureau sur 02 critères.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

Il ne peut être attribué au maximum qu'un (01) lot par soumissionnaire au titre de cet Appel d'Offres.

15. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de Quatre Vingt Dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, au rez de chaussé de l'immeuble KEANO, abritant certains service du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble où est logée la Cellule Spéciale de l'enregistrement des impôts (voie d'accès en pavés, sise au quartier MVOG-ADA) au Ministère des Travaux Publics.

YAOUNDE le 6 Mai 2019

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE D'OLAMZE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 005 / AONO/ PU/RS/DVNT/C-OLAMZE/CDPM/ 2019 DU 06 MAI 2019 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES RURALES CARREFOUR MEKO'OSSI 1 - MENGUIKOM (7KM) : NDALAMA - PONT RIVIERE WORRO (4 KM) ET AKAK —ABANG (3KM) DANS LA COMMUNE D'OLAMZE, POUR LE COMPTE DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS FINANCEMENT: BIP MINDDEVEL 2019.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'OLAMZE, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour les travaux de réhabilitation des routes rurales Carrefour MEKO'OSSI 1 —MENGUIKOM (7 km) ; NDALAMA —Pont Rivière WORRO et AKAK —ABANG (3km) dans la Commune d'OLAMZE, pour le compte du Ministère des Travaux Publics.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment : l'Installation de chantier et les travaux préliminaires l'emprise de la route les terrassements généraux ; et l'assainissement pour un montant toutes taxes comprises de Vingt sept millions sept cent soixante dix sept mille sept cent (27 777 700) francs CFA.

3. Cout Prévisionnel

Vingt sept millions sept cent soixante dix sept mille sept cent **(27 777 700) francs CFA.**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de Bâtiment et des Travaux Publics de droit Camerounais.

5. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie d'OLAMZE dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de paiement d'une somme non remboursable au titre de frais de dossier de **quarante mille (40 000) francs CFA** versée à la Recette Municipale d'OLAMZE. Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

6. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles. devra être déposée contre récépissé au secrétariat de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Vallée du NTEM, sise à la Préfecture d'AMBAM **au plus tard le 27/05/2019 à 14 heures** précises, heure locale et devra porter la mention

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°005/AONO/PU/RS/DVNT/C-OLAMZE/CDPM/ 2019 DU 06/05/2019

**POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES RURALES CARREFOUR MEKO'OSSI 1 -
MENGUIKOM
(7km) ; NDALAMA - PONT RIVIERE WORRO (4 km) ET AKAK —ABANG (3km) DANS LA
COMMUNE D'OLAMZE. POUR LE COMPTE DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE POUILLEMENT »**

Toute offre non produite en sept exemplaires et non conforme aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

7. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de Commencer les travaux.

8. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement bancaire provisoire de , **cinq cent cinquante cinq mille cinq cent cinquante quatre (555 554) francs CFA** établi par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le MINFI et en règle vis-à-vis de la COBAC. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres, ou dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre commande, après constitution du cautionnement définitif.

N.B. Ce cautionnement peut être remplacé par un chèque certifié, un chèque bancaire ou une hypothèque légale

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres qui se fera en un seul temps. **aura lieu le 27 Mai 2019 à 15 heures** précises, heure locale à la Préfecture d'AMBAM. par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Vallée du NTEM siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

10. Critères d'évaluation

Les offres retenues après vérification des pièces administratives seront évaluées sur la base des principaux critères de notation ci-après :

Critères éliminatoires :

dossier administratif incomplet:

fausse déclaration ou pièce falsifiée

Manoeuvres frauduleuses

- dossier technique incomplet ;

- omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié

- offre financière incomplète ;

absence ou insuffisance de la caution de soumission.

Critères essentiels

Présentation générale de l'offre

Références de l'entreprise ;

Moyens matériels ;

Personnel d'encadrement de l'entreprise ;

Propositions techniques ;

Capacité financière de l'entreprise

Méthodologie d'exécution de chaque tâche Planning d'exécution des travaux :

- Visite des lieux et rapport de visite.

Seules les soumissions qui auront obtenus au moins 70% de « oui » à l'offre technique seront admises à l'analyse financière. Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes datant de moins de trois (03) mois.

Chaque soumissionnaire devra joindre à sa proposition financière, un modèle de soumission faisant ressortir les coûts hors taxes et toutes les taxes comprises et le délai d'exécution des prestations

11. Attribution

La Lettre Commande est attribuée au soumissionnaire dont l'offre a été déclarée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter les travaux de façon satisfaisante et donc l'offre aura été évaluée la moins disante.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise de l'offre.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Vallée du NTEM, sise à la Préfecture d'AMBAM ou à la Mairie d'OLAMZE.

AMBAM le 14 Mai 2019

Le MAIRE

ASSOUMOU ESSONO Roger

COMMUNE D'OLAMZE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 006/AONO/PU/RS/DVNT/C-OLAMZE/CDPM/2019 DU 06 MAI 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE PLATEFORME MULTISPORTS AU CENTRE VILLE D'OLAMZE, ARRONDISSEMENT D'OLAMZE, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM, POUR LE COMPTE DU MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL FINANCEMENT: BIP MINDDEVEL 2019.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
53 27 351 01 641836 2224 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'OLAMZE, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour les travaux de construction d'une plateforme multisports au centre ville d'OLAMZE, Arrondissement d'OLAMZE, Département de la Vallée du NTEM, pour le compte du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment . les travaux préparatoires, les terrassements et la construction de la plateforme, la clôture grillagée de sécurité. le revêtement et marquage au sol pour détermination des aires de jeu, l'éclairage et équipement des aires de jeu, la construction d'un bloc latrines (Toilettes hommes et femmes), pour un montant toutes taxes comprises de soixante quinze millions (75 000 000) francs CFA

3. Cout Prévisionnel

montant toutes taxes comprises de soixante quinze millions **(75 000 000) francs CFA**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de Bâtiment et Travaux Publics de droit Camerounais.

5. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie d'OLAMZE dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de paiement d'une somme non remboursable au titre de frais de dossier de **quatre vingt mille (80 000) francs CFA** versée à la Recette Municipale d'OLAMZE. Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant [entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

6. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles. devra être déposée contre récépissé au secrétariat de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Vallée du NTEM, sise à la Préfecture d'AMBAM **au plus tard le 27 MAI 2019 à 14 heures précises**, heure locale et devra porter la mention •

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 006 /AAONO/PU/RS/DVNT/C-OLAMZE/CDPM/ 2019 DU 06MAI 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE PLATEFORME MULTISPORTS AU CENTRE VILLE D'OLAMZE, ARRONDISSEMENT D'OLAMZE, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM. POUR LE COMPTE DU MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Toute offre non produite en sept exemplaires et non conforme aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

7. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de Quatre (04) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de Commencer les travaux

8. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement bancaire provisoire de **un million cinq cent mille (1 500 000) francs CFA** établi par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le MINF I et en règle vis-à-vis de la COBAC Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres, ou dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre commande, après constitution du cautionnement définitif.

N.B. Ce cautionnement peut être remplacé par un chèque certifié. un chèque bancaire ou une hypothèque légale.

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres qui se fera en un seul temps. **aura lieu le 27 MAI 2019 à 15 heures précises**. heure locale à la Préfecture d'AMBAM. par la Commission Départementale de Passation des Marchés publics de la Vallée du NTEM siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

10. Critères d'évaluation

Les offres retenues après vérification des pièces administratives seront évaluées sur la base

des principaux critères de notation ci-après :

Critères éliminatoires :

dossier administratif incomplet;

- fausse déclaration ou pièce falsifiée

- Manoeuvres frauduleuses

- dossier technique incomplet ;

- omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié offre financière incomplète absence ou insuffisance de la caution de soumission.

Critères essentiels

Présentation générale de l'offre :

Références de l'entreprise ;

Moyens matériels ;

Personnel d'encadrement de l'entreprise

Propositions techniques :

Capacité financière de l'entreprise ;

Méthodologie d'exécution de chaque tâche

Planning d'exécution des travaux :

Visite des lieux et rapport de visite.

Seules les soumissions qui auront obtenus au moins 70% de « oui » à l'offre technique seront admises à l'analyse financière.

11. Attribution

Le Marché est attribué au soumissionnaire dont l'offre a été déclarée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter les travaux de façon satisfaisante et donc l'offre aura été évaluée la moins disante.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise de l'offre.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Vallée du NTEM. sise à la Préfecture d'AMBAM ou à la Mairie d'OLAMZE.

AMBAM le 6 Mai 2019

Le MAIRE

ASSOUMOU ESSONO Roger

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/CUD/CIPM/2019 DU 13/05/2019 RELATIF AU PROJET D'ADRESSAGE : FOURNITURE ET POSE DES PLAQUES DE NUMEROTATION DES IMMEUBLES DANS LA COMMUNE DE DOUALA 4 FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA – EXERCICES 2019 ET 2020

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture et pose des plaques de numérotation des immeubles dans la Commune de Douala 4.

2. Consistance des prestations

Les prestations consistent essentiellement en la fourniture et à la pose des plaques de numérotation des immeubles de couleur bleue caraïbe entièrement émaillées ainsi qu'à la mise sur pied d'une base de données géo-référencée des plaques posées dans la Commune de Douala 4.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **quatre-vingt-dix millions (90 000 000) francs FCFA**.

4. Allotissement

Les prestations objet du présent appel d'offres constituent un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de droit camerounais.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de la Communauté Urbaine de Douala, Exercice 2019 et suivant.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, à l'adresse ci-après :

Communauté Urbaine de Douala
Sous-direction de Passation des Marchés Publics
279, rue Victoria – Hôtel de Ville à Bonanjo
BP 43 Douala – Cameroun ; Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, à la Sous-direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279, rue Victoria – Hôtel de Ville à Bonanjo, BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950, contre présentation d'un reçu de versement de la somme non remboursable de **90 000 (quatre-vingt-dix mille) FCFA** payable dans le compte spécial CAS-ARMP N° 335988 00001 – 89 ouvert auprès des agences BICEC des chefs-lieux de Régions et dans les villes de Limbé et Dschang. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise ou groupement d'entreprises désireuse(s) de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français et/ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Sous-direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279, rue Victoria – Hôtel de Ville à Bonanjo, BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950, au plus tard le **13/06/2019 à 12 heures précises, heure locale** et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°014/AONO/CUD/CIPM/2019
DU 13/05/2019**

**RELATIF AU PROJET D'ADRESSAGE : FOURNITURE ET POSE DES PLAQUES DE NUMEROTATION DES
IMMEUBLES DANS LA COMMUNE DE DOUALA 4.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **Six (6) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO d'un montant de : **Un million huit cent mille (1.800.000) francs CFA.** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives, les offres techniques et financières aura lieu le **13/06/2019 à 13 heures, heure locale** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1^{er} à Bonanjo.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'offre.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Ces critères entraînent le rejet de l'offre du soumissionnaire.

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis 48 heures après l'ouverture des Offres ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif ;
- Les fausses déclarations ou les falsifications de pièces ;
- Le non-respect de deux (02) critères essentiels ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- La présence dans le répertoire des entreprises défaillantes publiées par le MINMAP.

Critères essentiels

- a) Le Chiffre d'affaires.
- b) Les références de l'entreprise.
- c) L'expérience du personnel.
- d) La Note méthodologique plus matériel ;
- e) La preuve de l'acceptation des conditions du Marché.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, disposant des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse ci-après :

Communauté Urbaine de Douala
Sous-direction de Passation des Marchés Publics
279, rue Victoria – Hôtel de Ville de Douala à Bonanjo
BP : 43 Douala – Cameroun ; Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950.

Dénonciation en cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la MINMAP ou envoyer un « SMS » aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 748.

DOUALA le 13 Mai 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TRAVAUX PUBLICS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°005/AONO/MINTP/CIPM-ENSTP/2019 DU 14 MAI 2019 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA
TOITURE DE L'AMPHI 500 DE L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TRAVAUX PUBLICS DE
YAOUNDÉ**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur de l'ENSTP lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la sélection d'une entreprise devant exécuter **les travaux de réhabilitation de la toiture de l'amphi 500 de l'École Nationale Supérieure des Travaux Publics de Yaoundé.**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'offres comprennent les corps d'état prévus au cadre du devis quantitatif et estimatif notamment :

- Travaux préliminaires et installation de chantier ;
- Travaux d'étanchéité sur l'acrotère ;
- Remplacement des tôles de rives ;

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de ces prestations est de 50.000.000 (cinquante millions) Francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux constituent en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit camerounais, justifiant de bonnes aptitudes en matière des travaux de construction de bâtiment recevant du public.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le **Budget d'Investissement Public du MINTP, Exercice 2019.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au **Secrétariat du Maître d'ouvrage à l'ENSTP de Yaoundé, BP 510 Yaoundé, Téléphone 222 23 09 44, Fax 222 22 18 16**, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu au **Secrétariat du Maître d'ouvrage à l'ENSTP de Yaoundé, BP 510 Yaoundé, Téléphone 222 23 09 44, Fax 222 22 18 16**, dès publication du présent avis, contre la présentation d'un reçu de **versement d'une somme non remboursable de 50 000 (cinquante mille) Francs CFA** dans le compte CAS-ARMP N° 335 988 60001-94 dans l'une des agences de la BICEC.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au secrétariat du Maître d'Ouvrage, à l'ENSTP de Yaoundé, au plus tard le **12 juin 2019 à 12 heures**, heure locale, soit par poste en courrier recommandé avec accusé de réception, soit déposée contre récépissé et devra porter la mention :

« **Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°005/AONO/MINTP/CIPM-ENSTP/2019 du 14 mai 2019 pour les travaux de réhabilitation de la toiture de l'amphi 500 à l'École Nationale Supérieure des Travaux Publics de Yaoundé** ».

« **A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement.** »

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 1 000 000 (Un million) de francs CFA, établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le ministère chargé des finances et dont la liste figure dans les pièces du DAO, valable pendant 30 (trente) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète par rapport aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Toutefois, en cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question. Cependant, l'absence ou la non-conformité à l'ouverture des plis de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre, agréé par le Ministère chargé des Finances, entraîne le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le **12 juin 2019, à 13 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'ENSTP dans la salle de lecture de la bibliothèque de l'École Nationale Supérieure des Travaux Publics de Yaoundé**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

14.1 Principaux critères éliminatoires :

- Absence de la caution de soumission,
- Non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Dossier technique incomplet ;
- Dossier financier incomplet ;
- Omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de note méthodologique et du planning de chantier ;
- Non satisfaction de 80% des critères essentiels
- Figurer sur la liste des entreprises défaillantes publiées par le MINMAP.

14.2 Principaux critères essentiels :

N°	Activité
A)	Personnel d'encadrement (référence, qualification et CV)
B)	les références de l'entreprise
C)	la disponibilité du matériel et des équipements essentiels
D)	l'organisation, la conduite des travaux, le planning
E)	la présentation des offres

Le non-respect d'au moins 80% des rubriques entraîne l'élimination de l'offre pour l'analyse financière.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat de la Direction de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics à Yaoundé, BP 510, Tél. : 222 23 09 44 Fax : 222 22 18 16.

YAOUNDE le 13 Mai 2019

Le DIRECTEUR

NKENG GEORGE ELAMBO

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU DJA ET LOBO

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 012/AONO/RS/DDL/CDPM/2019 DU 07/05/2019, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS PONTS DEFINITIFS DANS LE DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

L'Appel d'Offres porte sur l'exécution des travaux de construction de certains ponts dans le Département de Dja et Lobo.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes:

- Installation;
- Terrassement généraux ;
- Fondation et culée ;
- Tablier en béton armé ;
- Equipement ;
- Maintien de la circulation.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'ensemble des travaux prévus dans le présent Appel d'Offres National Ouvert est de :

Lot 1 : 40.000.000 (Quarante Millions) FCFA Toutes Taxes Comprises.

Lot 2 : 37.000.000 (Trente Sept Millions) FCFA Toutes Taxes Comprises.

4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'investissement public exercice 2019. Le coût prévisionnel de l'ensemble des travaux prévus dans le présent Appel d'Offres National Ouvert est de :

Lot 1 : 40.000.000 (Quarante Millions) FCFA Toutes Taxes Comprises.

Lot 2 : 37.000.000 (Trente Sept Millions) FCFA Toutes Taxes Comprises.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté auprès des Services de la préfecture de Sangmélina.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dans les services de la préfecture de Sangmélina, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier **de 80.000 (Quatre- vingt Mille) Francs CFA**. Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant le prestataire désireux de participer à la consultation.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tel, devra parvenir dans les services de l'autorité contractante, notamment à la préfecture de Sangmélina, au plus tard **le 28/05/2019 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention :

«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 012/AONO/RS/DDI/CDPM/2019 DU 07/05/2019, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS PONTS DEFINITIFS DANS LE DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO.

FINANCEMENT : BIP MINTP - EXERCICE 2019.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

9. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux de chaque lot est de 05 (cinq) mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission), établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier rang, agréé par le Ministre en charge des Finances et d'un montant égal à :

- Huit cent mille (800.000) francs CFA pour le lot 1 ;
- Sept cent quarante mille (740.000) francs CFA pour le lot 2.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres **aura lieu le 28/05/2019 dès 15 heures** précises, dans la salle de conférence de la Préfecture de Sangmélima.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{er} étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence ou non-conformité non régularisé après 48 heures d'une des pièces du dossier administratif ;
- c) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique;
- d) Offre Technique incomplète pour absence de:

La déclaration sur l'honneur de la visite des lieux et du rapport de visite de lieux ;

La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP;

D Un Conducteur de travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres ;

D Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ,

e) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE;

f) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes: D Une soumission ;

D Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;

D Le détail quantitatif et estimatif (DQE); D Le sous-détail des prix unitaires ;

g) N'avoir pas obtenu au moins un total de 07 critères sur l'ensemble des 10 à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.

Critères essentiels :

Les offres techniques seront notées en fonction des dix (10) critères essentiels ci-après :

1. Personnel d'encadrement de l'Entreprise sur trois (03) critères ;
2. Le Matériel de chantier à mobiliser sur deux (02) critères ;
3. Références de l'Entreprise sur cinq (05) critères.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis. Tous les deux lots peuvent être attribués à une entreprise.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour le dépôt des offres

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus dans les services de l'autorité contractante, notamment à la Préfecture de Sangmélina

SANGMELIMA le 7 Mai 2019

Le PRÉFET

KOULBOUT DAVID

MINISTÈRE DES DOMAINES DU CADASTRE ET DES AFFAIRES FONCIÈRES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°000019/AONR/MINDCAF/CIPM/2019 DU 10 MAI 2019 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE COMPLÈTE DES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE PILOTE À USAGE DE LOGEMENTS POUR LES
RESPONSABLES DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE SIS À NSAM À YAOUNDÉFINANCEMENT : BUDGET
MINDCAF, EXERCICE 2019**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET DU MINDCAF AU TITRE DE L'EXERCICE 2019
IMPUTATION
N°53 37 482 03 330004 2228.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la protection et du développement du patrimoine de l'Etat, le Ministre des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières lance un Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence pour la maîtrise d'œuvre complète des travaux de construction d'un immeuble pilote à usage de logements pour les Responsables de l'Administration publique sis à Nsam à Yaoundé.

Le présent appel d'offres fait suite à la sollicitation à manifestation d'intérêt N°000006/AAMI/MINDCAF/SG/DAG/SDBMM/SMP du 12 février 2019.

2. Consistance des prestations

Les prestations consistent notamment à :

- produire un dossier technique des ouvrages conformément aux termes de référence ;
- contrôler et suivre les travaux de construction d'un bâtiment R+3 à usage de logement.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de FCFA 40 917 000 (quarante millions neuf cent dix-sept mille).

4. Allotissement

Les prestations sont constituées d'un (01) lot unique défini ci-après : maîtrise d'œuvre complète des travaux de construction d'un immeuble pilote à usage de logements pour les Responsables de l'Administration publique sis à Nsam à Yaoundé.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux bureaux d'études techniques ci-après : AFRIKAN METHOD SARL, CAMEROUN ENGINEERING SARL, I.A.C SARL et PRISMA SARL.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget du MINDCAF au titre de l'exercice 2019, sur la ligne d'imputation budgétaire N°53 37 482 03 330004 2228.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINDCAF, sis au 1^{er} étage de l'Immeuble Ministériel N°2 à Yaoundé, porte N°102, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés Publics du MINDCAF, sis au 1^{er} étage de l'Immeuble Ministériel N°2 à Yaoundé, porte N°102, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de FCFA 50 000 (cinquante mille), payable au Trésor Public.

9. Délai de Livraison

Le délai de réalisation des prestations est de dix (10) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de FCFA 818 340 (huit cent dix-huit mille trois cent quarante) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, etc.), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 14 juin 2019 à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINDCAF, dans la salle des conférences sise au 2^{ème} étage de l'Immeuble Ministériel N°2 à Yaoundé, porte N°235.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 80% des points.

13. Critères d'évaluation

*. Critères éliminatoires

- pièces falsifiées ou fausses déclarations ;

- absence d'une pièce administrative ou la non-conformité d'une pièce administrative requise après un délai de 48 heures après ouverture des offres ;
- non-satisfaction à au moins 80% des points ;
- absence du personnel d'encadrement à la qualification minimale requise.

*. Critères essentiels

Le dossier technique sera évalué sur cent (100) points et selon les critères ci-après :

Capacité financière d'au moins 20 millions, délivrée par une banque ou un organisme financier agréé par le Ministre des Finances	/15
Références du soumissionnaire	/35
Expérience du personnel d'encadrement	/50

N.B : Seuls les candidats qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à quatre-vingt pour cent (80%), seront qualifiés à l'ouverture de leurs offres financières.

14. Méthode de sélection du consultant

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité – coût (mieux disant) conformément aux procédures décrites dans le présent DAO. Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura obtenu la note finale la plus élevée.

La note finale N sera calculée par la combinaison pondérée des notes technique et financière suivant la formule ci-après :

$$N = 70 \times \text{Note technique (N}_t\text{)} + 30 \times \text{Note financière (N}_f\text{)}$$

100

La note financière (N_f) est obtenue de la façon suivante :

Soit F_m le montant de la proposition la moins disante, sa note financière sera prise égale à 100 points. Les notes des autres soumissionnaires calculées à partir de la note financière de la proposition la moins disante sera obtenue par la formule :

$$N_f = 100 \times \frac{F}{F_m}$$

F

F_m = le montant de la proposition la moins disante

F = le montant de la proposition considérée

Le soumissionnaire présentant la note finale la plus élevée sera déclaré adjudicataire du marché.

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la mieux disante, en incluant le cas échéant les rabais proposés.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINDCAF, sis au 1^{er} étage de l'Immeuble Ministériel N°2 à Yaoundé, porte N°102.

NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un sms au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ».

YAOUNDE le 10 Mai 2019

Le MINISTRE

EYEBE AYISSI Henri

MINISTÈRE DES DOMAINES DU CADASTRE ET DES AFFAIRES FONCIÈRES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°000020/AONR/MINDCAF/CIPM/2019 DU 10 MAI 2019 POUR LA MISE EN RÉSEAU ET LA
CENTRALISATION DES INFORMATIONS SUR LES RECETTES DOMANIALES, CADASTRALES ET
FONCIÈRES FINANCEMENT : BUDGET MINDCAF, EXERCICE 2019**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET DU MINDCAF
IMPUTATION
N°53 37 484 14 340010 2249.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la sécurisation des recettes domaniales, cadastrales et foncières, le Ministre des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières lance un Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence pour la mise en réseau et la centralisation des informations sur les recettes domaniales, cadastrales et foncières.

Le présent appel d'offres fait suite à la sollicitation à manifestation d'intérêt N°000007/AAMI/MINDCAF/SG/DAG/SDBMM/SMP du 12 février 2019.

2. Consistance des prestations

Les prestations consistent notamment à :

- procéder à une étude diagnostic des travaux d'implémentation de l'application de gestion des recettes domaniales dans les 58 départements ;
- mettre à jour l'application de gestion des postes de recettes et mutualiser les bases de données en exploitation dans les cinquante-huit (58) postes de recettes ;
- mettre à niveau le serveur du MINDCAF et aménager la salle serveur ;
- acquérir et déployer des modems avec fourniture d'accès internet ;
- acquérir les équipements informatiques et déployer les nouveaux postes de recettes ;
- déployer la messagerie du MINDCAF.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de FCFA 79 000 000 (soixante dix-neuf millions).

4. Allotissement

Les prestations sont constituées d'un (01) lot unique défini ci-après : mise en réseau et centralisation des informations sur les recettes domaniales, cadastrales et foncières.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux bureaux d'études techniques ci-après : DECO TRADING GROUP, DITA CONSEIL et EMC ENGINEERING.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget du MINDCAF au titre de l'exercice 2019, sur la ligne d'imputation budgétaire N°53 37 484 14 340010 2249.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINDCAF, sis au 1^{er} étage de l'Immeuble Ministériel N°2 à Yaoundé, porte N°102, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés Publics du MINDCAF, sis au 1^{er} étage de l'Immeuble Ministériel N°2 à Yaoundé, porte N°102, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de FCFA 100 000 (cent mille), payable au Trésor Public.

9. Delai de Livraison

Le délai de réalisation des prestations est de six (06) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de FCFA 1 580 000 (un million cinq cent quatre vingt mille) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, etc.), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 13 juin 2019 à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINDCAF, dans la salle des conférences sise au 2^{ème} étage de l'Immeuble Ministériel N°2 à Yaoundé, porte N°235.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 80% des points.

13. Critères d'évaluation

*. Critères éliminatoires

- pièces falsifiées ou fausses déclarations ;

- absence d'une pièce administrative ou la non-conformité d'une pièce administrative requise après un délai de 48 heures après l'ouverture des offres ;
- non-satisfaction à au moins 80% des points ;
- absence du personnel d'encadrement à la qualification minimale requise.

*. Critères essentiels

Le dossier technique sera évalué sur cent (100) points et selon les critères ci-après :

Références du soumissionnaire	/30
Expérience du personnel d'encadrement	/30
Note méthodologique	/40

N.B : Seuls les candidats qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à quatre-vingt pour cent (80%), seront qualifiés à l'ouverture de leurs offres financières.

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la mieux disante, en incluant le cas échéant les rabais proposés.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINDCAF, sis au 1^{er} étage de l'Immeuble Ministériel N°2 à Yaoundé, porte N°102.

NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un sms au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ».

YAOUNDE le 10 Mai 2019

Le MINISTRE

EYEBE AYISSI Henri

MINISTÈRE DES DOMAINES DU CADASTRE ET DES AFFAIRES FONCIÈRES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE
D'URGENCE N°000021/AONO/MINDCAF/CIPM/2019 DU 10 MAI 2019 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE LA RÉSIDENCE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL SISE À
BASTO FINANCEMENT : BUDGET DU MINEPAT, EXERCICES 2018 ET 2019 LIGNE D'IMPUTATION
BUDGÉTAIRE : 94 709 07 110000 2209**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET DU MINEPAT,

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Développement du Patrimoine de l'Etat, le Ministre des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction de la résidence du Président du Conseil Constitutionnel sise à Bastos.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent :

- les travaux de béton armé
- les travaux de maçonnerie
- les travaux de menuiserie bois, métallique et alu
- les travaux de peinture
- les travaux de plomberie sanitaire
- les travaux d'électricité
- les travaux de charpente et couverture

3. Cout Prévisionnel

BUDGET PREVISIONNEL (EN FCFA) : 272 659 992 (deux cent soixante-douze millions six cent cinquante-neuf mille neuf cent quatre-vingt-douze).

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun, spécialisées dans le domaine des travaux publics et jouissant de capacités juridiques, financières et techniques suffisantes.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget du MINEPAT, exercices 2018 et 2019.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales, Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés Publics du Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières sis à l'Immeuble Ministériel N°2, porte 102, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières, dès publication du présent avis, sur présentation de l'original de la quittance de versement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA payable au Trésor Public.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés Publics du MINDCAF, au plus tard le 13 juin 2019 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention :

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°000021/AONO/MINDCAF/CIPM/2019
DU 10 MAI 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA RESIDENCE DU PRESIDENT DU CONSEIL
CONSTITUTIONNEL SISE A BASTOS,
A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Ministre des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières pour la réalisation des travaux est de huit (08) mois.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie et authentifiée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, valable pendant cent vingt (120) jours après la date limite de dépôt des offres, d'un montant de 5 453 200 (cinq millions quatre cent cinquante trois mille deux cents) FCFA.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, etc.), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres ou être valide pour l'exercice budgétaire en cours.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres technique et financière aura lieu le 13 juin 2019 à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINDCAF, dans la salle des conférences du MINDCAF à la porte N°235, sise au 2^{ème} étage de l'Immeuble Ministériel N°2.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

12. Critères d'évaluation

*. Critères éliminatoires

- non-conformité ou l'absence d'une pièce administrative requise après un délai de 48 heures après l'ouverture des offres ;
- documents falsifiés ou fausses déclarations ;
- non-satisfaction à au moins 4/5 des critères de qualification ;
- absence d'un prix unitaire quantifié.

*. Critères de qualification

Les critères essentiels renseignent sur la qualification technique des candidats.

JDM n° 1805 du 14 Mai 2019

Page 75 sur 172

Tel: (+237) 222 22 00 09. E-mail:pridesoft@armp.cm

15/05/2019



Evaluation des offres techniques

Les offres techniques seront évaluées de façon binaire et en fonction des critères de qualification ci-après :

N°	CRITERES DE QUALIFICATION	OBSERVATIONS
I	La capacité financière du soumissionnaire	02 sous-critères
II	Les références de l'entreprise	02 sous-critères
III	Le personnel d'encadrement	10 sous-critères
IV	L'organisation du chantier et le planning d'exécution des travaux	06 sous-critères
V	L'attestation de visite de site	01 sous-critère

13. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales, Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés Publics du Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières sis à l'Immeuble Ministériel N°2, porte N°102, dès publication du présent avis.

NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un sms au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ».

YAOUNDE le 10 Mai 2019

Le MINISTRE

EYEBE AYISSI Henri

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE^o
014/AONO/MINSANTE/CIPM/18 DU 08 MAI 2019 POUR LA FOURNITURE DE DOUZE (12) VEHICULES
PICK-UP 4X4 ET DE DEUX (02) VEHICULE STATION WAGON 4X4 AU MINISTERE DE LA SANTE
PUBLIQUE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BIP 2019 DU MINSANTE
IMPUTATION
53 40 530 06 34 0020 2280.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de la Santé Publique lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture de douze (12) véhicules pick-up double cabine 4x4 et deux (02) véhicules station wagon 4x4 au Ministère de la Santé Publique.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent appel d'offres concernent la fourniture de douze (12) véhicules pick-up double cabine 4x4 et deux (02) véhicules station wagon 4x4 au Ministère de la Santé Publique.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de 400 000 000 FCFA toutes taxes comprises.

4. Allotissement

La fourniture est faite en deux lots (02) lots ainsi qu'il suit :

N° Lot	Désignation	Imputation	Montant prévisionnel
1	Acquisition de 2 véhicules station wagon 4x4 pour le Cabinet du MINSANTE	53 40 530 06 34 0020 2280	100 000 000
2	Acquisition de 3 véhicules pick-up 4x4 de supervision pour l'appui budgétaire		300 000 000

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à tous les concessionnaires automobiles installés au Cameroun.

6. Financement

L'acquisition des véhicules objet du présent Appel d'Offres est financé par le BIP 2019 du MINSANTE, imputations : 53 40 530 06 34 0020 2280.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service de Marchés du MINSANTE, sis à l'immeuble de la Santé situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé, Tél. /Fax : 222 22-10-21, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Marchés du MINSANTE, sis à l'immeuble de la Santé situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé Tél./Fax : 222 22-10-21, dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement d'une somme non remboursable de deux cent mille francs CFA (200.000 FCFA), payable au Trésor Public

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel, devra parvenir au Secrétariat du Service des Marchés, sis à l'adresse susmentionnée à l'article 5, au plus tard le 11/06/2019 à 13 heures, heure locale et devra porter la mention :

*«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 014/AONO/MINSANTE/CIPM/19 DU 08 MAI 2019
POUR LA FOURNITURE DE DOUZE (12) VEHICULES PICK-UP 4X4 ET DEUX (02) VEHICULES STATION WAGON
4x4 AU MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de trente jours (30) jours.
La fourniture sera livrée au Garage Administratif Central.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure à la pièce 11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et d'un montant fixé à 1 500 000 FCFA (un million cinq cent mille francs CFA) pour le lot N°1 et 4 500 000 FCFA (quatre millions cinq cent mille FCFA) pour le lot N°2.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises, doivent être produites en originaux ou en copie certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 11/06/2019 à partir de 14 heures, heure locale, par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés auprès du Ministère de la Santé Publique (MINSANTE), dans la salle de conférences de la Commission Ministérielle de Passation des marchés du MINSANTE sise à l'immeuble CTPS, situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

*. Critères éliminatoires :

Lot N°1 : Véhicule Station Wagon

- Absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréée par le Ministère chargé des Finances

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de 48 heures ;

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

- Non-conformité de l'équipement aux caractéristiques techniques majeures ci-après :

• Véhicule station wagon 4x4

• Cylindrée : minimum 2.9 L

• Nombre de place min : 7

• Capacité réservoir : minimum 140 litres

• Source d'énergie : Gasoil

- Non-respect de $\frac{3}{4}$ des critères essentiels ;

- Absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant du véhicule ;

- Absence de l'autorisation du fabricant ou de l'attestation de représentation

- Absence des preuves d'acceptation des conditions du marché

- Représentation territoriale (au moins 3 agences sur l'ensemble du pays, disposant chacune d'un garage)

- Absence de la déclaration sur l'honneur du non abandon ou de la non défaillance dans l'exécution d'un marché public

Lot N°2 : Véhicule Pick-Up double cabine

- Absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréée par le Ministère chargé des Finances

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de 48 heures ;

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

- Non-conformité de l'équipement aux caractéristiques techniques majeures ci après :

• Véhicule pick-up double cabine

• Cylindrée : minimum 2.9 L ou 2 l pour moteur turbo diesel

• Véhicule muni de Double air bag minimum

• Nombre de place min : 5

• Capacité du réservoir : minimum 80 litres

• Source d'énergie : Gasoil

• Véhicule muni de pare buffle

- Non-respect de $\frac{3}{4}$ des critères essentiels ;

- Absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant du véhicule ;

- Absence de l'autorisation du fabricant ou de l'attestation de représentation

- Absence des preuves d'acceptation des conditions du marché

- Représentation territoriale (au moins 3 agences sur l'ensemble du pays, disposant chacune d'un garage)

- Absence de la déclaration sur l'honneur du non abandon ou de la non défaillance dans l'exécution d'un marché public.

Une offre sera rejetée à ce stade si elle ne répond pas à tous ces critères.

*. CRITERES ESSENTIELS : (45 critères pour la station wagon et 38 critères pour les pick-up 4x4) soit

- Pour la station Wagon :

i) Exhaustivité et conformité des fournitures proposées aux spécifications

Techniques du Dossier d'Appel d'Offres (39 critères)

ii) Expérience dans les prestations similaires et Service après-vente (4 critères)

iii) Planning et délai d'exécution (2 critères)

- Pour les pick up :

i) Exhaustivité et conformité des fournitures proposées aux spécifications

Techniques du Dossier d'Appel d'Offres (32 critères)

ii) Expérience dans les prestations similaires et Service après-vente (4 critères)

iii) Planning et délai d'exécution (2 critères)

Pour être éligible pour l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères dits éliminatoires et à au moins $\frac{3}{4}$ des critères essentiels.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et jugée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres. Un soumissionnaire peut être attributaire des 2 lots.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés, sis à l'immeuble de la Santé situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé (Tél./Fax : 222 22-10-21) ou à la Division des Etudes et Projets du MINSANTE (Porte 202) sise dans le même immeuble, Téléphone 222 23 30 20.

YAOUNDE le 8 Mai 2019

Le *MINISTRE*

MANAOUDA Malachie

COMMUNE D'OKOLA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 008/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2019 DU 14 MAI 2019 POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN D'UNE VOIRIE DE LA COMMUNE D'OKOLA

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet le contrôle et la surveillance des travaux d'entretien d'une voirie de la commune d'OKOLA

2. Cout Prévisionnel

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Fonds Routier Guichet d'Entretien-2019 pour un montant prévisionnel TTC de francs CFA de 15 000 000 (quinze millions).

3. Participation et origine

La participation à cet appel d'offres est restreinte aux Bureaux d'Etudes techniques ou groupement de Bureaux d'Etudes solidaires, de droit Camerounais. A cet effet, les Entreprises ci-après désignées sont retenues sont invitées à bien vouloir y participer. Il s'agit de :

-BUREAU D'ETUDES EBM ENGINEERING CORPORATION SARL – B.P. 25135 YAOUNDE – Tél : (237) 694 45 14 15 ;

-ETS MOSES (BET) – B P. 777 YAOUNDE - Tél : (237) 695 64 59 59 ;

-L'ENTREPRISE MEPRIHJEC CONSULTING SARL – B.P. 86662 YAOUNDE – Tél : (237) 678 64 81 34.

4. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Fonds Routier Guichet d'Entretien-2019 pour un montant prévisionnel TTC de francs CFA de 15 000 000 (quinze millions).

5. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis, à la l'Hôtel de Ville d'Okola, Bureau de l'Assiette Fiscale. Contact : (237 242 60 64 95 – 679 77 96 98). Le retrait d'un dossier se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 25 000 (vingt-cinq mille) francs CFA payable à la Recette Municipale d'Okola.

6. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à l'Hôtel de Ville d'Okola, Bureau de l'Assiette Fiscale, au plus tard le 10 juin 2019 à **14 heures**, heure locale. Les offres devront portées la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 008/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2019 DU 14 MAI 2019 POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN D'UNE VOIRIE DE LA COMMUNE D'OKOLA FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, GUICHET D'ENTRETIEN – EXERCICE 2019 A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après l'heure ou la date indiquées ci-dessus seront irrecevables.

7. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations est fixé à **Cinq (05) mois**

8. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, d'un montant de **300 000FCFA (trois cent mille)**.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus 90 jours. Il sera libéré d'office après la publication des résultats d'attribution des lots pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, ce cautionnement sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

9. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas et suivant les prescriptions du Règlement Particulier du présent appel d'offres. Elles devront être datées d'au plus trois mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du Dossier Administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de 48 heures est accordé au soumissionnaire concerné pour produire ou remplacer la pièce en question.

Toutefois, l'absence de la caution de soumission à l'ouverture entraîne le rejet de l'Offre.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en deux phases, à savoir : l'ouverture des offres administratives et techniques (1ère phase) et l'ouverture des offres financières (2ème phase).

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **10 juin 2019 à 15 heures**, heure locale dans la salle des réunions de la Maison de la Culture d'Okola. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse des offres techniques et seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note minimale de 70 points sur 100 seront invités à y assister.

11. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

a) Absence de la caution de soumission ;

b) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;

c) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;

d) Offre Technique incomplète pour absence de :

Ø L'attestation de visite des lieux et du rapport de visite de lieux ;

Ø La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par le MINMAP.

e) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le sous détail ;

f) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes :

Ø Une soumission ;

Ø Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible paraphé, daté et signé ;

Ø Le détail quantitatif et estimatif (DQE) paraphé, daté et signé ;

Ø Le sous-détail des prix unitaires paraphé, daté et signé ;

g) Note technique inférieure à 70 points sur 100.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant les trois critères essentiels ci-après définis :

A. Personnel d'encadrement (45 points)

B. Moyens techniques et matériels (25 points)

C. Références du BET (30 points)

Cette évaluation a pour objet de faire ressortir les offres techniques recevables, c'est-à-dire celles dont les notes obtenues seront supérieures ou égales à 70 points.

Les détails de ces critères essentiels sont précisés dans la grille de notation.

12. Attribution

Le soumissionnaire présentant l'offre la mieux-disante, c'est-à-dire celle ayant obtenu la note globale la plus élevée selon la formule de pondération suivante : $Nf = \frac{70 \times Nt + 30 \times Nf}{100}$ sera déclarée attributaire.

13. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus, aux heures ouvrables, dans les Services Techniques de la Commune d'Okola ou à la Délégation Départementale de l'Habitat et du Développement Urbain de la Lekié, dès publication du présent avis.

Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) et au Maire de la Commune d'Okola aux numéros suivants : 673 20 57 25 et 699 37 04 48.

Additif à l'appel d'offres

Le Maire de la Commune d'Okola se réserve le droit en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

YAOUNDE le 14 Mai 2019

Le MAIRE

TSANGA MESSI CLAUDE BERNARD

COMMUNE D'OKOLA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
009/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2019 DU 14 MAI 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN
D'UNE VOIRIE DE LA COMMUNE D'OKOLA FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, GUICHET D'ENTRETIEN –
EXERCICE 2019**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Okola, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un appel d'offres pour l'exécution des travaux d'entretien d'une voirie dans la Commune d'Okola.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes:

- Installation de chantier ;
- Terrassements et chaussée ;
- Revêtement chaussée ;
- L'assainissement des ouvrages.

3. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont répartis en un seul lot tel qu'indiqué ci-après :

N° Lot	Voies/tronçons	Localisation	Type de voirie	Linéaire (m)	Montant prévisionnel (FCFA TTC)
1	Mission catholique - Poste forestier d'Enobita - bureau de poste	Commune d'Okola	Revêtue	2000	150 000 000

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises ou groupements d'entreprises solidaires des travaux publics installées au Cameroun.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le Fonds Routier, Guichet d'entretien Exercice 2019.

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Mairie d'Okola, Bureau de l'Assiette Fiscale, aux heures ouvrables.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis auprès Bureau de l'Assiette Fiscale, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de **200 000 F (deux cent mille francs)** CFA payable à la Recette Municipale d'Okola.

8. Remises des offres

Chaque offre, sous peine de rejet, sera rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, et devra parvenir sous plis fermés, à la Mairie d'Okola, Bureau de l'Assiette Fiscale, au plus tard le 10 juin 2019 à **14 heures, heure locale**. Elle devra porter la mention.

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 009/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2019 DU 14 MAI 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN D'UNE VOIRIE DE LA COMMUNE D'OKOLA FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, GUICHET D'ENTRETIEN EXERCICE 2019 A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est fixé à **quatre (04) mois**.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurances de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé ainsi qu'il suit :

N° Lot	Voies/tronçons	Localisation	Montant prévisionnel (FCFA TTC)	Montant de la caution provisoire (FCFA TTC)
1	Mission catholique - Poste forestier d'Enobita - bureau de poste	Commune d'Okola	150 000 000	3 000 000

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises y compris les rabais éventuels en des termes non-équivoques. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Okola.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu **le 10 juin 2019 à 15 heures, heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Okola, dans la salle de réunions de la Maison de la Culture d'Okola.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une bonne connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

13. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

Critères Eliminatoires

a) Absence de la caution de soumission ;

b) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;

c) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;

d) Offre Technique incomplète pour absence de :

L'attestation de visite des lieux et du rapport de visite de lieux ;

La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP.

e) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le sous détail ;

f) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes :

Une soumission ;

Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible paraphé, daté et signé ;

Le détail quantitatif et estimatif (DQE) paraphé, daté et signé ;

Le sous-détail des prix unitaires paraphé, daté et signé.

g) N'avoir pas exécuté un marché de voirie d'au moins 100 000 000 de francs CFA, et un marché des travaux du Génie Civil d'au moins 75 000 000 de francs CFA ces 08 dernières années.

h) Inexistence d'une niveleuse, d'une pelle-chargeuse, d'un compacteur et d'un camion en matériel propre

Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

A - Présentation01 critère

B - Références03 critères

C - Personnel d'encadrement11 critères

D - Matériel12 critères

E - Surface financière01 critère

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation.

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

15. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Mairie d'Okola, Bureau de l'Assiette Fiscale, aux heures ouvrables.

Pour toute dénonciation d'acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

Additif à l'appel d'Offres

Des additifs éventuels pourront être apportés au présent DAO en respect de la réglementation en vigueur.

YAOUNDE le 14 Mai 2019

Le MAIRE

TSANGA MESSI CLAUDE BERNARD

COMMUNE D'ELAK OKU

REQUEST FOR QUOTATION N° 02/RQ/EC/ECITB/PNDP/2019 FOR THE CONSTRUCTION OF GRAVITY WATER SUPPLY AT UPPER KEYON WITH 02 CATCHMENTS, 01 STORAGE TANK (20M3) AND 14 STAND TAPS IN ELAK OKU COUNCIL AREA

FINANCING

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) , ELAK-OKU 2019 BUDGET

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

A request for quotation including the bidding conditions, a description of works and envisaged contracting conditions is placed by the MAYOR OF ELAK OKU COUNCIL at the disposal of all qualified firms and enterprises interested in the execution of the above mentioned works.

2. Nature of services

N/A

3. Estimated cost

N/A

4. allotment

N/A

5. Participation and origin

The participation to this call for competition is opened to companies having submitted a file for pre-qualification and are recorded by the **PNDP** Regional Coordination Unit in the following fields of intervention: **hydraulics**.

The participation in this call to competition is also opened to all companies able to comply with the administrative qualifications conditions as well as technical and financial conditions as defined in the request for quotation.

6. Financing

PNDP/Elak-Oku Council 2019 Budget

7. Consultation of tender file

The requests for quotation file can be obtained FREE from the ELAK OKU Council Secretariat at ELAK OKU, BUI Division from **28/05/2019**, during the working days, between **7:30 am and 3:30 PM**.

8. Acquisition of tender file

The requests for quotation file can be obtained FREE from the ELAK OKU Council Secretariat at ELAK OKU, BUI Division from **06/05/2019**, during the working days, between **7:30 am and 3:30 PM**.

9. Submission of bids

Latest date to submit the bids : **28/05/2019**

10. Delivery deadline

04 MONTHS (120 DAYS)

11. Bid bond

N/A

12. Admissibility of bids

N/A

13. Opening of bids

Bids Opening date: **28/05/2019**

14. Evaluation criteria

The participation in this call to competition is also opened to all companies able to comply with the administrative qualifications conditions as well as technical and financial conditions as defined in the request for quotation.

15. Award

N/A

16. Validity of bids

N/A

17. Complementary information

N/A

BAMENDA le 6 Mai 2019

Le MAYOR

NGUM JEROME Njioh

COMMUNE D'ELAK OKU

REQUEST FOR QUOTATION N° 01/RQ/EC/ECITB/PNDP/2019 FOR THE CONSTRUCTION OF TWELVE(12) MODERN LOCKED UP SHEDS (TWO BLOCKS OF 6 EACH) IN ELAK OKU MAIN MARKET

FINANCING

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) , ELAK OKU 2019 BUDGET

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

A request for quotation including the bidding conditions, a description of works and envisaged contracting conditions is placed by the MAYOR OF ELAK OKU COUNCIL at the disposal of all qualified firms and enterprises interested in the execution of the above mentioned works.

2. Nature of services

N/A

3. Estimated cost

N/A

4. allotment

N/A

5. Participation and origin

The participation to this callfor competition is opened to companies having submitted a file for pre-qualification and are recorded bythe PNDP Regional Coordination Unit in the following fields of intervention: CONSTRUCTION:
The participation in this call to competition is also opened to all companies able to comply with the administrative qualifications conditions as well as technical and financial conditions as defined in the request for quotation.

6. Financing

PNDP/Elak-Oku Council Budget

7. Consultation of tender file

The requests for quotation file can be obtained FREE from the **ELAK OKU Council Secretariat at ELAK OKU, BUI Division from 06/05/2019**, during the working days, between 7:30am and 3:30 PM.

8. Acquisition of tender file

The requests for quotation file can be obtained **FREE** from the ELAK OKU Council Secretariat at ELAK OKU, BUI Division from 06/05/2019, during the working days, between 7:30am and 3:30 PM.

9. Submission of bids

Latest dates to submit the bids : **28/05/2019**

10. Delivery deadline

04 MONTHS (120 DAYS)

11. Bid bond

N/A

12. Admissibility of bids

N/A

13. Opening of bids

Bids Opening date : **28/05/2019**

14. Evaluation criteria

N/A

15. Award

N/A

16. Validity of bids

N/A

17. Complementary information

N/A

BAMENDA le 6 Mai 2019

Le MAYOR

NGUM JEROME Njioh

COMMUNE DE BAZOU

COMMUNIQUE N° 05/C/SG/C-BAZOU/2019

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Bazou, Autorité Contractante Communique:

L'Appel d'Offres ci-dessous a été déclaré infructueux pour la raison suivante :

DAO	DESIGNATION	SOUMISSIONNAIRE	OBSERV
N°02 AONO/PR/MINMAP/DRO/DDNDE/CIPM/BAZOU DU 02 AVRIL 2019	Travaux de construction d'un forage à BAZOU le 02 mai 2019 FEP LOT 2		L'appel d'offre déclaré infructueux terme de l'article 11 CIPM-BAZOU déclare de l'absence procédure

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

BAZOU le 8 Mai 2019

Le MAIRE

TOUNOUKEU YATCHOUA JÉRÔME

COMMUNE DE BAZOU

COMMUNIQUE N° 01/C/SG/C-BAZOU/2019[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune de Bazou, Autorité Contractante Communique:**

L'entreprise ci-dessous désignés a été retenue pour les travaux objet du DAO suivant:

DAO	DESIGNATION	ADJUDICATAIRE	MONTANT HT	MONTANT TTC
N°04 ONO/PR/MINMAP/DRO/DDNDE/CIPM/BAZOU/OP DU 02 AVRIL 2019	LOT 1 Construction d'un bloc de deux salles(02) salles de classes à l'école publique de YDEPLA	Ets LUGUY SCI BP : 441 Ydé	12 918 651	15 405 49
	LOT 2 La construction d'un Bloc de deux (02) salles de classes à l'école maternelle bilingue de Djeumack		13 416 041	15 998 62

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

BAZOU le 8 Mai 2019

Le MAIRE

TOUNOUKEU YATCHOUA JÉRÔME

COMMUNE DE BAZOU

COMMUNIQUE N° 06/C/SG/C-BAZOU/2019

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Bazou, Autorité Contractante Communiqué:

L'entreprise ci-dessous désignés a été retenue pour les travaux objet du DAO suivant:

DAO	DESIGNATION	ADJUDICATAIRE	MONTANT HT	MONTANT T
N°03/AONO/PR/MINMAP/DRO/DIND/REP/BAZOU/06-BAZOU/2019 DU 02 AVRIL 2019	forages dans la commune de Bazou	ETS GUYLENNE BP : 441 Yaoundé	10 062 000	11 998 935

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

BAZOU le 8 Mai 2019

Le MAIRE

TOUNOUKEU YATCHOUA JÉRÔME

COMMUNE DE BAZOU

COMMUNIQUE N° 02/C/SG/C-BAZOU/2019

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Bazou, Autorité Contractante Communique:

L'Appel d'Offres ci-dessous a été déclaré infructueux pour la raison suivante :

DAO	DESIGNATION	SOUSSIONNAIRE	OBSERVATIONS
N°04 AONO/PR/MINMAP/DRO/DDNDE/CIPM/BAZOU/BAZOU/PR/2019 DU 02 AVRIL 2019	Lot 3 Travaux de Construction d'un Centre de Zootechnique et Vétérinaire de Balengou ;		L'appel d'Offres est déclaré infructueux au terme de l'analyse par la CIPM-BAZOU qui déclare la relance de la procédure.
	Lot 4 Travaux d'achèvement de la Case Communautaire de Bakong		

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

BAZOU le 8 Mai 2019

Le MAIRE

TOUNOUKEU YATCHOUA JÉRÔME

COMMUNE DE BAZOU

COMMUNIQUE N° 03/C/SG/C-BAZOU/2019

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Bazou, Autorité Contractante Communiqué:

L'entreprise ci-dessous désignés a été retenue pour les travaux objet du DAO suivant:

DAO	DESIGNATION	ADJUDICATAIRE	MONTANT HT	MONTANT T
N°03/AONO/PR/MINMAP/DRO/DND/REP/BAZOU/C-BAZOU/BIP/BT DU 02 AVRIL 2019	forages dans la commune de Bazou	ETS GUYLENNE BP : 441 Yaoundé	10 062 000	11 998 935

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

BAZOU le 8 Mai 2019

Le MAIRE

TOUNOUKEU YATCHOUA JÉRÔME

COMMUNE DE BAZOU

COMMUNIQUE N° 04/C/SG/C-BAZOU/2019

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Bazou, Autorité Contractante Communique:

L'entreprise ci-dessous désignés a été retenue pour les travaux objet du DAO suivant:

DAO	DESIGNATION	ADJUDICATAIRE	MONTANT HT	MONTANT TTC	DELAI
N°02 AONO/PR/MINMAP/DR/DA/DAE/CI/MBZOU DU 02 AVRIL 2019	Lot 1 La construction de 01 (01) puits équipés des pompes à motricité humaine dans les localités de Mangou (02) et de Mboudans (01)	Ets LUGUY MBZOU/C-BAZOU/BIP/2019 SCI BP : 441 Ydé		23 927 984	Trois (0

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission

BAZOU le 8 Mai 2019

Le MAIRE

TOUNOUKEU YATCHOUA JÉRÔME

COMMUNE DE BAZOU

COMMUNIQUE N° 08/C/SG/C-BAZOU/2019

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Bazou, Autorité Contractante Communiqué:

L'entreprise ci-dessous désignés a été retenue pour les travaux objet du DAO suivant:

DAO	DESIGNATION	ADJUDICATAIRE	MONTANT HT	MONTANT T
N°01 AONO/PR/MINMAP/DRO/DDNDE/CIPM/BAZOU/BAZOU/2019 DU 02 AVRIL 2019	Lot unique : La construction potable gravitaire à Bamaha dans la commune de Bazou	GENEX (la générale d'expertise) BP : Ydé	25 005 389	29 818 926

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

BAZOU le 8 Mai 2019

Le MAIRE

TOUNOUKEU YATCHOUA JÉRÔME

COMMUNE DE BAZOU

COMMUNIQUE N° 09/C/SG/C-BAZOU/2019

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Bazou, Autorité Contractante Communique:

L'Appel d'Offres ci-dessous a été déclaré infructueux pour la raison suivante :

DAO	DESIGNATION	SOUSSIONNAIRE	OBSERVATIONS
N° 05 AONO/PR/MINMAP/DRO/DDNDE/CIPM/BAZOU/CIPM/BAZOU/2019 DU 02 AVRIL 2019	-Travaux de Construction des équipements d'éclairages publics scolaire dans la Commune de Bazou		L'appel d'Offres est déclaré infructueux au terme de l'analyse par la CIPM-BAZOU et déclare la relance de la procédure.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

BAZOU le 8 Mai 2019

Le MAIRE

TOUNOUKEU YATCHOUA JÉRÔME

COMMUNE D'OKOLA

MONSIEUR LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA A MESSIEURS :LE DIRECTEUR GENERAL DU BUREAU D'ETUDES EBM ENGINEERING CORPORATION SARL - B.P. 25135 YAOUNDE – TÉL : (237) 694 45 14 15 ;LE DIRECTEUR GENERAL DES ETS MOSES (BET) – BP. 777 YAOUNDE - TÉL : (237) 695 64 59 59 ;LE DIRECTEUR GENERAL DE L'ENTREPRISE MEPRIHJEC CONSULTING SARL – B.P. 86662 YAOUNDE TÉL : (237) 678 64 81 34.OBJET :LETTRE D'INVITATION POUR L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 008/AONR/CO/JO3.04/CIPM/2019 DU 14 MAI 2019 RELATIF AU CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN D'UNE VOIRIE DANS LA COMMUNE D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIÉ, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Messieurs,

Dans le cadre de l'objet porté en marge, j'ai l'honneur de vous inviter à soumissionner pour la prestation intellectuelle y relative.

A cet effet, il convient de vous informer que votre Bureau d'Etudes, sera mis en concurrence avec d'autres soumissionnaires invités, et l'offre jugée la mieux disante sera retenue pour adjudication.

Par ailleurs, nous vous prions, Pour toute demande d'information complémentaire, de bien vouloir prendre contact des services indiqués dans le Dossier d'Appels d'Offres National Restreint.

Nous vous remercions par avance de participer à cet appel d'offres et vous prions de croire, **Messieurs**, à l'assurance de ma parfaite considération./-

OKOLA le 14 Mai 2019

Le MAIRE

TSANGA MESSI CLAUDE BERNARD

COMMUNAUTÉ URBAINE DE NGAOUNDÉRÉ

ADDITIF N°001/A/CUN/SG/DT/2019 DU 13 /05/2019 PORTANT RECTIFICATIF DES DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES NATIONAL OUVERT SUIVANTS :

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°002/AONO/CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2019 du 02/05/2019 Relatif:

- **Lot 1** : Construction Du Pont Pepiniere -Cite Aménagement Concerte Selbe Darang

- **Lot 2** : Aménagement D'une Piscine Dans Le Motel Au Bois De Mardock

Ville De Ngaoundéré, Département De La Vina, Région De L'Adamaoua

FINANCEMENT : COMMUNAUTE URBAINE DE NGAOUNDERE EXCERCICE 2019

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°003/AONO/ CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2019 du 02/05/2019

Travaux De Construction D'une Clôture Et Aménagement Des Alentours De La Gare Routière Béka Hosséré, Ville De Ngaoundéré, Département De La Vina, Région De L'Adamaoua.

FINANCEMENT : **COMMUNAUTE URBAINE DE NGAOUNDERE EXCERCICE 2019**

Le Maître d'Ouvrage, porte à la connaissance des soumissionnaires ayant achetés les Dossiers d'Appels d'Offres National Ouverts ci-dessus mentionnés, que certains points ont été modifiés.

Par ailleurs, les modifications sont faites sur certains points à savoir :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°002/AONO/ CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2019 du 02/05/2019 RELATIF AUX :

- **LOT 1** : CONSTRUCTION DU PONT PEPINIÈRE -CITE AMENAGEMENT CONCERTÉ SELBE DARANG

- **LOT 2**: AMENAGEMENT D'UNE PISCINE DANS LE MOTEL AU BOIS DE MARDOCK VILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA.

FINANCEMENT : **COMMUNAUTE URBAINE DE NGAOUNDERE EXCERCICE 2019**

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°003/AONO/CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2019 du 02/05/2019

RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE ET AMENAGEMENT DES ALENTOURS DE LA GARE ROUTIERE BEKA HOSSERE, VILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA.

FINANCEMENT : **COMMUNAUTE URBAINE DE NGAOUNDERE EXCERCICE 2019**

Confère tableau ci-dessous:

N°	INTITULE DU PROJET	COUT DE LA CAUTION	DELAI	REMISE DES OFFRES ET OUVERTURE DES PLIS	CRITERES ELIMINATOIRES
----	--------------------------	--------------------------	-------	--	---------------------------

1	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2019 du 02/05/2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE ET AMENAGEMENT DES ALENTOURS DE LA GARE ROUTIERE BEKA HOSSERE, VILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA.	700 000 (sept cent mille)Francs CFA	05 (cinq) mois	-REMISE DES OFFRES LE 27/05/ 2019 A 14 HEURES PRECISES -OUVERTURE DES PLIS LE 27/05/2019 A 15 Heures PRECISES	-Absence de la caution de soumission ; -absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà du délai supplémentaire de 48 heures à accorder, le cas échéant ; - pièce (s) falsifiée (s) ou fausse (s) déclaration (s) ; - Note technique inférieur à 70 sur 100 :
2	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CUN/SG/CIPM-CUN/DT/2019 du 02/05/2019 RELATIF AUX : - LOT 1 : CONSTRUCTION DU PONT PEPINIERE -CITE AMENAGEMENT CONCERTA SELBE DARANG - LOT 2 : AMENAGEMENT D'UNE PISCINE DANS LE MOTEL AU BOIS DE MARDOCK VILLE DE NGAOUNDERE, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA			-REMISE DES OFFRES LE 27/05/2019 A 14 HEURES PRECISES -OUVERTURE DES PLIS LE 27/05/2019 A 15 Heures PRECISES	- Absence de la caution de soumission ; -absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà du délai supplémentaire de 48 heures à accorder, le cas échéant ; - pièce (s) falsifiée (s) ou fausse (s) déclaration (s) ; -Note technique inférieur à 70 sur 100 ; NGAOUNDERE le 14 Mai 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

Le reste sans changement.

Article 1er : le présent rectificatif sera publié et enregistré partout où besoin sera.

HAMADOU DAWA

COMMUNE DE MBANGASSINA

COMMUNIQUE N°12/C/C/MBA/SG/CIPM/2019 DU 13 MAI 2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/C-MBNA/SG/CIPM/19 DU 13 MARS 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR AU MARCHE DE TIKO, DANS LA COMMUNE DE MBANGASSINA, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de MBANGASSINA, Maître d'ouvrage de ladite Commune, communique :
Par décision **N°17/DM/C/MBA/SG/CIPM/2019**, l'entreprise ci-dessous a été retenue comme attributaire de la Lettre Commande relative à l'appel d'offres susmentionné pour le montant et le délai ci-après :

LOTS	ARRONDISSEMENT	LOCALITE	SOUSSIONNAIRE	MONTANT (FCFA)	DELAI
unique	MBANGASSINA	BIALANGUENA (TIKO)	ETS MEX-SERVICES	19 765 827	03 mois

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, au secrétariat général de la commune de MBANGASSINA, pour la mise au point du marché correspondant.

MBANGASSINA le 13 Mai 2019

Le MAIRE

MBOENE Bernard

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

COMMUNIQUE N°00012 /C/MINEPIA/SG/DAG/2019 DU 08 MAI 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À LA CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°00003/DC/MINEPIA/CMPM/2019 DU 01 AVRIL 2019 EN VUE DE L'ACQUISITION DES ENCRE ALIMENTAIRES POUR ESTAMPILLAGE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales communique :

Par Décision n° 00183 /D/MINEPIA/SG/DAG/2019 du 08 MAI 2019, l'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire lettre-commande relative à la consultation sus citée :

Entreprise	Montant TTC en FCFA	Lieu de livraison	Délai de livraison
Ets SEPACA	Vingt-neuf millions trois cent vingt-quatre mille cent soixante-onze (29 324 171)	Direction des Services Vétérinaires du MINEPIA	Cent (100) jours

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Direction des Affaires Générales dans un délai maximum de trois (03) jours à compter de la publication du présent communiqué pour l'établissement et la souscription de la lettre-commande correspondante.

A l'expiration de ce délai, le Ministre de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales se réserve le droit de réattribuer, sans avoir lieu à réclamation, ladite lettre-commande au soumissionnaire classé deuxième.

Par ailleurs, le soumissionnaire qui suit n'a pas été retenu pour le motif ci-après :

Soumissionnaires	Motifs de rejet	ERE CAMEROUN	Proposition technique in
------------------	-----------------	--------------	--------------------------

Ils sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites. /-

YAOUNDE le 8 Mai 2019

Le **MINISTRE**

DR TAIGA

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE DE REPORT N° D13-92/C/MINSANTE/SG/DEP/CEIADDITIF A L'APPEL D'OFFRES N° 005/MINSANTE/CIPM/2019 DU 05/04/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF A L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS ET MATERIELS MEDICAUX (DEFIBRILLATEURS, SACS D'URGENCE, TENTES PMA, BRANCARDS POUR LA CAN) FINANCEMENT : BIP 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique, communique :

La date limite de dépôt des Offres relatives à l'Appel d'Offres National ouvert n° 005/MINSANTE/CIPM/2019 du 05/04/2019 en procédure d'urgence, relatif à l'acquisition des équipements et matériels médicaux (défibrillateurs, sacs d'urgence, tentes PMA, Brancards pour la CAN), est reportée au jeudi 23 Mai 2019.

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 8 Mai 2019

Le **MINISTRE**

MANAOUDA Malachie

COMMUNE DE MBANGASSINA

DU 13 MAI 2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/ AONO/C-MBNA/SG/CIPM/19 DU 13 MARS 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE YEBEKOLO DANS LA COMMUNE DE MBANGASSINA, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de MBANGASSINA, Maître d'ouvrage de ladite Commune, communique :
Par décision **N°13/DM/C/MBA/SG/CIPM/2019**, l'entreprise ci-dessous a été retenue comme attributaire de la Lettre Commande relative à l'appel d'offres susmentionné pour le montant et le délai ci-après :

LOTS	ARRONDISSEMENT	LOCALITE	SOUSSIONNAIRE	MONTANT (FCFA)	DELAI
unique	MBANGASSINA	YEBEKOLO	ETS PRESIDENTIEL	48 474 782	05 mois

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, au secrétariat général de la commune de MBANGASSINA, pour la mise au point du marché correspondant.

MBANGASSINA le 13 Mai 2019

Le MAIRE

MBOENE Bernard

COMMUNE DE MBANGASSINA

DU 13 MAI 2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/ AONO/C-MBNA/SG/CIPM/19 DU 13 MARS 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LES COMMUNE DE MBANGASSINA, DANS LE DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM REGION DU CENTRE EN DEUX (02) LOTSLOT 1 : VILLAGE GOURA, BOURA II CHEFFERIE, EBINA CHEFFERIELOT 2 : BIAPONGO (QUARTIER BOUGNEHEME), PANDA-MBALLA (CARREFOUR)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de MBANGASSINA, Maître d'ouvrage de ladite Commune, communique :
Par décision **N°12/DM/C/MBA/SG/CIPM/2019**, l'entreprise ci-dessous a été retenue comme attributaire de la Lettre Commande relative à l'appel d'offres susmentionné pour le montant et le délai ci-après :

LOTS	ARRONDISSEMENT	LOCALITE	SOUSSIONNAIRE	MONTANT (FCFA)	DELAI
01	MBANGASSINA	Village GOURA, BOURA II chefferie, EBINA chefferie	AIR FORAGE SARL	25 482 533	03 mois
02	MBANGASSINA	BIAPONGO (quartier Bougneheme), PANDA-MBALLA (Carrefour)		15 999 773	03 mois

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, au secrétariat général de la commune de MBANGASSINA, pour la mise au point du marché correspondant.

YAOUNDE le 13 Mai 2019

Le MAIRE

MBOENE Bernard

COMMUNE DE MBANGASSINA

COMMUNIQUE N°10/C/C/MBA/SG/CIPM/2019 DU 13 MAI 2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERN°10/C/C/MBA/SG/CIPM/2019T N°05/ AONO/C-MBNA/SG/CIPM/19 DU 13 MARS 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'ENANGANA DANS LA COMMUNE DE MBANGASSINA, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de MBANGASSINA, Maître d'ouvrage de ladite Commune, communique :
Par décision **N°15/DM/C/MBA/SG/CIPM/2019**, l'entreprise ci-dessous a été retenue comme attributaire de la Lettre Commande relative à l'appel d'offres susmentionné pour le montant et le délai ci-après :

LOTS	ARRONDISSEMENT	LOCALITE	SOUSSIONNAIRE	MONTANT (FCFA)	DELAI
unique	MBANGASSINA	ENANGANA	ETS HELMF	16 946 415	03 mois

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, au secrétariat général de la commune de MBANGASSINA, pour la mise au point du marché correspondant.

MBANGASSINA le 13 Mai 2019

Le MAIRE

MBOENE Bernard

COMMUNE DE MBANGASSINA

COMMUNIQUE N°11/C/C/MBA/SG/CIPM/2019 DU 13 MAI 2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/ AONO/C-MBNA/SG/CIPM/19 DU 13 MARS 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MBANGASSINA, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de MBANGASSINA, Maître d'ouvrage de ladite Commune, communique :
Par décision **N°16/DM/C/MBA/SG/CIPM/2019**, l'entreprise ci-dessous a été retenue comme attributaire de la Lettre Commande relative à l'appel d'offres susmentionné pour le montant et le délai ci-après :

LOTS	ARRONDISSEMENT	LOCALITE	SOUSSIONNAIRE	MONTANT (FCFA)	DELAI
unique	MBANGASSINA	MBANGASSINA	SOLEIL FM SARL	16 499 728	03 mois

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, au secrétariat général de la commune de MBANGASSINA, pour la mise au point du marché correspondant.

MBANGASSINA le 13 Mai 2019

Le MAIRE

MBOENE Bernard

COMMUNE DE MBANGASSINA

COMMUNIQUE N°09/C/C/MBA/SG/CIPM/2019 DU 13 MAI 2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/ AONO/C-MBNA/SG/CIPM/19 DU 13 MARS 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LES COMMUNE DE MBANGASSINA, DANS LE DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM REGION DU CENTRE EN DEUX (02) LOTSLOT 1 : VILLAGE GOURA, BOURA II CHEFFERIE, EBINA CHEFFERIELOT 2 : BIAPONGO (QUARTIER BOUGNEHEME), PANDA-MBALLA (CARREFOUR)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de MBANGASSINA, Maître d'ouvrage de ladite Commune, communique :
Par décision N° **09/DM/C/MBA/SG/CIPM/2019**, l'entreprise ci-dessous a été retenue comme attributaire de la Lettre Commande relative à l'appel d'offres susmentionné pour le montant et le délai ci-après :

LOTS	ARRONDISSEMENT	LOCALITE	SOUSSIONNAIRE	MONTANT (FCFA)	DELAI
01	MBANGASSINA	Village GOURA, BOURA II chefferie, EBINA chefferie	AIR FORAGE SARL	25 482 533	03 mois
02	MBANGASSINA	BIAPONGO (quartier Bougneheme), PANDA-MBALLA (Carrefour)		15 999 773	03 mois

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, au secrétariat général de la commune de MBANGASSINA, pour la mise au point du marché correspondant.

YAOUNDE le 13 Mai 2019

Le MAIRE

MBOENE Bernard

ECOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE BINGUELA

COMMUNIQUE N°004/19

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Consécutivement à la Demande de Cotation **N°001/DC/EPAB/D/DAF/SMAE/CIPM/2019 du 11/04/2019** relative à l'acquisition d'un véhicule de type pick-up 4x4 double cabine à l'Ecole Pratique d'Agriculture de Binguela, et dont le résultat a été déclaré infructueux, le Directeur et Maître d'Ouvrage de cette institution, informe les soumissionnaires désireux de faire valoir leurs propositions, que la prochaine date d'ouverture des plis est prévue pour le jeudi 30 mai 2019, dès 14 heures dans l'enceinte de l'E.P.A.B. et ce, dans les mêmes conditions prévues par Avis d'Appel d'Offres du 11/04/2019. Le Directeur informe donc les entreprises intéressées à prendre attache avec le Service des Marchés de l'E.P.A.B.

YAOUNDE le 14 Mai 2019

Le *DIRECTEUR*

AMOUGOU ETOGO Roland

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE
CONTRÔLE DES MARCHES PUBLICS EN DATE DU 25/04/2019**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE
DES MARCHES PUBLICS EN DATE DU 01/04/2019

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NGO JOSEPH

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 25/04/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE I : PROJETS DE PETITE ET MOYENNE ENVERGURE)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 01/04/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE
(Catégorie I : Projets de petite et moyenne envergure)

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE COMPLETE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NGO JOSEPH

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

COMMUNIQUE N°00012 /C/MINEPIA/SG/DAG/2019 DU 08 MAI 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À LA CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°00003/DC/MINEPIA/CMPM/2019 DU 01 AVRIL 2019 EN VUE DE L'ACQUISITION DES ENCRE ALIMENTAIRES POUR ESTAMPILLAGE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales communique :

Par Décision n° 00183 /D/MINEPIA/SG/DAG/2019 du 08 MAI 2019, l'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire lettre-commande relative à la consultation sus citée :

Entreprise	Montant TTC en FCFA	Lieu de livraison	Délai de livraison
Ets SEPACA	Vingt-neuf millions trois cent vingt-quatre mille cent soixante-onze (29 324 171)	Direction des Services Vétérinaires du MINEPIA	Cent (100) jours

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Direction des Affaires Générales dans un délai maximum de trois (03) jours à compter de la publication du présent communiqué pour l'établissement et la souscription de la lettre-commande correspondante.

A l'expiration de ce délai, le Ministre de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales se réserve le droit de réattribuer, sans avoir lieu à réclamation, ladite lettre-commande au soumissionnaire classé deuxième.

Par ailleurs, le soumissionnaire qui suit n'a pas été retenu pour le motif ci-après :

Soumissionnaires	Motifs de rejet	ERE CAMEROUN	Proposition technique in
------------------	-----------------	--------------	--------------------------

Ils sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites. /-

YAOUNDE le 8 Mai 2019

Le **MINISTRE**

DR TAIGA

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE DE REPORT N° D13-92/C/MINSANTE/SG/DEP/CEIADDITIF A L'APPEL D'OFFRES N° 005/MINSANTE/CIPM/2019 DU 05/04/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF A L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS ET MATERIELS MEDICAUX (DEFIBRILLATEURS, SACS D'URGENCE, TENTES PMA, BRANCARDS POUR LA CAN) FINANCEMENT : BIP 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique, communique :

La date limite de dépôt des Offres relatives à l'Appel d'Offres National ouvert n° 005/MINSANTE/CIPM/2019 du 05/04/2019 en procédure d'urgence, relatif à l'acquisition des équipements et matériels médicaux (défibrillateurs, sacs d'urgence, tentes PMA, Brancards pour la CAN), est reportée au jeudi 23 Mai 2019.

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 8 Mai 2019

Le **MINISTRE**

MANAOUDA Malachie

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 25/04/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE II : PROJETS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DES
COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 01/04/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE
(Catégorie II : Projets relevant de la compétence des Commissions Centrales de Contrôle des Marchés Publics)

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE COMPLETE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NGO JOSEPH

COMMUNE DE BAZOU

DECISION N° 07/2019/D/SG/C-BAZOU/2019

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BAZOU

AUTORITE CONTRACTANTE

Vu la constitution ;

Vu la loi N°99/016 du 22 Décembre 1999 portant statut Général des Etablissements Publics et des Entreprises du secteur Public et para public ;

Vu le Décret N° 20004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics et ses textes d'applications subséquents ;

Vu le décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2012/075 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N° 0000006//AMINATD/DCTD du 26 Novembre 2014 constatant l'élection d'un nouvel exécutif dans la commune de Bazou, Département du Ndé, Région de l'Ouest ;

Vu la circulaire N° 003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N° 001/LCPR/MINMAP du 23 aout 2012, précisant les modalités de transfert des dossiers de la compétence des Commissions Départementales de passation de Marchés du Ministère des Marchés Publics ;

Vu la Décision N° 00446/D/MINMAP/SG/DAJ du 20 juillet 2016 constatant la composition de la commission interne de passation

des Marchés Publics auprès de la commune de Bazou

Vu DAO N°02 AONO/PR/MINMAP/DRO/DDNDE/CIPM/BAZOU/C-BAZOU/BIP/2019 DU 02 AVRIL 2019 Lot 1 La construction de quatre (04) forages équipés des pompes à motricité humaine dans les localités de Mangou (02) et de Mbou(01) dans la commune de Bazou, Département du Ndé

Vu le procès-verbal de la commission interne de passation des marchés de la commune de Bazou.

DECIDE

Article 1 : les travaux ci-dessous cités sont attribués à l'entreprise ci-après :

DAO	DESIGNATION	ADJUDICATAIRE	MONTANT HT	MONTANT TTC	DELA
N°02 AONO/PR/MINMAP/DRO/DDNDE/CIPM/BAZOU/C-BAZOU/BIP/2019 DU 02 AVRIL 2019	Lot 1 La construction de quatre (04) forages équipés des pompes à motricité humaine dans les localités de Mangou (02) et de Mbou dans la commune de Bazou(01),Département du Ndé	Ets LUGUY SCI BP : 441 Ydé		23 927 984	Trois (0

Article 2 : la présente décision sera publiée et communiquée partout où besoin sera.

BAZOU le 8 Mai 2019

Le MAIRE

TOUNOUKEU YATCHOUA JÉRÔME

COMMUNE DE BAZOU

DECISION N° 06/2019/DSG/C-BAZOU/2019

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BAZOU

AUTORITE CONTRACTANTE

Vu la constitution ;

Vu la loi N°99/016 du 22 Décembre 1999 portant statut Général des Etablissements Publics et des Entreprises du secteur Public et para public ;

Vu le Décret N° 20004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics et ses textes d'applications subséquents ;

Vu le décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2012/075 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N° 0000006//AMINATD/DCTD du 26 Novembre 2014 constatant l'élection d'un nouvel exécutif dans la commune de Bazou, Département du Ndé, Région de l'Ouest ;

Vu la circulaire N° 003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N° 001/LCPR/MINMAP du 23 aout 2012, précisant les modalités de transfert des dossiers de la compétence des Commissions Départementales de passation de Marchés du Ministère des Marchés Publics ;

Vu la Décision N° 00446/D/MINMAP/SG/DAJ du 20 juillet 2016 constatant la composition de la commission interne de passation

des Marchés Publics auprès de la commune de Bazou

Vu DAO N°03/AONO/PR/MINMAP/DRO/DDNDE/CIPM/BAZOU/C-BAZOU/BIP/2019 DU 02 AVRIL 2019 Réhabilitation de dix(10)

dans la commune de Bazou;

Vu le procès-verbal de la commission interne de passation des marchés de la commune de Bazou.

DECIDE

Article 1 : les travaux ci-dessous cités sont attribués à l'entreprise ci-après :

DAO	DESIGNATION	ADJUDICATAIRE	MONTANT HT	MONTANT T
N°03/AONO/PR/MINMAP/DRO/DDNDE/CIPM/BAZOU/C-BAZOU/BIP/2019 DU 02 AVRIL 2019	RÉHABILITATION DE DIX (10) BAZOUES dans la commune de Bazou	ZITS GUYLENNE BP : 441 Yaoundé	10 062 000	11 998 935

Article 2 : la présente décision sera publiée et communiquée partout où besoin sera.

BAZOU le 8 Mai 2019

Le MAIRE

TOUNOUKEU YATCHOUA JÉRÔME

COMMUNE DE BAZOU

DECISION N° 01-2019/D/SG/C-BAZOU/2019

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BAZOU

AUTORITE CONTRACTANTE

Vu la constitution ;

Vu la loi N°99/016 du 22 Décembre 1999 portant statut Général des Etablissements Publics et des Entreprises du secteur Public et para public ;

Vu le Décret N° 20004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics et ses textes d'applications subséquents ;

Vu le décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des M

Vu le décret N° 2012/075 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 Février 2012 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N° 0000006//AMINATD/DCTD du 26 Novembre 2014 constatant l'élection d'un nouvel exécutif dans la commune de Bazou, Département du Ndé, Région de l'Ouest ;

Vu la circulaire N° 003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N° 001/LCPR/MINMAP du 23 aout 2012, précisant les modalités de transfert des dossiers de la compétence des Commissions Départementales de passation de Marchés du Ministère des Marchés Publics ;

Vu la Décision N° 00446/D/MINMAP/SG/DAJ du 20 juillet 2016 constatant la composition de la commission interne de passation des Marchés Publics auprès de la commune de Bazou

Vu DAO N°04/AONO/PR/MINMAP/DRO/DDNDE/CIPM/BAZOU/C-BAZOU/BIP/2019 DU 02 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX DE

CONSTRUCTION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES DANS LA COMMUNE DE BAZOU

Vu le procès-verbal de la commission interne de passation des marchés de la commune de Bazou.

DECIDE

Article 1 : les travaux ci-dessous cités sont attribués à l'entreprise ci-après :

DAO	DESIGNATION	ADJUDICATAIRE	MONTANT HT	MONTANT T
N°04 /AONO/PR/MINMAP/DRO/DDNDE/CIPM/BAZOU/C-BAZOU/BIP/2019 DU 02 AVRIL 2019	LOT 1 Construction d'un bloc de deux salles(02) salles de classes à l'école publique de NDZPLA	Ets LUGUY SCI BP : 441 Ydé	12 918 651	15 405 49
	LOT 2 La construction d'un Bloc de deux (02) salles de classes à l'école maternelle bilingue de Djeumack		13 416 041	15 998 62

Article 2 : la présente décision sera publiée et communiquée partout où besoin sera.

COMMUNE DE BAZOU

DECISION N° 08//2019/D/SG/C-BAZOU/2019

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BAZOU

AUTORITE CONTRACTANTE

Vu la constitution ;

Vu la loi N°99/016 du 22 Décembre 1999 portant statut Général des Etablissements Publics et des Entreprises du secteur Public et para public ;

Vu le Décret N° 20004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics et ses textes d'applications subséquents ;

Vu le décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2012/075 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N° 0000006//AMINATD/DCTD du 26 Novembre 2014 constatant l'élection d'un nouvel exécutif dans la commune de Bazou, Département du Ndé, Région de l'Ouest ;

Vu la circulaire N° 003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N° 001/LCPR/MINMAP du 23 aout 2012, précisant les modalités de transfert des dossiers de la compétence des Commissions Départementales de passation de Marchés du Ministère des Marchés Publics ;

Vu la Décision N° 00446/D/MINMAP/SG/DAJ du 20 juillet 2016 constatant la composition de la commission interne de passation

des Marchés Publics auprès de la commune de Bazou

Vu DAO N°01 AONO/PR/MINMAP/DRO/DDNDE/CIPM/BAZOU/C-BAZOU/BIP/2019 DU 02 AVRIL 2019 pour : La construction
d'une adduction d'eau potable gravitaire à Bamaha dans la commune de Bazou

Vu le procès-verbal de la commission interne de passation des marchés de la commune de Bazou.

DECIDE

Article 1 : les travaux ci-dessous cités sont attribués à l'entreprise ci-après :

DAO	DESIGNATION	ADJUDICATAIRE	MONTANT HT	MONTANT TTC	DELAI
N°01 AONO/PR/MINMAP/DRO/DDNDE/CIPM/BAZOU/C-BAZOU/BIP/2019 DU 02 AVRIL 2019	Lot unique : La adduction d'eau potable gravitaire à Bamaha dans la commune de Bazou	GENEX (la générale de Bazou) BP : Ydé	25 005 389	29 818 926	Quatre

Article 2 : la présente décision sera publiée et communiquée partout où besoin sera.

BAZOU le 8 Mai 2019

Le MAIRE

TOUNOUKEU YATCHOUA JÉRÔME

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

DECISION N°00183 /D/MINEPIA/SG/DAG/2019 DU 08 MAI 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À LA CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°00003/DC/MINEPIA/CMPM/2019 DU 01 AVRIL 2019 EN VUE DE L'ACQUISITION DES ENCRE ALIMENTAIRES POUR ESTAMPILLAGE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'ELEVAGE, DES PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2018/022 du 11 décembre 2018 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2019 ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des marchés publics, modifié et complété par le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le décret n° 2012/382 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries animales ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la circulaire n° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 portant application du code des marchés publics ;

Vu la circulaire n° 001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, et des autres Entités Publics, pour l'Exercice 2019.

Considérant le dossier de consultation pour une demande de cotation N°00003/DC/MINEPIA/CMPM/2019 du 01 avril 2019 en vue de l'acquisition des encres alimentaires pour estampillage.

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation susmentionnée.

Entreprise	Montant TTC en FCFA	Lieu de livraison	Délai de livraison
Ets SEPACA	Vingt-neuf millions trois cent vingt-quatre mille cent soixante-onze (29 324 171)	Direction des Services Vétérinaires du MINEPIA	Cent (100) jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 8 Mai 2019

Le MINISTRE

DR TAIGA

COMMUNE DE MBANGASSINA

DECISION MUNICIPALE N°17/DM/C/MBA/SG/CIPM/2019 DU 13 MAI 2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/C-MBNA/SG/CIPM/19 DU 13 MARS 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR AU MARCHE DE TIKO, DANS LA COMMUNE DE MBANGASSINA, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE,

Vu la Constitution ;
Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 ;
Vu le décret n° 2018 /366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
Vu l'Arrêté n°00000075/A/MINATD/DCTD du 1^{er} novembre 2013 constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire à l'issue du scrutin municipal du 30 septembre 2013 dans la commune de MBANGASSINA, Département du Mbam et Kim, Région du Centre;
Vu l'arrêté n° 204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès des communautés urbaines, communes et communes d'arrondissement;
Vu la circulaire n°0001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois des finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2019 ;
Considérant le DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/C-MBNA/SG/CIPM/19 DU 13 MARS 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR AU MARCHE DE TIKO, DANS LA COMMUNE DE MBANGASSINA, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.

D E C I D E :

Article 1^{er} : L'entrepreneur ci-dessous cité est retenu comme attributaire de la Lettre Commande relative à l'appel d'offres national susmentionné pour les montants et délai ci-après :

LOTS	ARRONDISSEMENT	LOCALITE	SOUSSIONNAIRE	MONTANT (FCFA)	DELA
unique	MBANGASSINA	BIALANGUENA (TIKO)	ETS MEX-SERVICES	19 765 827	03 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

MBANGASSINA le 13 Mai 2019

Le MAIRE

MBOENE Bernard

COMMUNE DE MBANGASSINA

DECISION MUNICIPALE N°16/DM/C/MBA/SG/CIPM/2019 DU 13 MAI 2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/ AONO/C-MBNA/SG/CIPM/19 DU 13 MARS 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MBANGASSINA, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE,

Vu la Constitution ;
Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 ;
Vu le décret n° 2018 /366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
Vu l'Arrêté n°00000075/A/MINATD/DCTD du 1^{er} novembre 2013 constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire à l'issue du scrutin municipal du 30 septembre 2013 dans la commune de MBANGASSINA, Département du Mbam et Kim, Région du Centre;
Vu l'arrêté n° 204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès des communautés urbaines, communes et communes d'arrondissement;
Vu la circulaire n°0001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois des finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2019 ;
Considérant le DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/ AONO/C-MBNA/SG/CIPM/19 DU 13 MARS 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MBANGASSINA, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM.

D E C I D E :

Article 1^{er} : L'entrepreneur ci-dessous cité est retenu comme attributaire de la Lettre Commande relative à l'appel d'offres national susmentionné pour les montants et délai ci-après :

LOTS	ARRONDISSEMENT	LOCALITE	SOUSSIONNAIRE	MONTANT (FCFA)	DELAJ
unique	MBANGASSINA	MBANGASSINA	SOLEIL FM SARL	16 499 728	03 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

MBANGASSINA le 13 Mai 2019

Le MAIRE

MBOENE Bernard

COMMUNE DE MBANGASSINA

DECISION MUNICIPALE N°15/DM/C/MBA/SG/CIPM/2019 DU 13 MAI 2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/ AONO/C-MBNA/SG/CIPM/19 DU 13 MARS 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'ENANGANA DANS LA COMMUNE DE MBANGASSINA, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

LE MAIRE,

Vu la Constitution ;
 Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 ;
 Vu le décret n° 2018 /366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
 Vu l'Arrêté n°00000075/A/MINATD/DCTD du 1^{er} novembre 2013 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 30 septembre 2013 dans la commune de MBANGASSINA, Département du Mbam et Kim, Région du Centre;
 Vu l'arrêté n° 204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès des communautés urbaines, communes et communes d'arrondissement;
 Vu la circulaire n°0001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois des finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2019 ;
 Considérant le DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/ AONO/C-MBNA/SG/CIPM/19 DU 13 MARS 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'ENANGANA DANS LA COMMUNE DE MBANGASSINA, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM.

D E C I D E :

Article 1^{er} : L'entrepreneur ci-dessous cité est retenu comme attributaire de la Lettre Commande relative à l'appel d'offres national susmentionné pour les montants et délai ci-après :

LOTS	ARRONDISSEMENT	LOCALITE	SOUSSIONNAIRE	MONTANT (FCFA)	DELAI
unique	MBANGASSINA	ENANGANA	ETS HELMF	16 946 415	03 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

MBANGASSINA le 13 Mai 2019

Le MAIRE

MBOENE Bernard

COMMUNE DE MBANGASSINA

DECISION MUNICIPALE N° 14/DM/C/MBA/SG/CIPM/2019 DU 13 MAI 2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/ AONO/C-MBNA/SG/CIPM/19 DU 13 MARS 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE YEBEKOLO DANS LA COMMUNE DE MBANGASSINA, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE,

Vu la Constitution ;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu le décret n° 2018 /366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu l'Arrêté n°00000075/A/MINATD/DCTD du 1^{er} novembre 2013 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 30 septembre 2013 dans la commune de MBANGASSINA, Département du Mbam et Kim, Région du Centre;

Vu l'arrêté n° 204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès des communautés urbaines, communes et communes d'arrondissement;

Vu la circulaire n°0001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois des finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2019 ;

Considérant le DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/ AONO/C-MBNA/SG/CIPM/19 DU 13 MARS 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE YEBEKOLO DANS LA COMMUNE DE MBANGASSINA, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM.

DE C I D E :

Article 1^{er} : L'entrepreneur ci-dessous cité est retenu comme attributaire de la Lettre Commande relative à l'appel d'offres national susmentionné pour les montants et délai ci-après :

LOTS	ARRONDISSEMENT	LOCALITE	SOUSSIONNAIRE	MONTANT (FCFA)	DELAI
unique	MBANGASSINA	YEBEKOLO	ETS PRESIDENTIEL	48 474 782	05 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 13 Mai 2019

Le MAIRE

MBOENE Bernard

COMMUNE DE MBANGASSINA

DU 13 MAI 2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/ AONO/C-MBNA/SG/CIPM/19 DU 13 MARS 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE YEBEKOLO DANS LA COMMUNE DE MBANGASSINA, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE,**

Vu la Constitution ;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu le décret n° 2018 /366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu l'Arrêté n°00000075/A/MINATD/DCTD du 1^{er} novembre 2013 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 30 septembre 2013 dans la commune de MBANGASSINA, Département du Mbam et Kim, Région du Centre;

Vu l'arrêté n° 204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès des communautés urbaines, communes et communes d'arrondissement;

Vu la circulaire n°0001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois des finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2019 ;

Considérant le DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/ AONO/C-MBNA/SG/CIPM/19 DU 13 MARS 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE YEBEKOLO DANS LA COMMUNE DE MBANGASSINA, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM.

D E C I D E :

Article 1^{er} : L'entrepreneur ci-dessous cité est retenu comme attributaire de la Lettre Commande relative à l'appel d'offres national susmentionné pour les montants et délai ci-après :

LOTS	ARRONDISSEMENT	LOCALITE	SOUSSIONNAIRE	MONTANT (FCFA)	DELAI
unique	MBANGASSINA	YEBEKOLO	ETS PRESIDENTIEL	48 474 782	05 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

MBANGASSINA le 13 Mai 2019

Le MAIRE

MBOENE Bernard

COMMUNE DE MBANGASSINA

DU 13 MAI 2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/ AONO/C-MBNA/SG/CIPM/19 DU 13 MARS 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LES COMMUNE DE MBANGASSINA, DANS LE DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM REGION DU CENTRE EN DEUX (02) LOTSLOT 1 : VILLAGE GOURA, BOURA II CHEFFERIE, EBINA CHEFFERIELOT 2 : BIAPONGO (QUARTIER BOUGNEHEME), PANDA-MBALLA (CARREFOUR)

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

LE MAIRE,

Vu la Constitution ;
 Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 ;
 Vu le décret n° 2018 /366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
 Vu l'Arrêté n°00000075/A/MINATD/DCTD du 1^{er} novembre 2013 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 30 septembre 2013 dans la commune de MBANGASSINA, Département du Mbam et Kim, Région du Centre;
 Vu l'arrêté n° 204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès des communautés urbaines, communes et communes d'arrondissement;
 Vu la circulaire n°0001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois des finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2019 ;

Considérant le DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/ AONO/C-MBNA/SG/CIPM/19 DU 13 MARS 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LES COMMUNE DE MBANGASSINA, DANS LE DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM REGION DU CENTRE EN DEUX (02) Lots
 LOT 1 : Village GOURA, BOURA II chefferie, EBINA chefferie
 LOT 2 : BIAPONGO (quartier Bougneheme), PANDA-MBALLA (Carrefour)

D E C I D E :

Article 1^{er} : L'entrepreneur ci-dessous cité est retenu comme attributaire de la Lettre Commande relative à l'appel d'offres national susmentionné pour les montants et délai ci-après :

LOTS	ARRONDISSEMENT	LOCALITE	SOUSSIONNAIRE	MONTANT (FCFA)	DELAI
01	MBANGASSINA	Village GOURA, BOURA II chefferie, EBINA chefferie	AIR FORAGE SARL	25 482 533	03 mois
02	MBANGASSINA	BIAPONGO (quartier Bougneheme), PANDA-MBALLA (Carrefour)		15 999 773	03 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

MBANGASSINA le 13 Mai 2019

Le MAIRE

MBOENE Bernard

COMMUNE DE BAZOU

DECISION N° 09/2019/D/SG/C-BAZOU/2019

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BAZOU

AUTORITE CONTRACTANTE

Vu la constitution ;

Vu la loi N°99/016 du 22 Décembre 1999 portant statut Général des Etablissements Publics et des Entreprises du secteur Public

et para public ;

Vu le Décret N° 20004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics et ses textes d'applications subséquents ;

Vu le décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2012/075 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 Février 2001

portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N° 0000006//AMINATD/DCTD du 26 Novembre 2014 constatant l'élection d'un nouvel exécutif dans la commune de Bazou, Département du Ndé, Région de l'Ouest ;

Vu la circulaire N° 003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle

des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N° 001/LCPR/MINMAP du 23 aout 2012, précisant les modalités de transfert des dossiers de la compétence des Commissions Départementales de passation de Marchés du Ministère des Marchés Publics ;



Vu la Décision N° 00446/D/MINMAP/SG/DAJ du 20 juillet 2016 constatant la composition de la commission interne de passation

des Marchés Publics auprès de la commune de Bazou

Vu DAO N° 05 AONO/PR/MINMAP/DRO/DDNDE/CIPM/BAZOU/C-BAZOU/BIP/2019 DU 02 AVRIL 2019 Travaux de construction

des équipements d'éclairages publics scolaire dans la Commune de Bazou

Vu le procès-verbal de la commission interne de passation des marchés de la commune de Bazou proposant de déclarer infructueux

le présent appel d'offres..

DECIDE

Article 1 : l'Appel d'offres ci-après est déclaré infructueux :

DAO	DESIGNATION	SOUMISSIONNAIRE	OBSERVATIONS
N° 05 AONO/PR/MINMAP/DRO/DDNDE/CIPM/BAZOU/C-BAZOU/BIP/2019 DU 02 AVRIL 2019	-Travaux de construction de équipements d'éclairages publics scolaire dans la Commune de Bazou		L'appel d'Offres est déclaré infructueux au terme de l'analyse par la CIPM-BAZOU et déclare la relance de la procédure. BAZOU le 8 Mai 2019

Article 2 : la présente décision sera publiée et communiquée partout où besoin sera.

Le MAIRE

TOUNOUKEU YATCHOUA JÉRÔME

COMMUNE DE BAZOU

DECISION N° 05/2019/D/SG/C-BAZOU

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BAZOU

AUTORITE CONTRACTANTE

Vu la constitution ;

Vu la loi N°99/016 du 22 Décembre 1999 portant statut Général des Etablissements Publics et des Entreprises du secteur Public et para public ;

Vu le Décret N° 20004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics et ses textes d'applications subséquents ;

Vu le décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2012/075 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N° 0000006//AMINATD/DCTD du 26 Novembre 2014 constatant l'élection d'un nouvel exécutif dans la commune de Bazou, Département du Ndé, Région de l'Ouest ;

Vu la circulaire N° 003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N° 001/LCPR/MINMAP du 23 aout 2012, précisant les modalités de transfert des dossiers de la compétence des Commissions Départementales de passation de Marchés du Ministère des Marchés Publics ;

Vu la Décision N° 00446/D/MINMAP/SG/DAJ du 20 juillet 2016 constatant la composition de la commission interne de passation

des Marchés Publics auprès de la commune de Bazou

Vu DAO N°02 AONO/PR/MINMAP/DRO/DDNDE/CIPM/BAZOU/C-BAZOU/BIP/2019 DU 02 AVRIL 2019 Travaux de construction

d'un forage dans la localité de DIPFEP LOT 2

Vu le procès-verbal N° 04/2019 du 07/05/2019 de la commission interne de passation des marchés de la commune de Bazou pro

de déclarer infructueux le présent appel d'offres.

DECIDE

Article 1 : l'Appel d'Offres ci-après est déclaré infructueux :

DAO	DESIGNATION	SOUSSIONNAIRE	OBSERVA
N°02 AONO/PR/MINMAP/DRO/DDNDE/CIPM/BAZOU/C-BAZOU/BIP/2019 DU 02 AVRIL 2019	Travaux de construction d'un forage dans la localité de DIPFEP LOT 2		L'appel d'offres est déclaré infructueux en vertu de l'article 12 de l'arrêté de l'ARMP du 15/05/2019 CIPM-BAZOU est déclaré infructueux en vertu de l'article 12 de l'arrêté de l'ARMP du 15/05/2019

Article 2 : la présente décision sera publiée et communiquée partout où besoin sera.

BAZOU le 8 Mai 2019

Le MAIRE

TOUNOUKEU YATCHOUA JÉRÔME

COMMUNE DE BAZOU

DECISION N° 02/2019/D/SG/C-BAZOU/2019

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BAZOU

AUTORITE CONTRACTANTE

Vu la constitution ;

Vu la loi N°99/016 du 22 Décembre 1999 portant statut Général des Etablissements Publics et des Entreprises du secteur Public et para public ;

Vu le Décret N° 20004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics et ses textes d'applications subséquents ;

Vu le décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2012/075 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 Février 2001

portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N° 0000006//AMINATD/DCTD du 26 Novembre 2014 constatant l'élection d'un nouvel exécutif dans la commune de Bazou, Département du Ndé, Région de l'Ouest ;

Vu la circulaire N° 003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N° 001/LCPR/MINMAP du 23 aout 2012, précisant les modalités de transfert des dossiers de la compétence des Commissions Départementales de passation de Marchés du Ministère des Marchés Publics ;

Vu la Décision N° 00446/D/MINMAP/SG/DAJ du 20 juillet 2016 constatant la composition de la commission interne de passation



des Marchés Publics auprès de la commune de Bazou

Vu DAO N°04 AONO/PR/MINMAP/DRO/DDNDE/CIPM/BAZOU/C-BAZOU/BIP/2019 DU 02 AVRIL 2019
CONSTRUCTION DE

CERTAINES INFRASTRUCTURES EN QUATRE (04)LOTS DANS LA COMMUNE DE BAZOU

Vu le procès-verbal N° 04/2019 du 07/05/2019 de la commission interne de passation des marchés de la commune de Bazou proposant

de déclarer infructueux le présent appel d'offres.

DECIDE

Article 1 : l'Appel d'Offres ci-après est déclaré infructueux :

DAO	DESIGNATION	SOUSSIONNAIRE	OBSERVATIONS
N°04 AONO/PR/MINMAP/DRO/DDNDE/CIPM/BAZOU/C-BAZOU/BIP/2019 DU 02 AVRIL 2019	Lot 3 Travaux de Construction d'un Centre de Zootechnique et Vétérinaire de Balengou ;		L'appel d'Offres est déclaré infructueux au terme de l'analyse par la CIPM-BAZOU qui déclare la relance de la procédure.
	Lot 4 Travaux d'achèvement de la Case Communautaire de Bakong		

Article 2 : la présente décision sera publiée et communiquée partout où besoin sera.

BAZOU le 8 Mai 2019

Le MAIRE

TOUNOUKEU YATCHOUA JÉRÔME

COMMUNE DE BATCHAM

DECISION MUNICIPALE N° 07/DM/C/BAT/SG/2019 PORTANT RESILIATION D'UN MARCHÉ PUBLIC

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BATCHAM, MAITRE D'OUVRAGE

Vu la constitution ;

Vu la loi N°2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la Décentralisation ;

Vu la loi N° 2004/018 du 22 juillet fixant les règles applicables aux communes ;

Vu la loi N° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat ;

Vu la loi N° 2009/019 du 15 décembre 2009 portant fiscalité locale ;

Vu le décret N° 77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes, syndicats Des communes

et établissements communaux modifié par le Décret N° 90/1464 du 09 Novembre 1990 ;

Vu le décret N° 77/203 du 29 juin 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial et les textes modificatifs subséquents ;

Vu la décision N° 0051/DID/MINMAP du 19 Février 2015 constatant à titre transitoire, la composition des Commissions Internes

de Passation des Marchés auprès de certaines Communes ;

Vu l'arrêté N°00000047/A/MINATD/DCTD du 31 Octobre 2013 constatant l'élection du Maire l'issue du scrutin du 30 Septembre 2013

dans la Commune de Batcham, Département des Bamboutos, Région de l'Ouest ;

Vu l'autorisation de dépenses n° 53 40 531 07 641730 2221 821.

Vu la Lettre Commande N° 04/LC/CM/BAT/CIPM/SG DU 19/03/2019 Passé après Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 04/AONO/CM/

BAT/CIPM/SG/2019 du 30/01/2019 (PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN(01)

BLOC DE DEUX(02) SALLES DE CLASSE AVEC BUREAU DU DIRECTEUR ALA SAR/SM DE BANGALA

Vu L'Article 46 : Résiliation de la lettre commande(CCAG) article 74)

Vu l'Acte de décès n°2019/OU8711/D/018 du 05/04/2019 de Monsieur TSAPI SONWA Jean Directeur Général de l'Etablissement

MEKEMTSA & FILS BP: 100 Batcham, Tel : 699 94 34 27

Vu l'ordre de service N°07/OS/CM/BAT/CIPM/SG/2019 Valant mise en demeure.

DECIDE:

Article 1er : est résilié pour compter de la date de signature de la présente décision la Lettre Commande N° 04/LC/CM/BAT/CIPM/SG DU 19/03/2019 Passé après Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 04/AONO/CM/BAT/CIPM/SG/2019 du 30/01/2019 (PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN(01) BLOC DE DEUX(02) SALLES DE CLASSE AVEC BUREAU DU DIRECTEUR ALA SAR/SM DE BANGALA

Le MAIRE

Article 2 : Le marché sera relancé conformément au Code des Marchés Publics.

KENNE SA'A TANKEM Paul

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

COMMUNE DE BATCHAM

DECISION MUNICIPALE N° 08/DM/C/BAT/SG/2019 PORTANT RESILIATION D'UN MARCHÉ PUBLIC

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BATCHAM, MAITRE D'OUVRAGE

Vu la constitution ;

Vu la loi N°2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la Décentralisation ;

Vu la loi N° 2004/018 du 22 juillet fixant les règles applicables aux communes ;

Vu la loi N° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat ;

Vu la loi N° 2009/019 du 15 décembre 2009 portant fiscalité locale ;

Vu le décret N° 77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes, syndicats Des communes

et établissements communaux modifié par le Décret N° 90/1464 du 09 Novembre 1990 ;

Vu le décret N° 77/203 du 29 juin 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial et les textes modificatifs subséquents ;

Vu la décision N° 0051/DID/MINMAP du 19 Février 2015 constatant à titre transitoire, la composition des Commissions Internes de Passation

des Marchés auprès de certaines Communes ;

Vu l'arrêté N°00000047/A/MINATD/DCTD du 31 Octobre 2013 constatant l'élection du Maire l'issue du scrutin du 30 Septembre 2013

dans la Commune de Batcham, Département des Bamboutos, Région de l'Ouest ;

Vu l'autorisation de dépenses n° 53 40 531 07 641730 2221 821.

Vu la Lettre Commande N°03/LC/CM/BAT/CIPM/SG DU 19/03/2019 Passé après Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 03/AONO/CM/

BAT/CIPM/SG/2019 du 29/01/2019 (PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE

DE SANTE INTEGRE DE BALENA DANS L'ARRONDISSEMENT DE BATCHAM, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS

~~Vu L'Article 46 : Résiliation de la lettre commande(CCAG) article 74)~~



Vu l'Acte de décès n°2019/OU8711/D/018 du 05/04/2019 de Monsieur TSAPI SONWA Jean Directeur Général de l'Etablissement

MEKEMTSA & FILS BP: 100 Batcham, Tel : 699 94 34 27

Vu l'ordre de service N°06/OS/CM/BAT/CIPM/SG/2019 Valant mise en demeure.

DECIDE:

Article 1er : est résilié pour compter de la date de signature de la présente décision la Lettre Commande N°03/LC/CM/BAT/CIPM/SG DU 19/03/2019 Passé après Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 03/AONO/CM/BAT/CIPM/SG/2019 du 29/01/2019 (PROCEDURE D'URGENCE) POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BALENA DANS L'ARRONDISSEMENT DE BATCHAM, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS

Le MAIRE

Article 2 : Le marché sera relancé conformément au Code des Marchés Publics.

KENNE SA'A TANKEM Paul

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

OFFICE DU BACCALURÉAT DU CAMEROUN

DÉCISION N°001/19/OBC/D DU 02 MAI 2019 PORTANT RÉSILIATION DU MARCHÉ N°002/OBC/D/MINMAP/CIPM-AG/2019 DU 08 MARS 2019 PASSÉ SUIVANT LA CIRCULAIRE N°007/CAB/PM DU 13 AOÛT 2007 PORTANT SUR LA CONFECTION DES IMPRIMÉS ADMINISTRATIFS, AVEC L'IMPRIMERIE NATIONALE ET LA LETTRE N°000107/L/MINMAP/SG/DGMAS/CE5-CE7 DU 10 JANVIER 2019 ACCORDANT UNE AUTORISATION DE PASSER PAR LA PROCÉDURE DE GRÉ À GRÉ LE MARCHÉ RELATIF À LA FOURNITURE DU MATÉRIEL DE COMPOSITION DES EXAMENS DE LA SESSION 2019 À L'OFFICE DU BACCALURÉAT DU CAMEROUN.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR DE L'OFFICE DU BACCALAUREAT DU CAMEROUN,

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi n°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de la République du Cameroun ;
- Vu le Décret n°2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu le Décret n°2019/0021 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu le Décret n° 93/255 du 28 septembre 1993 portant création d'un Office du Baccalauréat du Cameroun ;
- Vu l'Arrêté n°047/CAB/PM du 17 mai 1994 portant organisation administrative et financière de l'Office du Baccalauréat du Cameroun ;
- Vu le Décret n°2018/0135/PM du 31 janvier 2018 portant nomination de M. MINKOULOU Etienne Roger comme Directeur de l'Office du Baccalauréat du Cameroun ;
- Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics Vu le Marché n°002/OBC/D/MINMAP/CIPM-AG/2019 du 08 mars 2019 passé suivant la circulaire n°007/CAB/PM du 13 août 2007 portant sur la confection des imprimés administratifs, avec l'Imprimerie Nationale et la lettre n°000107/L/MINMAP/SG/DGMAS/CE5-CE7 du 10 janvier 2019 accordant une autorisation de passer par la procédure de gré à gré le marché relatif à la fourniture du matériel de composition des examens de la session 2019 à l'Office du Baccalauréat du Cameroun ;
- Vu le Certificat exceptionnel de carence relatif au matériel des examens de l'Office du Baccalauréat du Cameroun délivré par le Directeur de l'Imprimerie Nationale ;
- Vu la lettre n°0859/19/IN/D du 02 mai 2019 donnant les quantités qui restent à livrer ;

DECIDE :

Article 1^{er} :

Le Marché n°002/M/OBC/D/MINMAP/CIPM-AG/2019 du 08 mars 2019 passé suivant la circulaire n°007/CAB/PM du 13 août 2007 portant sur la confection des imprimés administratifs, avec l'Imprimerie Nationale et la lettre n°000107/L/MINMAP/SG/DGMAS/CE5-CE7 du 10 janvier 2019 accordant une autorisation de passer par la procédure de gré à gré le marché relatif à la fourniture du matériel de composition des examens de la session 2019 à l'Office du Baccalauréat du Cameroun, attribué à l'Imprimerie Nationale, est pour compter de la date de signature de la présente décision, résilié aux torts, frais et risques dudit co-contractant.

Article 2 :

La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 2 Mai 2019

Le DIRECTEUR

MINKOULOU ETIENNE ROGER

COMMUNE ESSE

ADDITIF N°001 RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C-ESSE/SG/CIPM/2019 DU 22/04/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MFOU-ESSE DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 13/05/2019 à partir 13 heures 00 minutes dans la Salle des Actes de l'Hôtel de Ville d'Esse, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 21/05/2019 à partir 13 heures dans la Salle des Actes de l'Hôtel de Ville d'Esse, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.</p> <p>NB : Pour tout acte de corruption ou tentative de corruption, bien vouloir contacter LA CONAC au numéro vert : 1517</p>

2	Renseignements Complémentaires
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Complementary Informations could be obtained from the Contracting Authority of ESSE COUNCIL . Call at this following number at any time if you have suspicion of corruption acts:</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Complementary Informations could be obtained from the Contracting Authority of CONAC . Call at this following number at any time if you have suspicion of corruption acts: 1517</p>

3 Autres

Au lieu de ...

RPAO

SOMMAIRE

A. Généralités

Article 1 : Objet de la soumission

Article 2 : Financement

Article 3 : Fraude et corruption

Article 4 : Candidats admis à concourir

Article 5 : Matériaux, matériels, fournitures, équipements et services autorisés

Article 6 : Qualification du Soumissionnaire

Article 7 : Visite du site des travaux

B. Dossier d'Appel d'Offres

Article 8 : Contenu du Dossier d'Appel d'Offres

Article 9 : Eclaircissements apportés au Dossier d'Appel d'Offres

Article 10 : Modification du Dossier d'Appel d'Offres

C. Préparation des offres

Article 11 : Frais de soumission

Article 12 : Langue de l'offre

Article 13 : Documents constituant l'offre

Article 14 : Montant de l'offre

Article 15 : Monnaie de soumission et de règlement

Article 16 : Validité des offres

Article 17 : Caution de Soumission

Article 18 : Propositions variantes des soumissionnaires

Article 19 : Réunion préparatoire à l'établissement des offres

Article 20 : Forme et signature de l'offre

D. Dépôt des offres

Article 21 : Cachetage et marquage des offres

Article 22 : Date et heure limites de dépôt des offres

Article 23 : Offres hors délai

Article 24 : Modification, substitution et retrait des offres

E. Ouverture des plis et évaluation des offres

Article 25 : Ouverture des plis

Article 26 : Caractère confidentiel de la procédure

Article 27 : Eclaircissements sur les offres et contacts avec le Maître d'Ouvrage

Article 28 : Examen des offres et détermination de leur conformité

Article 29 : Qualification du soumissionnaire

Article 30 : Correction des erreurs

Article 31 : Conversion en une seule monnaie

Article 32 : Évaluation et comparaison des offres

Article 33 : Préférence accordée aux soumissionnaires nationaux

F. Attribution du Marché

Article 34 : Attribution

Article 35 : Appel d'offres annulé ou déclaré infructueux

Article 36 : Notification de l'attribution du marché

Article 37 : Publication des résultats d'attribution du marché et recours

Article 38 : Signature du marché

Article 39 : Cautionnement définitif

3 **Autres**

Lire plutot

RPAO
SOMMAIRE

- Article 1 : Objet de l'Appel d'Offres National Ouvert
- Article 2 : Délai d'exécution
- Article 3 : Financement
- Article 4 : Pièces constitutives du Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert
- Article 5 : Présentation des Offres
- Article 6 : Ouverture des plis et Evaluation des Offres
- Article 7 : Attribution du marché
- Article 8 : Notification de l'attribution du Marché
- Article 9 : Libération de la caution de soumission
- Article 10 : signature du Marché
- Article 11 : Validité et entrée en vigueur du Marché
- Article 12 : cautionnement définitif et retenue de garantie
- Article 13 : modification du Dossier d'Appel d'Offres.

YAOUNDE le 13 Mai 2019

Le MAIRE

EVINA AMBROISE AUGUSTIN

AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION

ADDITIF N°0001/A/ANRP/CIPM/2019 DU 10 MAI 2019 AUX APPELS D'OFFRES LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION/MAÎTRE D'OUVRAGE A L'HONNEUR DE PORTER À L'ATTENTION DES CANDIDATS À L'APPEL D'OFFRES CI-DESSOUS QUE CERTAINES DISPOSITIONS ONT ÉTÉ CORRIGÉES AINSI QU'IL SUIVIT : DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0001/AONO/ANRP/CIPM/2019 POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES CONSTRUCTIONS DES ANTENNES RÉGIONALES ANRP DU NORD, DE L'OUEST ET DU SUD-OUEST

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutôt

Règlement Général de l'Appel d'Offres (RGAO)

Article 4.2b

b. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt.

Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt s'il :

i. est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent Appel d'Offres ; ou

ii. présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon l'article 17, le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous-traitants dans plus d'une offre.

iii. L'autorité Contractante ou le Maître d'Ouvrage possèdent des intérêts financiers dans sa géographie du capital de nature à compromettre la transmettre la transparence des procédures de passation des marchés publics.

Article 17.6 La caution de soumission peut être saisie :

Si le soumissionnaire retire son offre durant la période de validité ;

Si, le soumissionnaire retenu :

1-Manque à son obligation de souscrire le marché en application de l'article 38 du RGAO, ou

2-Manque à son obligation de fournir le cautionnement définitif en application de l'article 39 du RGAO.

3-Refuse de recevoir notification du marché ou de l'ordre de service de démarrage des prestations.

Article 26.1. Aucune information relative à l'examen, à l'évaluation, à la comparaison des offres, à la vérification

de la qualification des soumissionnaires et à la proposition d'attribution du Marché ne sera donnée aux soumissionnaires ni à toute autre personne non concernée par ladite procédure tant que l'attribution du Marché n'aura pas été rendue publique, sous peine de disqualification de l'offre du Soumissionnaire et de la suspension des auteurs de toutes activités dans le domaine des marchés publics.

Article 32.4 Si l'offre évaluée la moins-disante est jugée anormalement basse ou est fortement déséquilibrée par rapport à l'estimation du Maître d'Ouvrage des travaux à exécuter dans le cadre du Marché, la sous-commission d'analyse peut à partir du sous détail de prix fourni par le soumissionnaire pour n'importe quel élément, ou pour tous les éléments du détail quantitatif et estimatif, vérifier si ces prix sont compatibles avec les méthodes de construction et le calendrier proposé. Au cas où les justificatifs présentés par le soumissionnaire ne lui semblent pas satisfaisants, le Maître d'Ouvrage peut rejeter ladite offre après avis technique de l'Agence de Régulation des Marchés Publics.

Article 34

34.1. Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposés.

34.2. Si, selon l'Article 13.2 du RGAO, l'appel d'offres porte sur plusieurs lots, l'offre la moins-disante sera déterminée en évaluant ce marché en liaison avec les autres lots à attribuer concurremment, en prenant en compte les remises offertes par les soumissionnaires en cas d'attribution de plus d'un lot.

34.3 Toute attribution des marchés de Travaux se fait au Soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères d'évaluation et présentant l'offre évaluée la moins-disante.

**Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO)
Préparation et dépôt des offres**

12. Conformément à l'article 16 alinéa 1 du RPAO, la durée de validité des offres est de soixante (60) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres. Une offre valable pour une période plus courte sera déclarée non-conforme et rejetée par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ANRP.

YAOUNDE le 10 Mai 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

SIMO AUGUSTIN

COMMUNE DE BANA

ADDITIF APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/CBANAJSJG/CIPM-AI/2019 RELATIF À L'ÉLECTRIFICATION RURALE DU VILLAGE DOMGA DANS LA COMMUNE DE BANA. DÉPARTEMENT DU HAUT-NKAM»

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires (un original et six copies marqués comme tels devra parvenir au secrétariat du Maire de Bana, au plus tard le 14/05/2019, à 10 heures ; soit par poste en recommandé avec accusé de réception, soit déposée contre récépissé et devra porter la mention :</p> <p>«Appel d'Offres National Ouvert N° 03/AONO/CBANAJSJG/CIPM-AI/2019 relatif à l'électrification rurale du village DOMGA dans la commune de BANA. département du Haut-Nkam»</p> <p>«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires (un original et six copies marqués comme tels devra parvenir à la Maire de Bana (au Service des courriers), au plus tard le 28/05/2019, à 10 heures ; soit par poste en recommandé avec accusé de réception, soit déposée contre récépissé et devra porter la mention :</p> <p>«Appel d'Offres National Ouvert N° 03/AONO/CBANAJSJG/CIPM-AI/2019 relatif à l'électrification rurale du village DOMGA dans la commune de BANA. département du Haut-Nkam»</p> <p>«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »</p>

2	Cautionnement Provisoire
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant égal à 600 000 (Six cent mille) francs CFA établi par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances.</p> <p>Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément au listing prévu au règlement particulier de l'appel d'offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois mois.</p> <p>Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent avis et du dossier d appel d offres sera déclarée irrecevable; notamment, l'absence de la caution de soumission.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant égal à 720 000 (Sept cent vingt mille) francs CFA établi par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances.</p> <p>Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément au listing prévu au règlement particulier de l'appel d'offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois mois.</p> <p>Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent avis et du dossier d appel d offres sera déclarée irrecevable; notamment, l'absence de la caution de soumission.</p>

3	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres aura lieu le 14/05/2019 à 11 heures. Elle se fera dans la salle des conférences de la Mairie de BANA siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres aura lieu le 28/05/2019 à 11 heures. Elle se fera dans la salle des conférences de la Mairie de BANA siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>

BANA le 13 Mai 2019

Le MAIRE

TANGA JEAN BAPTISTE

COMMUNE DE BANA

ADDITIF AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/C/ENA/SG/CIPM-AI/2019 DU 02/05/2019 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DÉFINITIF SUR LA RIVIÈRE CHI LAAFI DANS LA COMMUNE DE BANA, DÉPARTEMENT DU HAUT-NKAM

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fennés au Service de la Passation des Marchés de la Commune de Bana, au plus tard le 14/05/2019 à 10 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/C/ENA/SG/CIPM-AI/2019 DU 02/05/2019 Pour l'exécution des travaux de construction d'un pont définitif sur la rivière CHI LAAFI dans la Commune de Bana, Département du Haut-Nkam Financement : Budget MINDDEVEL, Exercice 2019 A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »,</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés au Service de la Passation des Marchés de la Commune de Bana, au plus tard le 28/05/2019 à 10 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/C/ENA/SG/CIPM-AI/2019 DU 02/05/2019 Pour l'exécution des travaux de construction d'un pont définitif sur la rivière CHI LAAFI dans la Commune de Bana, Département du Haut-Nkam Financement : Budget MINDDEVEL, Exercice 2019 A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »,</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres aura lieu 14/05/2019 dès 11 heures précises dans la salle de réunion de la Commission Communale de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures de la Commune de Bana siégeant à la salle de réunion de ladite commission.</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1ère étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1), - 2ème étape; Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) - 3ème étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3). <p>Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres aura lieu 28/05/2019 à 11 heures précises dans la salle des actes de la commune de Bana. L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1ère étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1), - 2ème étape; Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) - 3ème étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3). <p>Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>

BANA le 13 Mai 2019

Le MAIRE

TANGA JEAN BAPTISTE

COMMUNE DE BANA

ADDITIF APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/CBANA/SG/CIPM-AI/2019 RELATIF À L'ÉCLAIRAGE PUBLIC BANA DANS LA COMMUNE DE BANA. DÉPARTEMENT DU HAUT-NKAM

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires (un original et six copies marqués comme tels) devra parvenir au Secrétariat du Service de la Passation des Marchés Publics, Département du Haut-Nkam, au plus tard le 14/05/2019 à 10 heures 30 minutes soit par poste en recommandé avec accusé de réception, soit déposée contre récépissé et devra porter la mention : «Appel d'Offres National Ouvert N°04/AONO/CBANA/SG/CIPM-AI/2019 relatif à l'éclairage public Bana dans la commune de Bana. département du Haut-Nkam» «A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires (un original et six copies marqués comme tels) devra parvenir à la Mairie de Bana (Service des courriers), au plus tard le 28/05/2019 à 10 heures 00 minute soit par poste en recommandé avec accusé de réception, soit déposée contre récépissé et devra porter la mention : «Appel d'Offres National Ouvert N°04/AONO/CBANA/SG/CIPM-AI/2019 relatif à l'éclairage public Bana dans la commune de Bana. département du Haut-Nkam» «A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »</p>

2	Cautionnement Provisoire
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant égal à 720 000 F CFA (Sept Cent Vingt mille) francs CFA établi par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément au listing prévu au règlement particulier de l'appel d'offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois mois. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable; notamment, l'absence de la caution de soumission ou du chèque certifié délivré par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du DAO, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant égal à 600 000 F CFA (Six Cent Vingt mille) francs CFA établi par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément au listing prévu au règlement particulier de l'appel d'offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois mois. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable; notamment, l'absence de la caution de soumission ou du chèque certifié délivré par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du DAO, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.</p>

3 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des offres aura lieu le 14/05/2019 à 11 heures précises. Elle se fera dans la salle des conférences de la Commission de Passation des Marchés Publics du département du Haut-Nkam siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Lire plutot

L'ouverture des offres aura lieu le 28/05/2019 à 11 heures précises. Elle se fera au Secretariat de la Commune de Bana par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

BANA le 13 Mai 2019

Le MAIRE

TANGA JEAN BAPTISTE

COMMUNE DE NJINIKOM

ADDENDUM 001/A/MINDDEVEL/NC/NCITB/2019. IN RELATION TO OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER BY EMERGENCY PROCEDURE N° 001/ONIT/MINDDEVEL/NC/NCITB/2019 OF 24/04/2019, FOR THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF TWO CLASSROOMS AT GS TWAH-YONGA IN NJINIKOM SUB DIVISION, BOYO DIVISION, NORTH WEST REGION. > BECAUSE OF THE INSECURITY AND THE DIFFICULTIES IN CIRCULATION PREVAILING IN THE MUNICIPALITY AND THE DIVISION AS A WHOLE;> BECAUSE OF THE UNFORESEEN AND FORCE MAJEURE ARISING FROM THIS SITUATION ABOVE. THE OPENING OF BIDS FOR THE TENDER FILE WILL BE READ AS FOLLOWS: INSTEAD OF; THE OPENING OF BIDS BY THE INTERNAL TENDERS BOARD NJINIKOM COUNCIL THAT WAS SCHEDULED TO TAKE PLACE ON THE 14/05/2019 AT 11:00 AM LOCAL TIME IN THE CONFERENCE HALL OF THE NJINIKOM COUNCIL CHAMBER; READ: THE OPENING OF BID BY THE INTERNAL TENDERS BOARD NJINIKOM COUNCIL SHALL TAKE PLACE ON TUESDAY 28/05/2019 AT 11:00 AM LOCAL TIME IN THE CONFERENCE HALL OF THE NJINIKOM COUNCIL CHAMBER,

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>The bids shall be opened in a single phase, in the conference hall of Njinikom Council, on 14/05/2019 at 11:00am prompt. Only bidders or their authorized representatives, having a perfect knowledge of the file may attend the bids opening session. Any bid which shall not comply with the requirements of the Tender File shall be rejected.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>The opening of bid by the Internal Tenders Board Njinikom Council shall take place on Tuesday 28/05/2019 at 11:00 am local time in the conference hall of the Njinikom Council Chamber.</p>

BAMENDA le 10 Mai 2019

Le MAYOR

TOHMUNTAIN Jules Peters

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

ADDITIF N° 01 APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 010/AONR/CUD/CIPM/2019 DU 22 AVRIL 2019 RELATIF A LA SOUSCRIPTION DE POLICES D'ASSURANCE SANTE DU PERSONNEL ET DES DIRIGEANTS DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA LE DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA INFORME LES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR L'APPEL D'OFFRES SUSCITÉ QUE LES MODIFICATIONS ET LES ÉCLAIRCISSEMENTS SUIVANTS SONT APPORTÉS, COMMUNIQUE AU TITRE DE L'ADDITIF N°01 : A. AU NIVEAU DE LA PIÈCE N° 2 – AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO), AU POINT 4 RELATIF À LA PARTICIPATION ET À L'ORIGINE,

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1 Participation et origine

Au lieu de ...

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux Compagnies d'Assurances ci-après, retenues à l'issue de l'Avis à Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N° 22/ASMI/CUD/SG/DARHL/2018 du 24 Octobre 2018 et Additifs N°01 du 13 novembre 2018 et N°2 du 30 Novembre 2018 :

Lot 1	Lot 2
« ASSURANCE AUTOMOBILE »	« ASSURANCE GLOBALE DOMMAGES »
NSIA ASSURANCE Tél: 233 43 31 13	NSIA ASSURANCE Tél: 233 43 31 13
CHANAS ASSURANCES Tél: 233 42 14 74	CHANAS ASSURANCES Tél: 233 42 14 74
AREA ASSURANCES SA Tél: 233 50 13 00	ACTIVA ASSURANCE Tél: 233 50 13 00
	ZENITH INSURANCE Tél: 233 43 41 32

Le suivi des prestations est fait quotidiennement par le biais d'un Courtier gestionnaire.

1 Participation et origine

Lire plutot

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux Compagnies d'Assurances ci-après, retenues à l'issue de l'Avis à Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N° 22/ASMI/CUD/SG/DARHL/2018 du 24 Octobre 2018 et Additifs N°01 du 13 novembre 2018 et N°2 du 30 Novembre 2018 :

Lot 1	Lot 2
« ASSURANCE SANTE DU PERSONNEL »	« ASSURANCE SANTE DES DIRIGEANTS »
NSIA ASSURANCE Tél: 233 43 31 13	NSIA ASSURANCE Tél: 233 43 31 13
CHANAS ASSURANCES Tél: 233 42 14 74	CHANAS ASSURANCES Tél: 233 42 14 74
ACTIVA ASSURANCE Tél: 233 50 13 00	ACTIVA ASSURANCE Tél: 233 50 13 00
AREA ASSURANCES Tél : 233 43 81 94	AREA ASSURANCES Tél : 233 43 81 94
ZENITH INSURANCE Tél : 233 43 41 32	ZENITH INSURANCE Tél : 233 43 41 32

La gestion de la (ou des) police (s) d'assurance relative (s) au présent appel d'offres sera assurée par **OZAUNE INSURANCE SARL.**

Dans ce cas, le courtier se fera rémunérer par l'Assureur, conformément à la réglementation en vigueur dans le secteur des assurances.

2	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre, ainsi que les pièces l'accompagnant sera établie en langue française et/ou anglaise et libellés en FCFA HT, Taxes et TTC, et conformément aux dispositions du Dossier de Consultation. Elle devra être déposée en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, contre récépissé à la Direction des Etudes, des Investissements et des Opérations Economiques / Sous-direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville à Bonanjo, B.P. : 43 – Tél : (237) 233 42 08 70 – Fax. : (237) 233 42 69 50 au plus tard le 13/05/2019 à 13 heures précises, heure locale , et devra porter à l'exclusion de toute autre indication la mention suivante :</p> <p style="text-align: center;">AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°010/AONR/CUD/CIPM/2019 DU 15/04/2019 POUR LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCE AUTOMOBILE ET GLOBALE DOMMAGES A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA</p> <p style="text-align: center;">« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre, ainsi que les pièces l'accompagnant sera établie en langue française et/ou anglaise et libellés en FCFA HT, Taxes et TTC, et conformément aux dispositions du Dossier de Consultation. Elle devra être déposée en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, contre récépissé à la Direction des Etudes, des Investissements et des Opérations Economiques / Sous-direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville à Bonanjo, B.P. : 43 – Tél : (237) 233 42 08 70 – Fax. : (237) 233 42 69 50 au plus tard le 22/05/2019 à 13 heures précises, heure locale , et devra porter à l'exclusion de toute autre indication la mention suivante :</p> <p style="text-align: center;">AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°010/AONR/CUD/CIPM/2019 DU 15/04/2019 POUR LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCE AUTOMOBILE ET GLOBALE DOMMAGES A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA</p> <p style="text-align: center;">« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</p>
3	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 13/05/2019 à 14 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés dans sa salle de réunions, sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1^{er} à Bonanjo. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 22/05/2019 à 14 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés dans sa salle de réunions, sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1^{er} à Bonanjo. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.</p>
4	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>

4 Autres

Lire plutot

NB: BIEN VOULOIR TELECHARGER LE FICHIER D'ORIGINE POUR AVOIR ACCES A TOUTES LES MODIFICATIONS CI-DESSOUS

A. Au niveau de la Pièce n° 4 – Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO),

La Grille d'évaluation est modifiée comme suit :

Les Offres seront évaluées suivants les critères ci-après :

Critères Eliminatoires :

Critères Essentiels :

A. Au niveau de la Pièce n° 5 – Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP),

Les dispositions de l'article 3.1 sont complétées comme suit :

– Le maître d'œuvre ou le courtier gestionnaire est : **OZAUNE INSURANCE SARL**

Le reste sans changement. /-

DOUALA le 13 Mai 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

ADDITIF N° 01 APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 009/AONR/CUD/CIPM/2019 DU 15 AVRIL 2019 RELATIF A LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCE AUTOMOBILES ET GLOBALES DOMMAGES A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA LE DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA INFORME LES SOUMISSIONNAIRES INTÉRESSÉS PAR L'APPEL D'OFFRES SUSCITÉ QUE LES MODIFICATIONS ET LES ÉCLAIRCISSEMENTS SUIVANTS SONT APPORTÉS, COMMUNIQUE AU TITRE DE L'ADDITIF N°01 : AU NIVEAU DE LA PIÈCE N° 2 – AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO), AU POINT 4 RELATIF À LA PARTICIPATION ET À L'ORIGINE,

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1 Participation et origine

Au lieu de ...

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux Compagnies d'Assurances ci-après, retenues à l'issue de l'Avis à Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N° 22/ASMI/CUD/SG/DARHL/2018 du 24 Octobre 2018 et Additifs N°01 du 13 novembre 2018 et N°2 du 30 Novembre 2018 :

Lot 1	Lot 2
« ASSURANCE AUTOMOBILE »	« ASSURANCE GLOBALE DOMMAGES »
NSIA ASSURANCE Tél: 233 43 31 13	NSIA ASSURANCE Tél: 233 43 31 13
CHANAS ASSURANCES Tél: 233 42 14 74	CHANAS ASSURANCES Tél: 233 42 14 74
AREA ASSURANCES SA Tél: 233 50 13 00	ACTIVA ASSURANCE Tél: 233 50 13 00
	ZENITH INSURANCE Tél : 233 43 41 32

Le suivi des prestations est fait quotidiennement par le biais d'un Courtier gestionnaire.

1 Participation et origine

Lire plutot

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux Compagnies d'Assurances ci-après, retenues à l'issue de l'Avis à Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N° 22/ASMI/CUD/SG/DARHL/2018 du 24 Octobre 2018 et Additifs N°01 du 13 novembre 2018 et N°2 du 30 Novembre 2018 :

Lot 1	Lot 2
« ASSURANCE AUTOMOBILE »	« ASSURANCE GLOBALE DOMMAGES »
NSIA ASSURANCE Tél: 233 43 31 13	NSIA ASSURANCE Tél: 233 43 31 13
CHANAS ASSURANCES Tél: 233 42 14 74	CHANAS ASSURANCES Tél: 233 42 14 74
AREA ASSURANCES SA Tél: 233 50 13 00	ACTIVA ASSURANCE Tél: 233 50 13 00
	ZENITH INSURANCE Tél : 233 43 41 32

La gestion de la (ou des) police (s) d'assurance relative (s) au présent appel d'offres sera assurée par **OLEA CAMEROUN**.

Dans ce cas, le courtier se fera rémunérer par l'Assureur, conformément à la réglementation en vigueur dans le secteur des assurances.

2 Remises des offres

Au lieu de ...

Chaque offre, ainsi que les pièces l'accompagnant sera établie en langue française et/ou anglaise et libellés en FCFA HT, Taxes et TTC, et conformément aux dispositions du Dossier de Consultation. Elle devra être déposée en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, contre récépissé à la Direction des Etudes, des Investissements et des Opérations Economiques / Sous-direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville à Bonanjo, B.P. : 43 – Tél : (237) 233 42 08 70 – Fax. : (237) 233 42 69 50 au plus tard le **15/05/2019 à 13 heures précises, heure locale**, et devra porter à l'exclusion de toute autre indication la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°009/AONR/CUD/CIPM/2019 DU 22/04/2019 POUR LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCE
AUTOMOBILE ET GLOBALE DOMMAGES A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

2 Remises des offres

Lire plutot

Chaque offre, ainsi que les pièces l'accompagnant sera établie en langue française et/ou anglaise et libellés en FCFA HT, Taxes et TTC, et conformément aux dispositions du Dossier de Consultation. Elle devra être déposée en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, contre récépissé à la Direction des Etudes, des Investissements et des Opérations Economiques / Sous-direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville à Bonanjo, B.P. : 43 – Tél : (237) 233 42 08 70 – Fax. : (237) 233 42 69 50 au plus tard le **22/05/2019 à 13 heures précises, heure locale** , et devra porter à l'exclusion de toute autre indication la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°009/AONR/CUD/CIPM/2019 DU 22/04/2019 POUR LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCE
AUTOMOBILE ET GLOBALE DOMMAGES A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

3 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

L'ouverture des offres se fera en un seul temps.
L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **15/05/2019 à 14 heures, heure locale** par la Commission Interne de Passation des Marchés dans sa salle de réunions, sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1^{er} à Bonanjo.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.

Lire plutot

L'ouverture des offres se fera en un seul temps.
L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **22/05/2019 à 14 heures, heure locale** par la Commission Interne de Passation des Marchés dans sa salle de réunions, sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1^{er} à Bonanjo.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.

4 Autres

Au lieu de ...

N/A

4 Autres

Lire plutot

NB: BIEN VOULOIR TELECHARGER LE FICHIER D'ORIGINE POUR AVOIR ACCES A TOUTES LES MODIFICATIONS CI-DESSOUS

A. Au niveau de la Pièce n° 4 – Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO),

La Grille d'évaluation est modifiée comme suit :

Les Offres seront évaluées suivants les critères ci-après :

Critères Eliminatoires :

Critères Essentiels :

La notation de l'offre technique se fera sur la base des critères essentiels définie ci-après, selon un principe binaire de satisfaction aux éléments clé du cahier des charges.

B. Au niveau de la Pièce n° 5 – Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP),

Les dispositions de l'article 3.1 sont complétées comme suit :

– Le maître d'œuvre ou le courtier gestionnaire est : **OLEA CAMEROUN**

Le reste sans changement. /-

DOUALA le 13 Mai 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNE DE DJOHONG

ADDITIF N° 009/2019/A/C-DJ/SG/SM DU 08 MAI 2019 PORTANT CORRECTIONS (MODIFICATION) DE CERTAINS ARTICLES DES DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES, N°005BIS/AONO/CDPM/MB/C-DJ/2019 DU 15/04/2019

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Date limite des dépôts des offres le 09/05/2019
	Lire plutot Date limite des dépôts des offres le 31/05/2019.

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... Date d'ouverture des offres le 09/05/2019.
	Lire plutot Date d'ouverture des offres le 31/05/2019.
	Le reste sans changement.

DJOHONG le 8 Mai 2019

Le MAIRE

OUMAROU ISSAMA JOSEPH

COMMUNE DE BANA

**ADDITIF APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/C/BNA/SG/CIPM-TBEC/ 2019 DU 02/05/ 2019
 POUR LES TRAVAUX DE CORSTRUCTLON D'UN BLOC DE SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE
 DE BAKASSA DANS LA COMMUNE DE BANA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir au Service de la Passation de Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics du HAUT-NKAM, au plus tard le 14/05/2019 à 10 heures, heure locale, et devra porter la mention :</p> <p>« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/C/BNA/SG/CIPM-TBEC/ 2019 DU 02/05/ 2019 POUR LES TRAVAUX DE CORSTRUCTION D'UN BLOC DE SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BAKASSA DANS LA COMMUNE DE BANA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir auprès de la commission interne de passation des Marchés de la commune de Bana au plus tard le 28/05/2019 à 10 heures, heure locale, et devra porter la mention :</p> <p>« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/C/BNA/SG/CIPM-TBEC/ 2019 DU 02/05/ 2019 POUR LES TRAVAUX DE CORSTRUCTION D'UN BLOC DE SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BAKASSA DANS LA COMMUNE DE BANA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 14/05/2019 à 11 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics dans la salle de réunion de la Préfecture du HAUT-NKAM sise à la Préfecture de BAFANG. Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 28/05/2019 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics dans la salle des Actes de la Commune de Bana. Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p>

BANA le 13 Mai 2019

Le MAIRE

TANGA JEAN BAPTISTE

BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL

ADDITIF N°001/BUNEC/DG/DAF/CSMA À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/19/AONO/BUNEC/CIPM/2019 DU 17 AVRIL 2019 RELATIF À L'INFORMATISATION DE LA SOLDE, DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES AINSI QUE DE LA COMPTABILITÉ AU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL (BUNEC). LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL (MAÎTRE D'OUVRAGE ET AUTORITÉ CONTRACTANTE), EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 2.2 DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'APPEL D'OFFRES (RGAO) , INFORME LES PRESTATAIRES INTÉRESSÉS PAR L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/19/AONO/BUNEC/CIPM/2019 DU 17 AVRIL 2019 RELATIF À L'INFORMATISATION DE LA SOLDE, DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES AINSI QUE DE LA COMPTABILITÉ AU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL (BUNEC)., QUE LES MODIFICATIONS CI-APRÈS SONT APPORTÉES DANS LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES (DAO) Y AFFÉRENT :

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Acquisition du Dossier
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale du Bureau National de l'Etat Civil , Direction des Affaires Administratives et Financières, Service des Marchés et des Approvisionnements, porte 204, sis à Yaoundé, rue hippodrome, dès publication du présent Avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de soixante-quinze mille (75 000) Francs CFA, payable à la BICEC compte ARMP et représentant les frais d'achat du dossier.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale du Bureau National de l'Etat Civil , Direction des Affaires Administratives et Financières, Service des Marchés et des Approvisionnements, porte 204, sis à Yaoundé, rue hippodrome, dès publication du présent Avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) Francs CFA, payable à la BICEC compte ARMP et représentant les frais d'achat du dossier.</p>

2	Cautionnement Provisoire
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances. Il est fixé à 5% du montant toutes taxes comprises (TTC) et reste valable trente jours après la validité des offres.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances. Elle est fixée à quatre cent mille (400 000) FCFA et reste valable trente jours après la validité des offres.</p>

3 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

Critères éliminatoires :

- Absence de caution de soumission ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce de l'offre administrative 48h à compter de l'ouverture des plis ;
- Faux documents ou pièces falsifiées ;
- Absence de manuel d'utilisation du logiciel;
- Note de l'offre technique inférieure à 70% de oui ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière.

- Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées suivant le système de notation binaire et suivant les critères essentiels détaillés dans la grille d'évaluation. Ces critères portent sur les éléments ci-après :

- l'expérience du fournisseur ;
- le délai de livraison;
- l'acceptation des conditions du DAO ;
- service après-vente.

-METHODE DE SELECTION DU CONSULTANT

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût.

A l'issue des évaluations technique et financière, il sera calculé une note générale (technico-financière) comme suit :

$$NG=0.8 NT+0.2NF$$

Où :

NG : Note Générale

NT : Note Technique

NF : Note Financière

Avec NF=100 (MMd) (MS)

MMd : Montant évalué du moins disant

MS : Montant évalué du soumissionnaire.

Lire plutot

- Absence de caution de soumission ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce de l'offre administrative 48h à compter de l'ouverture des plis ;
- Faux documents ou pièces falsifiées ;
- Absence de manuel d'utilisation du logiciel;
- Note de l'offre technique inférieure à 70% des points ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Présence des informations de l'offre financière dans l'offre technique et/ou dans l'offre administrative

14.2 Critères essentiels :

-présentation de l'offre ;

-références ;

-personnel (qualification des Experts) ;

-Matériel ;

Délai de livraison, Service après- vente, acceptation des clauses du DAO

YAOUNDE le 14 Mai 2019

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

YOMO ALEXANDRE MARIE

COMMUNE DE BANA

ADDITIF DEMANDE DE COTATION N° 01/DC/F33/CIPM-TBEC/2019 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE(CSI) DE BAKASSA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Remises des offres	
Au lieu de ...	
Date limite et lieu de remise des offres	Le 14/05/2019 à 10 heures au secrétariat de la Ma Bana
Lire plutot	
Date limite et lieu de remise des offres	Le 28/05/2019 à 10 heures au secrétariat de la Com de Bana

2 Ouverture des Plis	
Au lieu de ...	
Date et lieu d'ouverture des plis	Le 14/05/2019 à 11 heures au secrétariat de la Ma Bana
Lire plutot	
Date et lieu d'ouverture des plis	Le 28/05/2019 à 11 heures dans la salle des actes commune de Bana

BANA le 13 Mai 2019

Le MAIRE

TANGA JEAN BAPTISTE

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant Civilité : Mme Mr

ou Nom :

Point Focal Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

Annuel 49.000 FCFA TTC

Semestriel 25.000 FCFA TTC

Trimestriel 15.000 FCFA TTC

Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16

Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510

SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691

EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026

CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.
(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.arpmp.cm



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !**

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@arpmp.cm 🌐 www.arpmp.cm

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.arpmp.cm
✉ Email : pridesoft@arpmp.cm